

OCI

Édité par l'Organisation de la Coopération Islamique

Jan - Avr 2022

Numéro 48

Journal



Promotion de l'éducation des filles dans quatre États africains

Le monde soutient le rôle de l'OCI en Afghanistan



L'Organisation appuie l'accueil de l'Expo 2030 à Riyad

A propos

L'Organisation de la Coopération Islamique (OCI) est la deuxième plus grande organisation intergouvernementale après les Nations unies avec 57 Etats membres éparpillés dans 4 continents. L'Organisation est le porte-voix du monde musulman dont elle assure la sauvegarde et la protection des intérêts dans l'esprit de promouvoir la paix internationale et l'harmonie entre les différents peuples du monde. L'Organisation a été créée sur décision du Sommet historique qui a eu lieu à Rabat, Royaume du Maroc, le 12 rajab 1389 H (25 septembre 1969), à la suite de l'incendie criminel de la Mosquée d'Al-Aqsa d'Al-Qods occupé.

En 1970, la première réunion de l'histoire de la Conférence islamique des Ministres des Affaires étrangères (CIMAE) a été tenue à Djeddah et a décidé de mettre sur pied un secrétariat permanent basé à cette ville et dirigé par le Secrétaire général de l'Organisation. M. Hissein Brahim Taha est le Douzième Secrétaire général à être investi de cette fonction qu'il assume depuis novembre 2021.

La présente Charte de l'Organisation a été adoptée par la 3^{ème} Conférence des Ministres des Affaires étrangères tenue en 1972. La Charte a fixé les objectifs et principes de l'Organisation et les moyens fondamentaux de renforcer la solidarité et la coopération entre les Etats membres. Au cours des quatre dernières décennies, le nombre des Etats membres est passé de 30 Etats membres fondateurs à 57 Etats. La Charte a été mise à jour lors du 11^{ème} Sommet Islamique tenu à Dakar au Sénégal en 2008 pour s'adapter à l'évolution du monde islamique et répondre adéquatement aux exigences du 21^{ème} siècle.

L'Organisation a l'insigne honneur de galvaniser la Oummah dans une parfaite unité et de représenter dignement le monde musulman en épousant les causes qui tiennent à cœur à plus de 1,5 milliard des musulmans à travers le monde. L'Organisation entretient des relations de concertation et de coopération avec l'ONU et d'autres organisations intergouvernementales, pour protéger les intérêts vitaux des musulmans et œuvrer pour le règlement des conflits dans lesquels des Etats membres se trouvent impliqués. En sauvegardant les valeurs cardinales de l'Islam et des musulmans, l'Organisation a beaucoup fait pour dissiper les préjugés et a fortement prôné l'élimination de la discrimination à l'encontre des musulmans, dans toutes ses formes et manifestations.

Les Etats membres de l'OCI se trouvent confrontés à plusieurs défis du 21^{ème} siècle et afin d'y faire face, la 3^{ème} Session extraordinaire du Sommet Islamique, tenue à Makkah en décembre 2005, a conçu un projet appelé Programme d'action décennal, qui prévoit une action commune des Etats membres. Le Programme d'Action Décennal de l'OCI (PAD) a été mis en œuvre avec succès et a été entièrement bouclé avec la fin de l'année 2015.

L'Organisation a élaboré un programme successeur pour la prochaine décennie (2016-2025). Le nouveau Programme d'action OCI-2025 s'appuie sur les dispositions de la Charte de l'OCI et se décline en 18 domaines prioritaires et 107 objectifs. Les domaines prioritaires incluent les problématiques de la paix et de la sécurité, la Palestine et Al-Qods, la lutte contre la pauvreté, la lutte contre le terrorisme, l'investissement et les finances, la sécurité alimentaire, la science et la technologie, les changements climatiques et le développement durable, la modération, la culture et l'harmonie interconfessionnelle, l'autonomisation des femmes, l'action humanitaire islamique commune, les droits de l'homme et la bonne gouvernance, pour n'en citer que ceux-là.

Le Sommet Islamique, le Conseil des Ministres des Affaires Etrangères et le Secrétariat Général constituent les principaux organes de l'OCI. L'Organisation compte également trois comités thématiques permanents qui sont le comité de la science et de la technologie, le comité de l'économie et du commerce, le comité de la communication et de la culture ainsi que le Comité Al-Qods. En outre, l'Organisation possède des institutions spécialisées opérant sous sa bannière, telles que la Banque Islamique de Développement (BID) et l'Organisation islamique pour l'éducation, la science et la culture (ISESCO). Ces comités thématiques, organes subsidiaires et institutions affiliées de l'Organisation jouent un vital et complémentaire en travaillant dans divers domaines.

Pour lire plus, visitez le site
www.oic-oci.org



نظام التعاون الإسلامي
OIC - OCI

A Lui nous recourons

En me faisant l'honneur de m'élire Secrétaire général de cette prestigieuse institution, les Etats membres me confient un mandat et une grande responsabilité. Je prie Allah de m'aider, avec le soutien des Etats membres, associé aux efforts de tous mes collègues, à assumer les charges de ce mandat et à faire en sorte que cette grande organisation internationale, qui est la deuxième plus grande organisation gouvernementale après les Nations unies, puisse réaliser ses ambitions.

J'ai été précédé à ce poste par d'éminentes personnalités de l'élite des Etats membres et chacun d'eux a laissé sa marque dans cette Organisation, et je suis déterminé, avec l'aide et la volonté de Dieu, à accomplir mes fonctions de façon à satisfaire d'abord le Dieu Tout-Puissant, puis œuvrer à la réalisation des aspirations des Etats membres et des affiliés de l'Organisation de la Coopération Islamique. La succession des Secrétaires généraux à la tête de cette Organisation démontre la sagesse et le succès de nos Etats membres en matière de rotation des postes de leadership entre les groupes géographiques. A l'instant où les Etats membres ont fait l'honneur au Secrétaire général d'approuver sa nomination, il devient systématiquement responsable devant eux. Aussi, je mettrai tout en œuvre pour être digne de cette confiance et veillerai à ce que le Secrétariat général soit à égale distance de tous les Etats membres.

Dès mon arrivée, j'ai trouvé dans le pays du siège toute la sollicitude et le soutien requis, à commencer par Son Altesse le Ministre des Affaires étrangères, et tous ses collègues du ministère, en passant par les responsables locaux de l'Emirat de la région de Makka Al-Mukarramah, et à leur tête Son Altesse Royale le Prince Khaled Al-Faisal, Conseiller du Serviteur des Deux Saintes Mosquées et Emir de la région, ainsi que tous les organes de la province de Djeddah.

Les conditions politiques et économiques qui s'accroissent ne laissent point de répit et il a donc fallu, dès le premier jour, que je travaille en parallèle sur deux fronts. Je devais, en premier, répondre aux défis auxquels sont confrontés les Etats membres, puis veiller à l'orientation des processus d'action au sein même du Secrétariat général. L'activité la plus notable a été la convocation de la 17ème Session extraordinaire des Ministres des Affaires étrangères à Islamabad, capitale de la République islamique du Pakistan, sur la situation humanitaire en République islamique d'Afghanistan. La tâche ne semble pas facile et souple, car les défis auxquels l'OCI est confrontée se poursuivent, au premier rang desquels figure la cause palestinienne, qui subit les violations commises par Israël.

Les problèmes d'asile, de misère, de pauvreté, de maladies et d'épidémies, ou les complications résultant des guerres civiles, de l'extrémisme violent et du terrorisme, ou encore la souffrance des communautés musulmanes dans les pays non membres, comme la minorité musulmane des Rohingyas au Myanmar, et les questions des communautés musulmanes dans de nombreux pays du monde, sont autant de questions qui exigent que l'Organisation agisse efficacement dans une coordination continue à tous les niveaux.

L'importance stratégique de l'Organisation l'habilite à entretenir d'importants partenariats internationaux à travers ses bureaux de New York, de Genève et de Bruxelles, auxquels s'ajoutent Kaboul, Ramallah, Niamey, Bagdad et Mogadiscio, de pair avec l'action qu'elle accomplit sans relâche avec les organisations internationales, en particulier les Nations Unies, l'Union européenne, l'Union africaine, la Ligue des Etats arabes, le Conseil de coopération des Etats arabes du Golfe, et l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASIAN), ainsi que d'autres organisations régionales et internationales, dont nous sommes pleinement convaincus de l'importance du travail que nous entreprenons en commun.

L'Organisation de la Coopération Islamique se prévaut d'une force implicite représentée par le groupe islamique à l'Assemblée générale des Nations Unies, et nous sommes pleinement conscients que l'Organisation repose sur plusieurs axes, lui assurant ainsi une grande mobilité. Ainsi, le pouvoir de vote dont jouit l'Organisation à travers son groupe dans les forums internationaux de New York, Genève et Paris, lui confère une position déterminante dans la décision politique, économique, humaine et culturelle mondiale.

Et enfin, l'Organisation de la Coopération Islamique ne peut avancer avec ses nombreux dossiers sans une équipe professionnelle efficace dotée de l'expertise et du savoir-faire diplomatique et politique requis, associés à de nombreux autres domaines de connaissances. Je suis sûr que nous ne pouvons pas nous en passer, et que la famille du Secrétariat général et ses effectifs continueront à apporter une aide précieuse à l'Organisation dans tout ce qu'elle entreprend. Je ne saurais trop insister non plus sur le rôle des organes subsidiaires et des institutions affiliées et spécialisées de l'Organisation, ou qui en relèvent, en raison de leurs tâches qui constituent des extensions appréciables, chacune dans son domaine de compétence.

Allah est le seul garant du succès.



Hissein Brahim Taha

*Secrétaire général
de l'Organisation de la
Coopération Islamique*

L'Organisation de la Coopération Islamique se prévaut d'une force implicite représentée par le groupe islamique à l'Assemblée générale des Nations Unies, et nous sommes pleinement conscients que l'Organisation repose sur plusieurs axes, lui assurant ainsi une grande mobilité

Journal de l'OCI

Publié par
L'Organisation de la Coopération Islamique

Directeur du Département de
l'Information
Rédacteur en chef

Wajdi Sindi

Editeur
Bashir Sa'ad Abdullahi

Mise en page et conception
Mohammed Abdelqader Qalaba

Conseil consultatif
Amb. Tareg Bakheet
Hasan Basri Arsalan

Revision
Teysir Arslan

Adresse :
Madinah Road, P.O. Box 178,
Jeddah-21411, Arabie Saoudite
Tél : 012 6515222 Fax : 012 6512288
Telx. : 601366 Islamic SJ.
Site Internet : www.oic-oci.org

Pour les commentaires,
les demandes de renseignements

E-mail : journal@oic-oci.org
Observateur permanent de l'OCI
auprès de l'ONU Bureau de New York

320 East - 51st Street
New York 10022
New York, États-Unis
www.oicun.org

oic@un.int
OIC Permanent Observer
to the UN Geneva Office
ICC-20, Route Pre-Bois - Case Postal 1818
CH 1215, Geneve, Suisse
www.oic-un.org
oic@oic-un.org

Les opinions exprimées par les rédacteurs/auteurs des articles publiés dans le Journal de l'OCI ne représentent pas nécessairement les vues de l'OCI, mais sont les vues personnelles des auteurs eux-mêmes. Cependant, l'OCI se réserve le droit/discrétion d'amender, réviser, éditer, supprimer ou d'examiner toute partie ou portion du texte comme et partout où cela est jugé nécessaire.

Liens connexes de l'OCI

Organes subsidiaires

L'Académie Internationale du Fiqh Islamique (IIFA) www.fiqhacademy.org
Le Centre de Recherches Statistiques, Économiques et Sociales et de Formation pour les Pays Islamiques (SESRIC) www.sesrtic.org
Le Centre de Recherches sur l'Histoire, l'Art et la Culture Islamiques (IRCICA) www.ircica.org
Le Centre islamique pour le développement du commerce (CIDC) www.icdt-oic.org
L'Université Islamique de Technologie (UIT) www.iutoic-dhaka.edu

Institutions et organes spécialisés

La Banque islamique de développement (BID) www.isdb.org
Agence internationale de presse islamique (IINA) www.islamicnews.org.sa
L'Organisation de radiodiffusion des États islamiques (ISBO) www.isboo.org
L'Organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture à Rabat (ICESCO) www.isesco.org.ma
Académie des sciences du monde islamique (IAS) www.ias-worldwide.org

Institutions affiliées

Chambre islamique de commerce et d'industrie (CICI) www.icci-oic.org
Organisation des capitales et villes islamiques (OICC) www.oicc.org
Organisation de l'Association islamique des armateurs (OISA) www.oisa-online.com
Fédération mondiale des écoles arabo-islamiques internationales (WF AIS) www.wfais.org
Forum de la jeunesse de la Conférence islamique pour le dialogue et la coopération (ICYF-DC) www.icyf.com
Académie des sciences du monde islamique (IAS) www.ias-worldwide.org

Programme d'action de l'Organisation de la Coopération Islamique (janvier-mars 2022)

- 3 janvier 2022** : La 65^{ème} session du Conseil permanent du Fonds de solidarité islamique - Siège du Secrétariat général - Djeddah
- 5-6 janvier 2022** : La 35^{ème} session du Comité islamique du Croissant international - Siège du Secrétariat général - Djeddah
- 11-13 janvier 2022** : Réunion du Comité islamique pour les affaires économiques, culturelles et sociales - Siège du Secrétariat général - Djeddah
- 18-20 janvier 2022** : Réunion de la Commission permanente des finances - Siège du Secrétariat général - Djeddah
- 23-25 janvier 2022** : Réunion préparatoire des hauts fonctionnaires pour la 48^{ème} session du Conseil des Ministres des affaires étrangères - Siège du Secrétariat général - Djeddah
- 2 février 2022** : Conférence intitulée «Le rôle de l'éducation dans la promotion du développement en Afrique» - Siège du Secrétariat général - Djeddah
- 6 février 2022** : La 14^{ème} réunion du Comité directeur de l'OCI sur la santé - Siège du Secrétariat général - Djeddah
- 6-7 février 2022** : Réunion du Groupe d'experts gouvernementaux pour discuter du document du Pacte de l'OCI relatif aux droits de l'enfant - siège du Secrétariat général - Djeddah
- 10 février 2022** : Atelier de l'Unité d'observation des élections, en coopération avec les Nations Unies - Siège du Secrétariat général - Djeddah
- 22-23 mars 2022** : La 48^{ème} session du Conseil des Ministres des affaires étrangères - Islamabad - République islamique du Pakistan



TABLE DES MATIÈRES

Dossier spécial

- 4 Appel de Hissein Taha en faveur du soutien à la Mission de l'OCI à Kaboul
- 5 Le Premier ministre du Pakistan examine avec le Secrétaire général les questions de «coopération islamique»
- 9 Appui mondial au rôle humanitaire de l'OCI en Afghanistan

Dossier de la Palestine

- 12 La Déclaration d'Islamabad met l'accent sur le caractère central de la cause palestinienne
- 14 Le 104^{ème} anniversaire de la tristement célèbre promesse de Balfour
- 15 Journée de solidarité avec le peuple palestinien à Djeddah, New York et Genève

Sous le microscope

- 16 Des pertes évaluées à 140 milliards de dollars entre 1970 et 2011 à cause des catastrophes
- 17 Le Secrétariat général appelle à soutenir le Fonds de solidarité et à s'intéresser à la question palestinienne et au Lac Tchad - 1800 projets à travers le monde d'une valeur de 241 millions de dollars

Rencontres

- 26 Al-Sisi met l'accent sur le caractère central de la cause palestinienne
- 27 Hissein Taha examine les problèmes du monde musulman avec le Président Turc

La Ministérielle d'Islamabad

- 32 L'OCI salue les efforts déployés à travers le monde pour faire face au terrorisme qui cible ses Etats membres

Nouvelles de l'OCI

- 34 L'OCI salue les efforts internationaux contre le terrorisme dans ses Etats membres
- 36 Renforcement de la présence de l'OCI dans le Sahel et le Bassin du lac Tchad
- 38 Russie et monde islamique : Le Secrétaire général met l'accent sur la coopération et l'élargissement de la participation
- 44 L'OCI suit l'évolution de la situation en Somalie

Le monde islamique

- 47 Les potiers tunisiens luttent contre la récession
- 48 La reprise des vols internes en Malaisie
- 49 Nigeria : «Fadama», un projet agricole devenu une marque de commerce nationale
- 50 Un Coran numérique pour les personnes atteintes de cécité à Al-Haram Al-Charif

Organes

- 53 L'Union des radiodiffusions tient son Assemblée générale
- 55 Al-Malik appelle au renforcement de la contribution de «l'arabe» au développement de l'intelligence artificielle
- 58 La BID prête à travailler avec des partenaires pour atteindre le développement durable

Publications

- 61 Rapport sur «L'industrie Halal» élaboré par le SESRIC



Journée mondiale de l'enfance

28



Prévisions de croissance du libre-échange dans les pays africains

29



Yaoundé, Capitale de la Culture islamique

39



1839 décès dans des tentatives d'immigration vers l'Europe

63



«Guinée Bissau»

64





Un règlement politique durable en Afghanistan pour prévenir le retour du terrorisme

Appel de Hissein Taha en faveur du soutien à la Mission de l'OCI à Kaboul

La 17^{ème} Session extraordinaire du Conseil des Ministres des Affaires étrangères des Etats membres de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI) a entamé ses travaux, le 19 décembre 2021, à Islamabad, Capitale de la République islamique du Pakistan, pour examiner la grave situation humanitaire en République islamique d'Afghanistan.

Ont pris la parole à la séance d'ouverture respectivement S.E. le Premier ministre de la République islamique du Pakistan, M. Imran Khan ; le Ministre des Affaires étrangères du Pakistan, S.E. M. Shah Mahmood Qureshi ; le Ministre des affaires étrangères du Royaume d'Arabie saoudite qui assure la Présidence du 14^{ème} Sommet islamique, S.A.R. le Prince Faisal bin Farhan bin Abdullah ; S.E. le Secrétaire général de l'Organisation de la coopération islamique, M. Hissein Brahim Taha ; et Son Excellence le Président du Groupe de la Banque islamique de développement, Dr Muhammad Sulaiman Al Jasser.

Le Secrétaire général de l'OCI a affirmé que le rôle des Etats membres de l'OCI dans la fourniture de l'aide humanitaire est plus

que jamais nécessaire au vu de l'ampleur des défis humanitaires auxquels le peuple afghan est confronté, et que la pandémie de la Covid-19 n'a fait qu'exacerber dans toutes ses dimensions. Il a appelé à cet égard à renforcer le rôle de la Mission de l'OCI à Kaboul et à la doter des ressources financières, humaines et logistiques appropriées afin qu'elle puisse s'acquitter pleinement de ses responsabilités en matière de coordination des opérations humanitaires en Afghanistan et de soutien au développement du Peuple afghan. Il a également invité les Etats membres et les institutions de l'OCI à fournir l'assistance humanitaire par le biais de la Mission de l'OCI, conformément aux recommandations énoncées dans la Déclaration finale de la Réunion extraordinaire à composition non limitée au niveau des Délégués permanents sur la situation en Afghanistan, qui s'est tenue le 22 août 2021 au siège de l'OCI à Jeddah. A cet égard, M. Taha a salué le soutien humanitaire apporté par de nombreux Etats membres au peuple afghan, notamment le pont aérien lancé par le Royaume d'Arabie saoudite, qui a coïncidé avec la tenue de la présente Con-

férence. Le Secrétaire général a exprimé, à cette occasion, ses vifs remerciements au Royaume d'Arabie saoudite, Président de la 14^{ème} Session du Sommet islamique, pour son initiative de convoquer cette importante réunion, qui s'inscrit dans le cadre de son ferme engagement à soutenir la solidarité et l'action islamiques communes. Il a également exprimé ses sincères remerciements au Gouvernement et au peuple de la République islamique du Pakistan qui a bien voulu abriter ladite Conférence, ainsi que pour son bienveillant accueil et sa généreuse hospitalité envers les participants, réitérant ainsi son plein engagement à soutenir la cause de la Oummah islamique et à œuvrer en faveur de la consolidation de la sécurité et de la paix dans la région.

Le Secrétaire général a chaleureusement remercié tous les Etats membres pour son élection au poste de Secrétaire général de l'Organisation, et a saisi l'opportunité de sa première rencontre avec les Ministres des affaires étrangères pour souligner l'honneur qu'il éprouve d'être au service des Etats membres et des Musulmans du monde entier.



Le Premier ministre du Pakistan examine avec le Secrétaire général les questions de «coopération islamique»

En marge de la 17^{ème} Session extraordinaire du Conseil des Ministres des Affaires étrangères des Etats membres de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), Son Excellence le Premier ministre de la République islamique du Pakistan, M. Imran Khan, a reçu à Islamabad le Secrétaire général de l'OCI, M. Houssein Brahimi Taha. Les deux parties se sont longuement entretenues de la situation en Afghanistan et de la nécessité de mobiliser les efforts en vue d'apporter d'urgence l'aide et l'assistance au peuple afghan et, partant, d'assurer la sécurité et la stabilité.

Les deux responsables ont également évoqué les développements de la question du Jammu-et-Cachemire et les efforts déployés par l'OCI pour soutenir le peuple cachemirien dans sa lutte pour recouvrer ses droits légitimes, y compris le droit à l'autodétermination, confirmé par toutes les résolutions du Sommet islamique et du Conseil des Ministres des affaires étrangères, ainsi que par les résolutions des Nations unies et du Conseil de sécurité. Les deux parties se sont également penchées sur la recrudescence du phénomène de l'islamophobie et passé en revue

les efforts consentis par le Pakistan pour le combattre.

Par ailleurs, le Secrétaire général de l'OCI a rencontré au Ministère pakistanais des Affaires étrangères, à Islamabad, S.E. Dr Shah Mahmood Qureshi, Ministre des Affaires étrangères de la République islamique du Pakistan. Le Secrétaire général a exprimé sa profonde reconnaissance au Gouvernement de la République islamique du Pakistan qui a bien voulu accueillir ladite Réunion et salué le rôle de premier ordre joué par le Pakistan, en tant que membre fondateur de l'OCI, en soutenant continuellement l'Organisation et en contribuant au raffermissement de l'action islamique commune entre les Etats membres de l'OCI.

M. Taha a également abordé avec le Ministre des affaires étrangères nombre de questions d'intérêt commun.

Pour sa part, M. Qureshi a félicité le Secrétaire général pour sa prise de fonction à la tête du Secrétariat général de l'OCI, saluant par la même occasion les efforts déployés par l'OCI pour renforcer la solidarité islamique, tout en l'assurant du soutien continu du Pakistan. Il a également exprimé

ses remerciements au Secrétariat général de l'OCI, sous la direction de M. Taha, pour les excellents préparatifs et dispositions pris pour la tenue de la Session extraordinaire du CMAE sur l'Afghanistan.

La rencontre s'est déroulée en présence du Secrétaire général adjoint aux Affaires culturelles, sociales et humanitaires, l'Ambassadeur Tarig Ali Bakheet, et du Directeur général du Cabinet du Secrétaire général, Dr. Mahamat Adoum Koulbou.

M. Houssein Taha avait indiqué que cette réunion extraordinaire s'inscrit dans le prolongement des efforts de l'OCI concernant la situation en Afghanistan, où elle a tenu le 22 août 2021 au siège du Secrétariat général de l'OCI? à la demande de l'Arabie saoudite, une réunion extraordinaire à composition non limitée au niveau des délégués permanents, au cours de laquelle les participants ont affirmé leur solidarité avec le peuple afghan, tout en réitérant l'engagement des Etats membres de l'OCI de l'aider à instaurer la paix, la sécurité, la stabilité et le développement en Afghanistan.

Nomination d'un Envoyé spécial du Secrétaire général à Kaboul

L'Organisation entame l'opération de coordination de la fourniture de l'aide à l'Afghanistan



L'Organisation de la coopération islamique (OCI) a tenu une réunion de haut niveau en préparation à la Réunion extraordinaire du Conseil des ministres des Affaires étrangères de l'OCI sur la situation humanitaire en Afghanistan, prévue le 18 décembre 2021 dans la capitale pakistanaise. Dans l'allocution qu'il a prononcée à la séance d'ouverture, de la réunion, le Sous-secrétaire adjoint aux Affaires humanitaires, l'Ambassadeur Tarig Ali Bakheet, a souligné que le peuple afghan a désespérément besoin de secours et de paix après des décennies de guerre, de souffrance et d'insécurité.

A cet égard, l'Ambassadeur Bakheet a précisé que : «Il est essentiel que la communauté internationale prenne rapidement des mesures efficaces pour que le peuple afghan ait accès sans entrave à une aide vitale et que l'assistance humanitaire soit intensifiée». Et d'ajouter que «Le Bureau humanitaire de l'OCI à Kaboul assumera sa responsabilité en coordination avec les différentes agences internationales pour fournir l'assistance requise aux millions de personnes dans le besoin».

L'Ambassadeur Tarig s'est déclaré confiant que l'OCI, les Nations unies, les partenaires régionaux ainsi que les principales parties prenantes prendront les mesures appropriées pour apporter des solutions durables

à la situation humanitaire catastrophique en Afghanistan, où des millions de vies sont en jeu.

Il a également exprimé toute sa gratitude au Royaume d'Arabie saoudite, qui assure la présidence du Sommet islamique, pour avoir pris l'initiative importante de convoquer une session extraordinaire du Conseil des Ministres des affaires étrangères. Dans le même temps, il a exprimé ses vifs remerciements au gouvernement de la République islamique du Pakistan qui a si généreusement accueilli la Conférence.

Auparavant, le Secrétaire général de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI), M. Hissein Brahim Taha, a annoncé la nomination de l'Ambassadeur Tarig comme son Envoyé spécial pour l'Afghanistan, ce qui devrait permettre d'assurer le suivi de ce qui a été convenu dans la Résolution adoptée par le Conseil des Ministres des affaires étrangères, en particulier la coordination des efforts portant sur la fourniture de l'aide humanitaire au peuple afghan. Cette nomination est intervenue lors de la séance de clôture de la 17ème Session extraordinaire du Conseil des Ministres des affaires étrangères des Etats membres de l'OCI. L'envoyé spécial devrait coordonner les efforts d'aide et d'assistance, étant mandaté pour poursuivre les contacts économiques et politiques avec

l'Afghanistan.

Avec le démarrage des préparatifs pour la conférence extraordinaire des Ministres des affaires étrangères sur la situation humanitaire en Afghanistan, le Secrétaire général a salué l'annonce de l'Arabie saoudite. Le Secrétariat général de l'OCI s'est félicité de l'annonce saoudienne de lancer une importante opération de secours en faveur du peuple afghan, avec l'arrivée d'un premier pont aérien en Afghanistan. M. Hissein Taha s'est félicité de cette démarche, tout en appelant les Etats membres et les institutions financières islamiques à apporter un soutien au peuple afghan afin d'atténuer les conséquences humanitaires actuelles.

Dans ses déclarations à la presse, le Secrétaire général a souligné que la communauté internationale doit, plus que jamais, faire en sorte que l'Afghanistan ne soit plus utilisé comme plate-forme ou refuge pour les terroristes et de veiller à ce qu'aucune organisation terroriste ne puisse s'implanter. Aussi, a-t-il précisé, la communauté internationale est tenue de trouver des solutions politiques durables à la situation de l'Afghanistan afin qu'il puisse retrouver rapidement sa place au sein de la communauté internationale et bénéficier des systèmes économiques et financiers mondiaux.

Les Ministres des Affaires étrangères de l'OCI décident la création d'un Fonds humanitaire en faveur de l'Afghanistan



Les Ministres des affaires étrangères de l'Organisation de la coopération islamique ont exprimé leur solidarité avec le peuple afghan dans sa quête d'un Afghanistan pacifique, uni, stable, souverain et prospère. En conséquence, la Réunion a décidé de créer un fonds d'affectation spéciale pour les affaires humanitaires sous les auspices de la Banque islamique de développement, qui servira à acheminer l'aide humanitaire vers l'Afghanistan, notamment par le biais de partenariats avec d'autres acteurs internationaux. Il a également exhorté l'Afghanistan à respecter les principes et desseins énoncés dans la Charte de l'ONU et la Charte de l'OCI, et à respecter ses obligations au titre des conventions et traités internationaux, y compris ses obligations au titre des pactes internationaux relatifs aux droits de l'homme, en particulier en ce qui concerne la droits des femmes, des enfants, des jeunes, des personnes âgées et des personnes à besoins spéciaux, ainsi que la préservation des valeurs familiales, tels que les prévoient les enseignements et principes islamiques.

Dans sa résolution émise à la 17ème Session extraordinaire à Islamabad, République islamique du Pakistan, le 19 décembre 2021, le Conseil des Ministres des affaires étrangères de l'OCI a salué l'initiative du Royaume d'Arabie saoudite de convoquer, en sa qualité de président du le Sommet islamique, une session extraordinaire du Conseil des ministres des affaires étrangères de l'Organisation de la coopération islamique

sur la situation humanitaire en Afghanistan. Il s'est félicité, par la même occasion, de la décision de la République islamique du Pakistan d'accueillir la réunion à Islamabad le 19 décembre 2021, tout en rappelant les efforts déployés par la République d'Indonésie, en marge des travaux de l'Assemblée générale des Nations Unies, pour mettre en évidence la grave situation humanitaire en Afghanistan, ainsi que les inquiétudes et les préoccupations exprimées unanimement par les pays islamiques en vue d'aller de l'avant dans la solution de la situation humanitaire en Afghanistan.

La Résolution attire l'attention sur les rapports émanant du système des Nations unies selon lesquels la crise humanitaire en Afghanistan se déroule à un rythme et à une échelle jusqu'ici inconnus dans l'histoire récente, et encourage le Système des Nations Unies, en particulier le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR), le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA), le Programme alimentaire mondial (PAM), le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) et le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), à poursuivre leurs opérations conjointes avec l'OCI pour l'acheminement de l'aide humanitaire urgente.

Dans cette résolution, la Réunion se félicite de l'initiative de l'Ouzbékistan de créer sous les auspices des Nations unies un pôle logistique régional dans la ville de Termez en vue de fournir une assistance humanitaire

d'urgence et permanente au peuple afghan, ainsi qu'aux pays qui abritent les réfugiés afghans.

La Résolution exhorte la Communauté internationale en général, et le Conseil de sécurité de l'ONU en particulier, à veiller à ce que les sanctions ciblées existantes n'entravent pas l'octroi de l'aide humanitaire ou des ressources économiques nécessaires à la préservation des institutions, des établissements scolaires et des hôpitaux en Afghanistan, et à permettre aux institutions multilatérales de développement, agences, fonds et programmes des Nations unies et autres organisations humanitaires de canaliser l'aide et les secours par le truchement des organisations humanitaires existantes, tout en insistant sur l'importance d'un engagement soutenu de la part de la Communauté internationale en faveur de l'Afghanistan, en particulier pour répondre aux besoins humanitaires et de développement du peuple afghan.

La Réunion extraordinaire du Conseil des Ministres des affaires étrangères a décidé, par ailleurs, que l'OCI jouera un rôle de premier ordre dans l'acheminement de l'assistance humanitaire et de l'aide au développement destinées au peuple afghan. Elle a demandé, à cet effet, au Secrétariat général de prendre des mesures immédiates pour renforcer la Mission de l'OCI à Kaboul, en la dotant des ressources humaines, financières et logistiques qui lui permettront d'établir des partenariats mondiaux et de rationaliser les opérations d'aide sur le terrain.

Appel mondial en faveur d'une contribution à l'initiative de la sécurité alimentaire en Afghanistan



La Résolution formulée par la 17^{ème} Session extraordinaire du Conseil des Ministres des affaires étrangères de l'Organisation de la coopération islamique, tenue à Islamabad, en République islamique du Pakistan, le 19 décembre 2021 encourage les Etats membres de l'Organisation de coopération islamique, les bailleurs de fonds internationaux, les Fonds et programmes des Nations Unies et d'autres acteurs internationaux à contribuer généreusement au Programme de sécurité alimentaire pour l'Afghanistan, réitérant l'appel au Secrétaire général de l'OCI d'œuvrer conjointement avec les institutions financières donatrices pour fournir l'aide humanitaire et économique nécessaire à l'Afghanistan et aux réfugiés afghans dans les pays voisins.

Elle exhorte les Etats membres de l'OCI et la Communauté internationale, y compris le système des Nations unies, ainsi que les organisations internationales et les institutions financières internationales, à fournir sans discontinuer à l'Afghanistan toute l'assistance possible et nécessaire au relèvement, à la reconstruction, au développement, tant sur les plans financier et éducatif que technique et matériel, en tant qu'outils politiques pour promouvoir la réalisation et la jouissance des libertés et droits fondamentaux pour tous les citoyens afghans. Elle insiste, en outre, sur la nécessité de lutter contre le terrorisme en Afghanistan et de veiller à ce que le territoire afghan ne soit

pas utilisé comme plate-forme ou refuge sûr par tout groupe ou organisation terroriste. La Résolution de la Réunion d'Islamabad demande instamment l'Afghanistan à prendre des mesures concrètes contre toutes les organisations terroristes, notamment Al-Qaïda, Daech et leurs affiliés, à savoir le Mouvement islamique du Turkménistan oriental (ETIM) et le Mouvement des Talibans du Pakistan (TTP), entre autres. De même qu'elle réaffirme que la paix, la sécurité et la stabilité en Afghanistan contribueront au retour dans la sécurité et la dignité de tous les réfugiés afghans et des personnes déplacées à l'intérieur, et joueront un rôle constructif dans le développement de l'Afghanistan.

Par la même occasion, la Résolution du CMAE exhorte la Communauté internationale à rester vigilante contre toute possibilité d'incitation à la sédition et le rôle de saboteurs, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays, pour entraver les efforts visant le retour de la paix et de la stabilité en Afghanistan. Elle appelle, par ailleurs, les autorités afghanes à continuer d'œuvrer en faveur d'une plus grande inclusion, y compris en développant une feuille de route pour renforcer la participation de tous les Afghans, en particulier les femmes et les filles, dans tous les domaines de la vie.

La Réunion souligne que le développement, la paix, la sécurité, la stabilité, et les droits de l'homme sont des notions interdépendantes qui se complètent et se renforcent mutuel-

lement. Elle réaffirme, dans ce contexte, le ferme attachement des Etats membres de l'OCI à la souveraineté de l'Afghanistan, ainsi qu'à son indépendance, son intégrité territoriale et son unité nationale, précisant à cet effet que la situation humanitaire, sociale et économique actuelle en Afghanistan est, entre autres, liée au conflit prolongé dont ce pays est le théâtre. Elle insiste, à cet égard, sur la nécessité d'investir dans le développement humain pour instaurer la paix et promouvoir le développement durable dans le pays.

La Résolution exprime sa solidarité avec le peuple afghan ; et réitère l'engagement des Etats membres de l'OCI à contribuer à l'instaurant de la paix, de la sécurité, de la stabilité et du développement en Afghanistan. Elle précise que, selon les estimations de l'ONU, 60% des 38 millions d'habitants de l'Afghanistan sont confrontés à des «niveaux de faim de proportions catastrophiques» et que la situation empire chaque jour, exprimant à ce propos sa profonde inquiétude face à l'aggravation de la crise humanitaire dans le pays, en particulier l'avertissement émis par le Programme alimentaire mondial selon lequel 22,8 millions de personnes - soit plus de la moitié de la population afghane - sont confrontées à une grave pénurie alimentaire, et que 3,2 millions d'enfants et 700.000 femmes enceintes et allaitantes sont à risque de malnutrition aiguë.

Appui mondial au rôle humanitaire de l'OCI en Afghanistan

De nombreux pays à travers le monde ont exprimé leur soutien à la Réunion extraordinaire des Ministres des affaires étrangères des Etats membres de l'Organisation de la coopération islamique qui s'est tenue à Islamabad, et qui s'est penchée sur la situation en Afghanistan, ainsi que leur appui aux conclusions de la réunion. De nombreux tweets sont arrivés sur l'application Twitter du Secrétaire d'Etat américain Anthony Blinken, du Représentant spécial américain pour l'Afghanistan Thomas West et de l'ambassadeur de Chine à Islamabad, qui a participé aux travaux de la réunion d'Islamabad, outre les tweets provenant de l'ONU par l'intermédiaire du Sous-Secrétaire général aux affaires humanitaires et coordinateur des secours d'urgence, Martin Griffiths, et le Directeur général du Comité international de la Croix-Rouge, Robert Mardini, qui a insisté sur l'impératif que la vie et la dignité du peuple afghan prennent la préséance sur

la politique.

La Résolution des Ministres des affaires étrangères des Etats membres de l'Organisation de la coopération islamique, qui se sont réunis en session extraordinaire à Islamabad sur la situation en Afghanistan, a rappelé que la Communauté internationale s'attend à ce que tous les Afghans saisissent cette opportunité historique pour promouvoir la réconciliation nationale, respectent les conventions et accords internationaux, et adhèrent aux normes internationales de gouvernance inscrites dans la Charte de l'Organisation des Nations unies et ses résolutions.

La Résolution a souligné qu'un effondrement économique en Afghanistan aboutirait à un exode massif de réfugiés et favoriserait l'extrémisme, le terrorisme et l'instabilité, avec toutes les conséquences désastreuses que cela entraînerait pour la paix et la stabilité régionales et internationales. Elle a, de même,

insisté sur la nécessité d'aider l'Afghanistan à lutter contre la pauvreté, à créer des opportunités d'emploi et à fournir les services publics essentiels à ses citoyens, notamment en ce qui concerne la nourriture, l'eau potable, l'éducation de qualité et les services de santé. Elle reconnaît, par ailleurs, les efforts de la Communauté internationale, des pays voisins, des agences donatrices et des autres organisations internationales dans la fourniture de l'aide humanitaire d'urgence à l'Afghanistan. Elle a souligné, dans ce contexte, que les efforts de développement des institutions et de renforcement des capacités au cours de décennies d'assistance et de soutien internationaux à l'Afghanistan sont sur le point de s'effondrer, et que le relèvement des institutions de l'Etat et le rétablissement des capacités nécessaires pourrait prendre des décennies si des mesures urgentes ne sont pas prises pour enrayer la spirale négative actuelle.

Honoured to address the @oic_oci Extraordinary Ministerial on the humanitarian situation in Afghanistan, hosted by @ImranKhanPTI and @KSAmotaEN.

The people of Afghanistan are in a free fall. We cannot fail to do what we know is right, and what we know is possible.

3:41 PM - Dec 19, 2021 - Twitter Web App

J'ai eu l'honneur de m'adresser à la réunion extraordinaire des Ministres des affaires étrangères de l'Organisation de la coopération islamique sur la situation humanitaire en Afghanistan, accueillie par le Premier ministre pakistanais Imran Khan et le Ministre saoudien des affaires étrangères. Le peuple afghan est en chute libre. Nous ne pouvons manquer de faire ce que nous savons être juste et ce que nous savons est possible.

L'Ambassadeur de la République populaire de Chine à Islamabad, Nong Rong

Nous félicitons le Pakistan pour son accueil fructueux de la 17ème Session extraordinaire de la réunion des Ministres des affaires étrangères de l'Organisation de la coopération islamique. L'OCI joue un rôle crucial dans la promotion de la coopération entre la Chine et le monde islamique.

The OIC Extraordinary Session on Afghanistan is a prime example of our collective determination and action to help those most in-need. We thank Pakistan for hosting this vital meeting & inviting the global community to continue cooperating to support the Afghan people. #OIC4Af

8:15 PM - Dec 22, 2021 - Twitter Web App

Le Secrétaire d'Etat américain Anthony Blinken

La session extraordinaire de l'Organisation de la coopération islamique sur l'Afghanistan est un brillant exemple de notre détermination collective et notre détermination à aider ceux qui en ont le plus besoin.

A productive OIC session today with important outcomes - not least the creation of a humanitarian trust fund and the naming of an OIC Special Envoy. The U.S. warmly welcomes the OIC's role and contributions. #OIC4Af

11:29 PM - Dec 16, 2021 - Twitter Web App

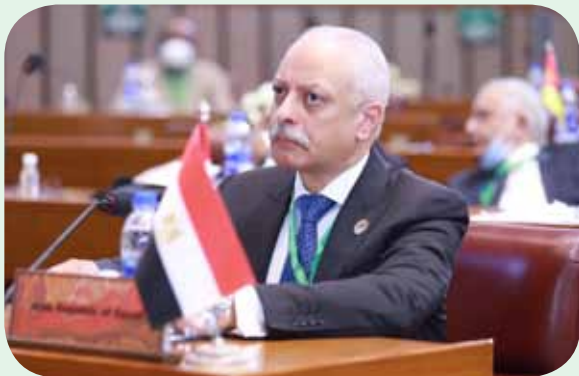
Une session fructueuse de l'OCI aujourd'hui, qui a débouché sur des résultats importants - notamment la création d'un Fonds d'affectation spéciale humanitaire et la nomination d'un envoyé spécial de l'OCI.

Photos à l'occasion du Conseil extraordinaire des Ministres des Affaires étrangères de l'OIC



Islamabad- République islamique du Pakistan

Photos à l'occasion du Conseil extraordinaire des Ministres des Affaires étrangères de l'OCI



Islamabad- République islamique du Pakistan



La Déclaration d'Islamabad met l'accent sur le caractère central de la cause palestinienne

La Déclaration d'Islamabad issue de la Réunion extraordinaire du Conseil des Ministres des affaires étrangères des Etats membres (CMAE) de l'Organisation de la coopération islamique sur la question palestinienne a dénoncé les atteintes incessantes des autorités d'occupation israélienne à la sainte Mosquée d'Al-Aqsa/Al-Haram Al-Charif et leurs tentatives répétées de changer son statut historique et juridique, sous de vains prétextes religieux, insistant à cet égard sur le caractère central de la cause palestinienne. A cela s'ajoute la multiplication des incursions de colons extrémistes sous la protection des forces d'occupation israéliennes, voire même des forces d'occupation elles-mêmes, toutes catégories confondues, dans les enceintes de la Mosquée, ainsi que la fermeture des portes de la Mosquée d'Al-Aqsa/Al-Haram al-Charif, les tentatives répétées d'y imposer les lois israéliennes discriminatoires et les agressions incessantes contre les biens Waqfs et les installations de la sainte Mosquée. La Déclaration impute à Israël, en outre, en tant que puissance occupante dans la cité d'Al-Qods-Est, la responsabilité de toute mesure susceptible de porter atteinte à la sécurité de la Mosquée d'Al-Aqsa/Al-Haram Al-Charif et à celle des fidèles, ainsi qu'aux cadres de l'administration jordanienne des Waqfs d'Al-Qods, conformément à ses obligations en vertu du droit international humanitaire. Elle demande à Israël de mettre immédiatement un terme à

toutes les violations illégales et provocations irresponsables qui constituent une profanation du caractère sacré de la Mosquée d'Al-Aqsa/Al-Haram Al-Charif et une atteinte aux sentiments des Musulmans partout dans le monde. La Déclaration d'Islamabad, publiée le 19 décembre dernier, salue la résistance des citoyens de la ville d'Al-Qods, en particulier, et du peuple palestinien, en général, face aux dispositions et aux desseins israéliens qui sapent les efforts déployés à l'échelle internationale pour mettre fin à l'occupation et instaurer une paix juste et globale.

La Déclaration issue de la réunion des Ministres des affaires étrangères réaffirme, à cet égard, son rejet de toutes les tentatives qui visent à saper le statut culturel et religieux de la ville d'Al-Qods Al-Charif, insistant sur la nécessité de maintenir le statu quo historique dans la ville et de préserver le droit du peuple palestinien à sa pleine souveraineté sur Al-Qods Al-Charif, capitale de l'Etat de Palestine. C'est aussi dans cet ordre d'idée qu'elle appelle tous les Etats et responsables à s'abstenir de participer à toute activité, de faire des déclarations ou d'y tenir des réunions officielles qui serviraient l'objectif d'Israël, la puissance occupante illégitime, de dominer la ville, et de l'encourager à poursuivre ses violations, son occupation illégale et son annexion d'Al-Qods Al-Charif. La Déclaration condamne, en outre, la délocalisation par certains pays de leurs am-

bassades ou l'ouverture de bureaux commerciaux ou diplomatiques dans la ville d'Al-Qods Al-Charif, ainsi que toute déclaration ou mesure susceptible d'affecter le statut juridique du territoire palestinien occupé, en particulier la ville d'Al-Qods Al-Charif, appelant à ce titre les Etats membres à prendre toutes les mesures nécessaires pour contrecarrer ces comportements hostiles en ligne avec les résolutions adoptées par les conférences islamiques au Sommet et le Conseil des Ministres des affaires étrangères de l'OCI.

Elle se félicite, en outre, des efforts déployés par le Royaume hachémite de Jordanie et le rôle joué par Sa Majesté le Roi Abdallah II Ibn Al Hussein, le Garant des lieux saints islamiques et chrétiens d'Al-Qods, pour défendre et préserver la ville d'Al-Qods et de ses lieux saints islamiques et chrétiens, ainsi que pour le soutien qu'il apporte à la résistance des habitants arabes palestiniens d'Al-Qods pour protéger leurs terres devant les violations et actions illégales israéliennes visant à modifier l'identité arabe, islamique et chrétienne de la ville. Elle réaffirme aussi son rejet de toutes les tentatives israéliennes qui contestent la tutelle hachémite historique, réaffirmée et reconfirmée par l'important accord signé, à Amman, le 31 mars 2013 entre Sa Majesté le Roi Abdallah II Ibn Hussein de Jordanie et Son Excellence M. Mahmoud Abbas Président de l'Etat de Palestine.



Violations israéliennes accrues contre les Palestiniens

La Terre de Palestine est le témoin quotidien de violations dont la gravité et l'impact médiatique varient selon les cas. Le Journal de l'OCI de l'organisation a constaté, au cours des mois d'octobre et de novembre derniers, un certain nombre de violations majeures, citées dans ce rapport, dont la plus importante est la décision des autorités d'occupation israéliennes de construire des milliers de nouvelles colonies de peuplement dans les territoires occupés.

L'Organisation de la coopération islamique a fermement condamné les crimes commis par les forces d'occupation israéliennes contre le peuple palestinien, y compris l'exécution sur le terrain du jeune maqdesi (habitant d'Al-Qods) Omar Abu Assab, acte qui traduit une intensification dangereuse du rythme de la violence et des agressions israéliennes continues contre le peuple palestinien. L'OCI a également condamné la politique de négligence médicale délibérée qui a conduit au décès du prisonnier palestinien Sami al-Amour dans les prisons de l'occupation israélienne, suite à la négligence médicale et du traitement inhumain des prisonniers palestiniens, tenant à cet égard les autorités d'occupation israéliennes pleinement responsables des conséquences de ces crimes auxquelles elles doivent répondre. C'est ainsi qu'elle a appelé les Nations Unies et les organismes internationaux compétents à former une commission d'enquête pour déterminer les circonstances du martyre du prisonnier Sami al-Amour et de l'enfant Abu

Assab, tout en appelant à une intervention pour sauver la vie des prisonniers palestiniens qui observent une grève de la faim et de garantir leur liberté et leur dignité.

Auparavant, le Président israélien Isaac Herzog avait pris d'assaut la mosquée Ibrahim dans la ville d'Hébron, un acte que l'OCI a vivement condamné, estimant que celui-ci s'inscrit dans le cadre des plans visant à la judaïser et à en consolider le contrôle. L'OCI voit dans la prise d'assaut de la mosquée Ibrahim une provocation aux sentiments des Musulmans, tout autant qu'une violation israélienne supplémentaire des droits du peuple palestinien, de sa terre et de ses choses sacrées. Elle a, en outre, appelé la communauté internationale à intervenir rapidement pour protéger ces lieux saints et historiques, à contraindre les autorités d'occupation israéliennes à respecter le caractère sacré des lieux saints, à mettre en œuvre les résolutions pertinentes de l'ONU, et à assurer la protection du peuple palestinien, de sa terre et de ses lieux sacrés.

En réaction à ces violations qui portent atteinte aux lieux saints en Palestine, le Secrétaire général a fermement condamné la décision du soi-disant « Tribunal israélien de Jérusalem » d'autoriser les Juifs à prier dans la sainte Mosquée Al-Aqsa, considérant que de telles décisions illégales constituent une violation sans précédent des droits religieux inaliénables de la nation islamique et de son héritage, une provocation aux sentiments des Musulmans dans le monde entier, ainsi

qu'une violation de la liberté de culte et du caractère sacré des lieux saints.

Le Secrétaire général a réaffirmé que l'OCI rejette toute mesure prise par Israël, la puissance occupante, qui soit de nature à affecter le statut d'Al-Qods (Jérusalem-Est) occupée et la présence palestinienne dans cette ville, ou encore à porter atteinte aux choses et lieux saints islamiques et chrétiens, car cela constitue une grave violation du droit international, du droit international humanitaire et des résolutions pertinentes de l'ONU. L'OCI tient Israël, la puissance occupante, entièrement responsable des conséquences de ces décisions, qui ne peuvent que conduire à la déstabilisation et au déclenchement d'un conflit religieux dans la région.

L'Organisation a appelé les acteurs internationaux à assumer leurs responsabilités et à intervenir d'urgence afin de maintenir le statut historique et juridique d'Al-Qods et la sainte Mosquée Al-Aqsa, et à œuvrer en faveur de la relance d'un processus politique qui débouchera sur la solution à deux Etats, conformément aux résolutions onusiennes pertinentes.

En effet, les incursions quotidiennes de groupes de colons extrémistes n'ont cessé de s'intensifier, arborant des drapeaux israéliens dans ses esplanades sous la protection de la police d'occupation israélienne qui restreint la liberté d'accès des citoyens palestiniens pour y prier, en violation flagrante de la sainteté des lieux et de la liberté de culte.



Le 104^{ème} anniversaire de la tristement célèbre promesse de Balfour

Le 2 novembre 2021 incarne le 104^{ème} anniversaire de la promesse fatidique faite par l'ancien ministre britannique des Affaires étrangères "Arthur Balfour", le 2 novembre 1917, d'établir un foyer national pour les Juifs sur la terre arabe de Palestine, dont les dangereuses répercussions ont marqué le début de la Nakba (catastrophe) palestinienne dans toutes ses dimensions, en conséquence de la création de l'Etat d'occupation colonial israélien, fondé sur les politiques d'agression, de déplacement forcé, de nettoyage ethnique, de colonisation, de judaïsation, de confiscation de terres, de destruction de biens et de négation des droits nationaux légitimes du peuple palestinien.

A cette occasion, qui porte un revers aux valeurs de liberté et de justice et continuera à jeter son ombre tant sur l'histoire que dans la conscience de l'humanité, l'Organisation de la coopération islamique renouvelle son engagement indéfectible à soutenir la lutte du peuple palestinien et défendre ses droits légitime.

De même qu'elle appelle la communauté internationale à assumer ses responsabilités historiques, juridiques et politiques pour mettre fin à l'occupation israélienne et permettre au peuple palestinien de recouvrer ses droits inaliénables, y compris son droit au retour et à l'établissement de son Etat indépendant sur la base des frontières du 4 juin 1967, avec Al-Qods (Jérusalem-Est)

comme capitale, et d'aboutir à la solution à deux Etats basée conformément aux résolutions pertinentes des Nations Unies et à l'Initiative de paix arabe.

Dans cette veine, le Secrétariat général de l'OIC a exprimé sa condamnation de la décision arbitraire et illégale des autorités d'occupation israéliennes de classer six organismes de la société civile palestinienne comme "organisations terroristes", soulignant que cette décision constitue une violation flagrante du droit international humanitaire et des traités internationaux qui garantissent le droit de former des associations, d'exercer l'action humanitaire et de défendre les droits de l'homme, d'autant qu'elle n'aide en rien le processus de paix.

Conférence : Le patrimoine culturel et religieux d'Al-Qods

A l'occasion de la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien, qui est le 29 novembre de chaque année, le Secrétariat général de l'Organisation de la coopération islamique a organisé une conférence virtuelle interactive intitulée « Le patrimoine culturel et religieux d'Al-Qods Al-Charif : Défis et opportunités », qui s'inscrit parmi la série de conférences culturelles périodiques organisées par le Secrétariat général de l'OIC à son siège, à Jeddah.

Le Dr Nazmi Amin Al-Jubeh, profes-

seur agrégé au Département d'histoire et d'archéologie, qui travaillait auparavant comme codirecteur de la Galerie du Centre d'architecture populaire et directeur du Musée islamique d'Al-Aqsa Al-Charif, a donné une conférence virtuelle le 2 décembre 2021 pendant laquelle il a brossé un tableau complet sur les étapes d'évolution historique de la ville de Jérusalem, ainsi que sur son statut patrimonial à travers les religions monothéistes. Il a donné, en outre, un aperçu des figures historiques les plus importants qui ont marqué l'évolution de la ville et de son

architecture, qui reflète son identité en tant que terre de coexistence pacifique entre les adeptes de toutes les religions.

Le Dr Al-Jubeh a évoqué, par ailleurs, les dangers qui menacent la mosquée Al-Aqsa et la ville sainte d'Al-Qods Al-Charif en raison des agressions israéliennes répétées et des tentatives ininterrompues de modifier les caractéristiques de la ville, de la judaïser et d'oblitérer son identité islamique, par le biais de fouilles archéologiques et de démolition de sites historiques islamiques.



Journée de solidarité avec le peuple palestinien à Djeddah, New York et Genève

Le Secrétariat général de l'Organisation de la coopération islamique a commémoré la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien, qui coïncide avec le 29 novembre de chaque année. A cet effet une cérémonie a été tenue au siège du Secrétariat général de l'OCI à Jeddah, le lundi 29 novembre 2021, dans laquelle le Secrétaire général de l'OCI, M. Hissein Brahim Taha, s'est adressé aux participants en soulignant que la célébration cette année de la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien intervient à une heure délicate et grave de la cause palestinienne, en raison des pratiques continues d'Israël, puissance occupante, de perpétuer son occupation coloniale de la terre palestinienne par ses politiques d'agression, de déplacement forcé, de nettoyage ethnique, de colonisation, de judaïsation, de confiscation de terres, de destruction de biens, de poursuite du siège de la bande de Gaza, et de déni des droits nationaux légitimes du peuple palestinien.

Le Secrétaire général a affirmé le rejet et la condamnation par l'OCI de toutes les mesures et pratiques illégales de l'occupation israéliennes visant à imposer de nouveaux faits sur le terrain, à modifier le caractère démographique de la ville occupée d'Al-Qods,

à effacer son identité arabe, à expulser les citoyens palestiniens de leurs maisons dans les quartiers de Sheikh Jarrah et de Silwan, et à profaner ses lieux saints en y violant la liberté de culte ; autant de facteurs auxquels s'ajoute la tentative d'isoler la ville d'Al-Qods



de son environnement palestinien.

Pour sa part, l'Ambassadeur Mahmoud Yahya Al-Asadi, Consul général de l'Etat de Palestine, a déclaré que ces droits inaliénables du peuple palestinien, y compris le droit à la

vie et de mener une vie libre et digne sur sa terre et son sol national, qui lui a été ôté par l'occupant usurpateur, est indiscutable, irrévocable et inaliénable, ainsi qu'il est stipulé par les lois célestes, les résolutions internationales, les principes des droits de l'homme et la Charte des Nations Unies.

L'Ambassadeur Maher Karaki, Représentant permanent de l'Etat de Palestine auprès de l'OCI, a déclaré, quant à lui, que la renaissance de la Journée de solidarité intervient 73 ans après la nakba (catastrophe) de 1948, et 54 ans après l'occupation en 1967, et tout au long de ces années, le peuple palestinien n'a cessé de subir les violations et les agressions systématiques perpétrées par Israël, puissance occupante.

Dans le même contexte, le Secrétaire général s'est adressé aux sièges des Nations Unies à New York et à Genève, à l'occasion de la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien.

A New York, l'allocution au nom du Secrétaire général de l'OCI a été prononcée par l'Observateur permanent de l'OCI, l'Ambassadeur M. Agshin Mehdiyev, et devant le siège des Nations Unies à Genève, par la Directrice du bureau de l'OCI à Genève, l'Ambassadrice Nassima Baghli.

140 milliards de dollars des pertes entre 1970 et 2011 à cause des catastrophes

La question des catastrophes naturelles a pesé de tout son poids sur le monde islamique après que six Etats membres aient été confrontés ces derniers mois à des tremblements de terre, des éruptions volcaniques et des inondations qui ont entraîné de nombreux revers, sans compter les accidents humains et les conflits tribaux qui ont fait des dizaines de morts et de blessés. Le Secrétaire Général de l'Organisation de coopération islamique (OCI), M. Hissein Brahim Taha, a suivi avec une profonde inquiétude la situation humanitaire préoccupante au Tchad, marquée par l'arrivée de milliers de réfugiés camerounais et soudanais sur le territoire tchadien, suite à la résurgence des conflits intercommunautaires au Darfour et au Nord-Est du Cameroun.

A cet égard, le Secrétaire général a saisi l'appel à l'aide lancé en décembre dernier par S.E. le Général d'Armée Mahamat Idriiss Deby, Président du Conseil militaire de transition au Tchad, pour inviter les Etats membres et les Institutions financières de l'OCI, ainsi que les partenaires internationaux à apporter une aide rapide afin que le Tchad puisse répondre à cette urgence humanitaire.

Dans un ordre d'idées voisin, Le Secrétaire général de l'Organisation de la coopération islamique, M. Hussain Brahim Taha, a exprimé ses sincères condoléances au peuple et au gouvernement de la Malaisie suite aux décès causés par les inondations, les pires que le pays a connu depuis des décennies et qui ont obligé des milliers de personnes à quitter leurs foyers. L'Organisation a également présenté ses plus sincères condoléances au peuple et au gouvernement de la République d'Indonésie pour les victimes de l'éruption du volcan Semeru, sur l'île de Java. De même qu'elle a exprimé ses sincères condoléances et sa sympathie au gouvernement et au peuple de la République islamique du Pakistan à la suite du tremblement de terre qui a ravagé le Sud du pays et causé des pertes en vies humaines et des dégâts considérables aux biens.

A la Sierra Leone, suite à l'explosion d'un camion-citerne en novembre 2021, dans une banlieue de Freetown, causant plus de 100 morts, M. a présenté ses condoléances



Les inondations les plus violentes jamais connues par la Malaisie.

au Gouvernement et au peuple de la République de Sierra Leone. A cet égard, l'OCI a exprimé sa solidarité avec toutes les victimes et leurs familles, tout en souhaitant un prompt rétablissement aux blessés.

Le Secrétaire général de l'Organisation de la coopération islamique a présenté ses plus sincères condoléances au gouvernement et au peuple Niger suite à l'effondrement d'une mine d'or en novembre dernier, faisant des dizaines de victimes parmi les ouvriers, ainsi qu'à l'incendie qui a ravagé des classes d'école, provoquant la mort de 25 enfants dans la région de Maradi, au Sud du Niger.

Il convient de noter que des études récentes font ressortir, en effet, une augmentation significative du nombre de catastrophes naturelles auxquelles les Etats membres sont exposés, le nombre de catastrophes dans le monde islamique étant passé de 20 catastrophes par an au cours des années 70 du 20ème siècle à près de 120 catastrophes dans la première décennie du siècle présent. En réalité, le monde entier a connu, au cours des quarante dernières années, une augmentation significative de la fréquence des catastrophes naturelles, le nombre de catastrophes passant de moins de 100 catastrophes par an dans les années soixante-dix du siècle dernier à 450 catas-

trophes au cours des dix premières années du présent millénaire.

Selon les statistiques du Centre de recherche statistiques, économiques et sociales et de formation pour les pays islamiques (SESRIC), il est clair que les Etats membres sont confrontés à davantage de défis liés aux risques naturels, aux conflits et aux différends. En effet, à chacune des catastrophes, les gains de développement accumulés pendant les années passées sont exposés à des risques de dévastation majeurs. Selon les statistiques, on estime que les catastrophes naturelles dans les Etats membres de l'OCI pendant la période 1970-2011 ont coûté une moyenne d'environ 140 milliards de dollars américains. L'on peut considérer, en conséquence, que les dommages économiques des catastrophes naturelles ont doublé dans tous les pays de la «coopération islamique» en pourcentage moyen du PIB, passant de 0,11% dans la septième décennie du 20ème siècle à 1,25% dans la première décennie du 21ème siècle.

Les principales causes de cette augmentation rapide du nombre de catastrophes naturelles dans les pays de l'OCI sont attribuables aux inondations, aux épidémies, aux tremblements de terre, aux tempêtes, à l'érosion du sol et à la sécheresse.

Le Secrétariat général appelle à soutenir les questions palestinienne et du Lac Tchad

1800 projets à travers le monde d'une valeur de 241 millions de dollars



Le Secrétaire général de l'Organisation de coopération islamique (OCI), M. Houssein Brahim Taha, s'est adressé à la réunion du Conseil permanent du Fonds de solidarité islamique (FSI) en sa soixante-cinquième session, qui s'est tenue au siège du Secrétariat général le lundi 3 janvier 2022, en présence de l'Ambassadeur Nasser bin Abdullah bin Hamdan Al Zaabi, Président du Conseil permanent du FSI, exhortant les Etats membres à soutenir le FSI.

Le Secrétaire général a déclaré que le Fonds a prouvé son efficacité à travers ses nobles services humanitaires au profit des Musulmans du monde entier, dans le cadre de l'OCI, mais il a souligné que les capacités financières du Fonds sont encore limitées, pour répondre aux besoins du monde islamique, en particulier face à de nombreux défis dus aux guerres et aux catastrophes naturelles, ainsi qu'au sort des réfugiés musulmans et à leurs souffrances, exhortant les Etats membres à augmenter leur soutien au budget des projets.

Dans son allocution, le Secrétaire général

de l'OCI, a déclaré « Il m'est agréable, dans cette première participation à la réunion du Conseil permanent du Fonds de solidarité islamique, en sa soixante-cinquième session, de saisir cette occasion et vous souhaiter la bienvenue, en vous remerciant de votre participation à cette session, chacun de son poste de responsabilité, ce qui confirme votre foi dans les nobles objectifs du Fonds de solidarité islamique ».

Le Secrétaire général a ajouté que le FSI a prouvé son efficacité à travers ses nobles services humanitaires au profit des Musulmans du monde entier, dans le cadre de l'OCI, soulignant cependant que les capacités financières du FSI demeurent limitées face aux besoins du monde islamique. Et d'ajouter: La Oummah est confrontée aujourd'hui à de nombreux défis dus aux guerres et aux catastrophes naturelles, ainsi qu'au sort des réfugiés musulmans et à leurs souffrances, exhortant les Etats membres à augmenter leur soutien au budget des projets ».

M. Houssein Brahim Taha a précisé que pour

faire face à ces difficultés et pour améliorer l'action du FSI et élargir son cercle de diffusion, chacun est plus que jamais appelé à trouver une solution à la diminution des ressources du FSI provenant des contributions volontaires, des donations de ses Etats membres islamiques, qui sont d'ailleurs la principale source de soutien du Fonds, afin qu'il soit en mesure d'assurer son rôle et d'atteindre ses objectifs, d'autant plus que le FSI est l'une des plus importantes institutions caritatives islamiques existantes et qui a encore de nombreuses nobles missions humanitaires à accomplir, ce pourquoi, au demeurant, il a été fondé ».

S'agissant de la cause palestinienne et de l'importance que revêt Al-Qods Al-Sharif, et en réponse aux rappels incessants quant à l'importance de cette ville, qui est au cœur de la cause palestinienne, le Fonds a accompli un travail appréciable en soutenant les projets de l'Etat de Palestine, et en particulier les projets de la ville d'Al-Qods.

Deux Palestiniens ouvrent un restaurant dans un Boeing



Ramallah - Eva Krafchik et Maher Abu Khater (DPA) : Après que deux Palestiniens aient essuyé un refus de construire leur propre aéroport international, en raison de l'intransigeance d'Israël, la puissance occupante, les frères jumeaux de 60 ans, Atta et Khamis El-Seyrafi, ont choisi un avion civil pour en faire un restaurant dans la ville de Naplouse en Cisjordanie. De loin, ce Boeing 707 vieillissant semble accroupi au milieu des mauvaises herbes et des pierres, comme s'il venait de faire un atterrissage d'urgence sur cette bande d'asphalte. Mais pour les deux frères, la présence de l'avion à cet endroit est le résultat de décennies de travail acharné. L'idée du restaurant gagnait cependant en attrait pour les habitants de Naplouse, d'autant qu'il n'y a pas d'aéroport en Cisjordanie.

L'avion, qui a été décoré et ses ailes et dérive peintes aux couleurs des drapeaux palestinien et jordanien, scintille de mille feux sur fond de montagnes comme s'il s'apprêtait à décoller pour un nouveau type de vol. Or il ne reste plus aux jumeaux que quelques semaines pour ouvrir un restaurant à l'intérieur

de l'avion Boeing, et réaliser ainsi un rêve de longue date.

Les frères jumeaux ont grandi dans le camp de réfugiés «Askar» à Naplouse, où ils ont vécu en faisant pendant des années le commerce et le recyclage de la ferraille, mais ils n'en rêvaient pas moins de travailler dans le secteur du tourisme et du divertissement. Depuis 30 ans déjà, ils avaient entendu parler de ce vieil avion Boeing, qui appartient aux années quatre-vingt du siècle dernier et qui est basé dans la ville de Tibériade surplombant la mer de Galilée dans la Palestine historique. A ce propos, Atta El-Seyrafi dit : «Le dernier vol de cet avion de ligne était à destination de Berlin.»

Et le cœur plein d'enthousiasme, ils gardaient l'espoir d'acquérir l'avion et le transformer en restaurant. Mais ils ont constaté que le processus d'achat de l'avion, qui s'est achevé en 1999, n'était que l'étape la plus simple. Ils ont découvert par la même occasion qu'ils avaient besoin d'un permis de l'aéroport Ben Gourion, afin de le transporter après avoir retiré ses moteurs, ses équipements de vol et les sièges installés à bord.

Quant au transport de l'avion, c'était une autre paire de manche, car ils venaient de constater qu'ils avaient besoin de véhicules spéciaux, ainsi que de barrages routiers pour permettre le passage du convoi.

Le transport routier de l'avion était bien plus compliqué que prévu. A cet égard, dit Atta, «nous avons dû abattre quelques arbres pour que l'avion puisse passer».

Bien plus encore, le processus de transport était rendu bien plus difficile en raison d'autres facteurs, notamment celui du fait que le terrain où se trouve actuellement l'avion faisait l'objet de confiscation des terres, d'autant que l'armée d'occupation israélienne s'était provisoirement installée sur le terrain.

Le projet a été retardé après le déclenchement de la deuxième Intifada palestinienne au cours de la période de 2000 à 2005, et donc l'ouverture du restaurant, prévue au cours de cette période, devait être retardée.

Ensuite, et bien que le site ait été approuvé pour utilisation à des fins civiles, de nouveaux obstacles surgirent avec l'émergence de la pandémie de la Covid-19.

Un espace étroit pour de vastes médias sociaux !

On ne peut, à l'évidence, ignorer le changement que connaissent les médias, au sens traditionnel, dès lors qu'elles fusionnent avec les plateformes des médias sociaux qui prévalent depuis une période récente, et qui se sont développés de manière accélérée telle qu'elle n'aide pas leurs adeptes à appréhender la réalité du grand changement qui sévit, ses interactions groupées, ou les affrontements complexes qu'il suscite. La question est donc de savoir comment peut-on avoir une vision claire de l'aboutissement final de cette accélération dans la diffusion des petites nouvelles (les micro-news), qui a évolué jusqu'à devenir la caractéristique de l'information accélérée de notre époque. Cependant, le développement des médias, leur constitution et leur reconstitution nous incitent à considérer la scène de plus près, d'autant que les nouveaux médias ciblent l'élite et les décideurs, tout comme ils flattent les sentiments du public, raison pour laquelle on les appelle «les médias sociaux».

L'on sait que les médias traditionnels tels qu'ils sont exercés dans les sites d'information spécialisés et les médias des institutions et organisations, étaient et continuent à se distinguer par leur caractère officiel, leur sobriété, leur décence, sans jamais dépasser les lignes rouges. L'information transmise faisait souvent l'objet tant de l'autocensure que du contrôle externe, alors que les médias sociaux se manifestent comme l'expression spontanée d'une opinion, la représentation improvisée d'un événement ou le traitement individuel d'un problème. Sous cette perspective, il est donc difficile à domestiquer, et reste sujet à des émotions et réactions négatives. On l'effleure dans des commentaires non dénués de langage offensant, où prédomine l'ignorance des questions posées, ou encore la réaction d'une large frange d'adeptes non spécialistes. Or cette zone de «commentaires» n'a-t-elle pas été conçue comme un mécanisme ou un espace servant à mesurer la popularité liée à la diffusion de textes sur l'une ou l'autre des applications disponibles ?

En résumé, les médias actuels sont devenus désormais des plateformes où s'affrontent les réactions, car on ne se contente plus de publier l'information dans le silence, comme c'était naguère le cas dans les journaux imprimés ou les chaînes de radio et de télévision, mais l'observation directe de la réaction est devenue le pendant de l'information elle-même, qu'elle prédomine parfois jusqu'à en former ensemble ce qu'on appelle une «tendance». Auparavant, les questions d'opinion publique se formaient dans des périodes de temps relativement distinctes, à la suite d'événements majeurs dont l'impact méritait le bruit qu'il suscitait. Il est notable de constater, en outre, que les médias sociaux s'appuient principalement sur la franchise et la spontanéité, tendant vers l'irrationnel suffisamment pour provoquer un choc et assurer la pérennité du suivi. Or tout cela se fait sans tenir compte des mises en garde que les médias traditionnels prenaient en compte. Plus encore, les médias sociaux ont aussi le souci du détail car il s'agit surtout de type d'information individuelle, d'où le besoin de s'exprimer dans un langage simple assimilé par tout le monde.

Devant un tel tableau, il devient difficile d'absorber tout ce que produisent les médias sociaux (populistes), mais tout processus, aussi chaotique soit-il, doit adhérer à une méthodologie spécifique, quand bien même elle semble aléatoire. En fait, les médias sociaux commencent généralement par une histoire illustrée autour de laquelle on tisse d'autres histoires pour forger ensemble une réaction qui se déroulerait comme un tsunami qui viendrait évincer toute autre question, s'élevant ainsi comme le sujet de l'heure, grâce surtout au décompte des vues et à l'interaction directe.

Il est clair que si l'on tentait de contenir une attaque médiatique négative, on devrait réagir rapidement sans s'impliquer dans la polémique tatillonne et passive de la question concernée, en fournissant plutôt des réponses rationnelles acceptées par l'esprit collectif du public. Cependant l'abstention à réagir s'avère parfois plus efficace pour éteindre tout incendie causé par les médias sociaux, tout en sachant que tout problème d'opinion ne tardera pas à céder le pas à d'autres problèmes qui ont été occultés jusqu'alors.

En fin de compte, l'individu se retrouve intégré à un groupe soumis à des réglementations et des procédures qui constituent l'infrastructure de l'Etat et la pépinière qui assure la sécurité et la stabilité.

Généralement les médias, tant traditionnels qu'officiels, se caractérisent par leur compétence dans différents domaines politiques, économiques, scientifiques, culturels, etc., des domaines qui ne sont pas assujettis aux rumeurs et aux commérages, mais exigent plutôt des qualifications et la conduite de missions comme condition préalable pour tout individu désireux d'aborder une question ou un problème.

Ces préliminaires nous placent devant un fait évident, à savoir que le public ne peut se passer d'une plateforme médiatique sérieuse et engagée, que ce soit dans un cadre officiel ou professionnel.

C'est donc à travers cette conception que le média institutionnel s'impose sur la scène en raison même de son caractère pérenne, son contenu étant admis comme référence digne de foi, quoiqu'il apparaisse moins influent que son homologue social ; mais qu'importe, dans la mesure où il fournit une dose correcte, appropriée et documentée de données et de nouvelles.



Ayman Abboushi

Rédacteur en chef

il devient difficile d'absorber tout ce que produisent les médias sociaux (populistes), mais tout processus, aussi chaotique soit-il, doit adhérer à une méthodologie spécifique

ENTRETIENS



Son Altesse Royale le Prince Khalid Al-Faisal, Conseiller du Serviteur des Deux Saintes Mosquées, et Emir de la région de Makka al-Mukarramah, a reçu au siège de l'Émirat, à Jeddah, S.E. le Secrétaire général de l'Organisation de coopération islamique, M. Hissein Brahim Taha, à l'occasion de sa prise de fonctions.

Le Prince Khaled Al-Faisal a félicité le Secrétaire général pour sa nomination, implorant Allah de lui accorder le succès dans ses fonctions, tout en soulignant l'importance du rôle qui incombe à l'OCI dans le soutien et le développement de l'action islamique commune.



Son Altesse le Prince Faisal bin Farhan Al Saoud, Ministre des affaires étrangères du Royaume d'Arabie saoudite, a reçu S.E. le Secrétaire général de l'Organisation de la coopération islamique, M. Hissein Brahim Taha, dans son bureau au siège du Ministère des affaires étrangères. Celui-ci a félicité le Secrétaire général de l'OCI à l'occasion de sa prise de fonctions, soulignant le soutien du Royaume d'Arabie saoudite, qui assure la présidence du Sommet islamique, à l'OCI afin qu'elle puisse servir ses objectifs et promouvoir l'action islamique commune.



Le Secrétaire général de l'Organisation de coopération islamique, S.E. M. Hissein Brahim Taha, a reçu le 29 décembre 2021 au siège du Secrétariat général, M. Yerlan Baidolet, Directeur général de l'Organisation islamique pour la sécurité alimentaire (OISA) affiliée à l'OCI, qui a félicité S.E. pour la confiance qui lui a été témoignée en vue de diriger le Secrétariat général de l'OCI, lui souhaitant plein succès dans sa noble mission.

Au cours de cet entretien, les deux responsables ont discuté des efforts déployés par l'OISA, d'une part pour renforcer la sécurité alimentaire des Etats membres, en particulier à la lumière des conséquences de la pandémie de la Covid-19, et d'autre part, pour soutenir les pays les moins avancés.



Le Secrétaire Général de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI), M. Hissein Brahim Taha, a rencontré, le 18 décembre 2021, S.E. Cheikh Dr. Ahmed Nasser Al-Mohammad Al-Sabah, Ministre des affaires étrangères de l'Etat du Koweït et Ministre d'Etat aux affaires du Conseil des ministres, en marge de la 17ème Session extraordinaire du Conseil des Ministres des affaires étrangères des Etats membres de l'OCI, que la République Islamique du Pakistan a accueillie dans la capitale Islamabad.

Les deux parties ont discuté des relations bilatérales établies entre l'OCI et l'Etat du Koweït, ainsi que les voies et moyens de les consolider en vue de renforcer l'action islamique commune.



Le Secrétaire général a reçu en audience le 27 décembre 2021 au siège du Secrétariat général, M. Akram Karimi, Ambassadeur de la République du Tadjikistan auprès du Royaume d'Arabie saoudite et Représentant permanent de son Etat auprès de l'Organisation de la Coopération Islamique.



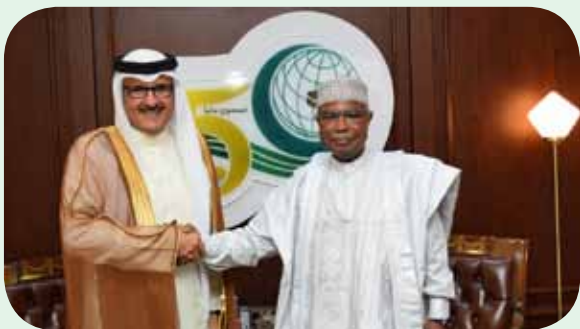
Le Secrétaire général de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), M. Hissein Brahim Taha, a reçu ce 26 décembre 2021, au siège du Secrétariat général, l'Ambassadeur Omar Jibril Salah, Ambassadeur de la République de Gambie auprès du Royaume d'Arabie saoudite et son représentant permanent auprès de l'Organisation.



Le Secrétaire général de l'Organisation de coopération islamique a reçu au siège du Secrétariat général, le 30 novembre 2021, l'Ambassadeur de la République du Soudan auprès du Royaume d'Arabie saoudite et Représentant permanent auprès de l'OCI, M. Adel Bashir, qui a félicité le Secrétaire général pour la prise de ses fonctions.



M. Hissein Brahim Taha, a reçu 30 novembre 2021 au siège du Secrétariat général, M. Yahya Lawal, Ambassadeur de la République fédérale du Nigéria auprès du Royaume d'Arabie saoudite et représentant permanent de son pays auprès de l'Organisation, qui a félicité le Secrétaire général pour la prise de ses fonctions



Le Secrétaire général de l'Organisation a reçu, le 12 décembre 2021, M. Wael Youssef El-Anzi, Consul général de l'Etat du Koweït et Représentant permanent auprès de l'OCI. La rencontre a permis de mettre l'accent sur l'importance des relations que l'Organisation entretient avec l'Etat du Koweït.



Le Secrétaire général de l'Organisation de la coopération islamique, M. Hissein Brahim Taha, a reçu le 5 décembre 2021, l'Ambassadeur du Royaume du Maroc auprès du Royaume d'Arabie saoudite et Représentant permanent de son pays auprès de l'OCI, l'Ambassadeur M. Mustafa Mansouri.



Le Secrétaire général a reçu au siège du Secrétariat général, le 1er décembre 2021, l'Ambassadeur de la République du Tchad auprès du Royaume d'Arabie saoudite et représentant permanent de son pays auprès de l'OCI, M. Zakaria Fadel Katar.



Le Secrétaire général de l'Organisation de la coopération islamique, M. Houssein Ibrahim Taha, a reçu en audience au siège du Secrétariat général, le 15 décembre 2021, M. Jaafar Muhammad Jaafar, Consul général du Royaume hachémite de Jordanie à Jeddah et Représentant permanent de son pays auprès de l'Organisation.



M. Houssein Ibrahim Taha, a reçu, le 13 décembre 2021, dans son bureau au siège du Secrétariat général, le Consul général de la République du Gabon à Jeddah, M. Abdelaziz Branly Oupolo, avec lequel il s'est entretenu des relations de coopération entre les deux parties.



Le Secrétaire général de l'Organisation de la coopération islamique, M. Houssein Ibrahim Taha, a reçu le 13 décembre 2021, dans son bureau au siège du Secrétariat général, le Consul général par intérim de la République du Togo à Jeddah, M. Bassirou Essotakou Tchassanti.



Le Secrétaire général de l'Organisation de coopération islamique a reçu, le 14 décembre 2021, au siège du Secrétariat général, le Représentant permanent de la République de Turquie auprès de l'OCI, S.E. Ambassadeur Mehmet Metin Eker.



Le Secrétaire général a reçu au siège du Secrétariat général, le 13 décembre 2021, l'Ambassadeur de la République populaire du Bangladesh auprès du Royaume d'Arabie saoudite et Représentant permanent de son pays auprès de l'OCI, M. Mohammed Javeed Patwary.



Le Secrétaire général a reçu dans son bureau, au siège du Secrétariat général à Jeddah, l'Ambassadeur Mohamed Najm, précédant Représentant permanent d'Égypte auprès de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI) à l'occasion de la fin de sa mission.



Le Secrétaire général de l'OCI a reçu, le 5 décembre 2021, le Représentant permanent de la République arabe d'Égypte auprès de l'OCI, l'Ambassadeur Shadi Gamal Eddine Mohamed Al-Sharqawi, qui a présenté ses lettres de créances en qualité de Représentant permanent de son pays auprès de l'OCI.



Le Secrétaire Général a reçu, le 3 janvier 2022, au siège du Secrétariat Général, le Représentant permanent de l'Etat de Palestine auprès de l'Organisation, l'Ambassadeur Maher Karki, avec lequel il a discuté des derniers développements politiques et de la situation sur le terrain en Palestine.



Le Secrétaire général a reçu, le 23 décembre 2021, au siège du Secrétariat général, M. Kamal Béchirdahan, Représentant permanent de l'Etat de Libye auprès de l'Organisation. Au cours de cette rencontre, le Secrétaire général a souligné l'importance que l'Organisation de la coopération islamique attache à la Libye.



Le Secrétaire général, M. Hissein Brahim Taha, a reçu, le 15 décembre 2021 au siège de l'Organisation à Jeddah, M. Dino Seidi, Ambassadeur de la République de Guinée-Bissau auprès du Royaume d'Arabie saoudite, qui a présenté ses lettres de créances en qualité de Représentant permanent de son pays auprès de l'OCI.



Le Secrétaire Général de l'Organisation de la coopération islamique a reçu le 29 décembre 2021, au siège du Secrétariat général, l'Ambassadeur de la République Algérienne Démocratique et Populaire auprès du Royaume d'Arabie Saoudite et Représentant permanent auprès de l'OCI, l'Ambassadeur Ahmed Abdel-Sadouk.



Le Secrétaire général a reçu, le 6 décembre 2021, au siège du Secrétariat général, M. l'Amb. Ludovic Pouille, Ambassadeur de la République Française auprès du Royaume d'Arabie saoudite, en présence de M. Mustapha Mihraje, Consul général français à Jeddah et Envoyé spécial de la France auprès de l'OCI.



Le Secrétaire général a reçu, le 14 décembre 2021 au siège du Secrétariat général, M. Faris Asaad, Consul général des Etats-Unis d'Amérique à Jeddah et Représentant officiel de son pays auprès de l'Organisation de coopération islamique.



Le Secrétaire général de l'Organisation de la coopération islamique, M. Houssein Brahim Taha, a reçu le 28 décembre 2022, au siège du Secrétariat général, l'Ambassadeur Muhamed Jusic, ambassadeur de la République de Bosnie-Herzégovine auprès de Riyadh et Observateur permanent de son pays auprès de l'OCI.



Le Secrétaire général, M. Houssein Brahim Taha, a reçu le 2 janvier 2022, dans son cabinet au siège du Secrétariat général, l'Ambassadeur Hisham Mustafa, Consul général de la République arabe d'Egypte à Jeddah.



Le Secrétaire général de l'Organisation a reçu ce 01 décembre 2021, au siège du Secrétariat général, l'Ambassadeur du Royaume de Norvège auprès du Royaume d'Arabie saoudite et Envoyé spécial auprès de l'OCI, M. Thomas Lid Ball.



M. Houssein Brahim Taha, a reçu le 22 novembre 2021, le Vice-ministre des Affaires étrangères du Royaume des Pays-Bas, M. Thijs Van der Plas. Au cours de leur entretien, les deux parties ont passé en revue les questions internationales d'intérêt commun ainsi que les moyens de renforcer la coopération entre l'OCI et le Royaume des Pays-Bas.



La promotion de l'éducation des filles dans 4 Etats africains

« L'Accord SWEDD de la Banque mondiale, qui a été conclu avec un certain nombre de pays africains, permet d'assurer l'autonomisation des filles et des femmes et, ce faisant, de relever le défi majeur auquel l'Afrique est confrontée, à savoir celui du capital humain, » C'est ainsi que s'est exprimée Soukeyna Kane, Directrice des opérations de la Banque mondiale pour le Mali, le Niger, le Tchad et le Burkina Faso. Au vu des résultats encourageants enregistrés par l'accord SWEDD, il a été décidé d'étendre sa portée pour inclure le Tchad, la Côte d'Ivoire, le Mali et la Mauritanie. D'autres pays africains, y compris à l'extérieur de la région du Sahel, envisagent également de rejoindre le projet.

Pour de nombreuses filles qui atteignent l'âge adulte dans les zones pauvres de la région du Sahel africain, le temps n'est plus à la réflexion pour décider de ce qu'elles peuvent devenir ou aimeraient faire. Leurs aspirations, leurs espoirs et leurs rêves s'estompent souvent lorsqu'ils passent de l'aide aux tâches ménagères à la gestion de leurs propres affaires. Souvent elles sont contraintes d'abandonner l'école, de se marier peu de temps après avoir atteint la puberté et devenir des mères encore toutes jeunes - un cercle vicieux qui non seulement

réduit leur potentiel économique mais aussi affecte leur santé.

SWEDD soutient également une "école" unique en son genre : Bienvenue à l'école des époux et des futurs époux à Mambo, un village de l'ouest du Burkina Faso. A titre d'illustration, Wembabi, un père marié, assiste régulièrement à des ateliers de discussion où il discute avec 15 autres hommes et deux animateurs d'une diversité de sujets liés à la planification familiale et à la vie de famille. Son épouse, Martine, dit à ce propos : "Depuis qu'il a commencé à fréquenter l'école 'Husbands', notre relation s'est considérablement améliorée". Et d'ajouter que l'étincelle s'est rallumée. Maintenant, il apporte de l'eau et du bois et aide à la maison, et chose remarquable, pour la première fois il tient à être présent à la naissance de leur dernier enfant.

Aujourd'hui, on compte plus de 1.640 écoles pour couples qui ont été créées dans tous les pays SWEDD.

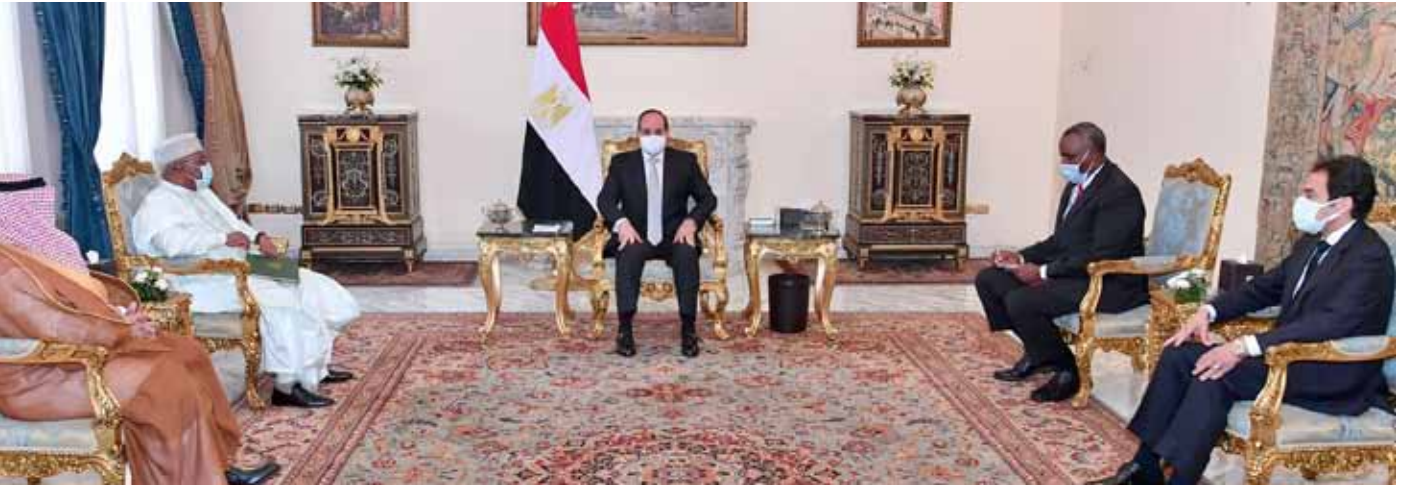
Citons, pour l'exemple, que Alice Adja a quitté l'école à l'âge de huit ans, car ses parents ne pouvaient supporter les frais de son éducation et de s'occuper d'elle et de ses six frères et sœurs. A l'âge de onze ans, sa famille l'envoya vivre chez sa tante à Abidjan, en Côte d'Ivoire, où elle devait

effectuer toute une série de courses et de corvées, malgré son jeune âge.

Aujourd'hui Alice a 21 ans et travaille dans une maison à Abidjan. Mais elle a d'autres idées pour son avenir. Elle veut diriger sa propre entreprise et être responsable d'elle-même... "Un jour, je serai pâtissière professionnelle, dit Alice. Et j'aurai ma propre pâtisserie."

Alice Adja fait partie des milliers de jeunes femmes qui portent un nouveau regard sur la vie grâce au Projet d'autonomisation des femmes et de dividende démographique (SWEDD) au Sahel. Le projet est financé par la Banque mondiale et mis en œuvre par les gouvernements du Bénin, du Burkina Faso, du Tchad, de la Côte d'Ivoire, du Mali, de la Mauritanie et du Niger. Il vise à autonomiser les femmes et les filles et à améliorer leur accès à une éducation de qualité, à des services de santé génésique et de santé maternelle et infantile.

Le projet s'amorce en veillant à ce que les filles restent à l'école, en investissant dans leur éducation et, surtout, en les empêchant d'abandonner l'école. Il s'agit de la première étape cruciale à la création d'opportunités pour les femmes du Sahel, mais aussi une dimension clé du Plan d'action de la Banque mondiale.



Al-Sisi met l'accent sur le caractère central de la cause palestinienne Visite officielle de Hissein Brahim Taha au Caire

Son Excellence le Président Abdel Fattah Al-Sisi, Président de la République arabe d'Égypte, a félicité Son Excellence le Secrétaire général de l'Organisation de la coopération islamique, M. Hissein Brahim Taha, à l'occasion de sa prise de fonction en qualité de Secrétaire général de l'Organisation. Il a souligné, tout en lui affirmant son soutien, l'importance particulière que l'Égypte attache à la promotion et au développement de l'action islamique commune et à l'activation des mécanismes d'action de l'Organisation dans tous les domaines. Al-Sisi avait accueilli auparavant le Secrétaire général au siège de la Présidence de la République au Palais d'el-Orouba le 7 décembre 2021. Il a souligné, au cours de cette rencontre, l'importance que revêt le consensus entre les Etats membres sur les questions fondamentales traitées par l'Organisation, en particulier la cause de la Palestine qui est une question centrale et fondamentale. Le Président a également insisté sur la nécessité d'intensifier les efforts dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme et d'œuvrer à la consolidation de la sécurité, de la stabilité et du développement dans la région.

Pour sa part, le Secrétaire général a remercié le Président al-Sisi pour cet entretien, et tout en saluant le rôle actif que l'Égypte joue au sein de l'Organisation et le soutien qu'elle accorde à ses programmes, il a souligné sa détermination à impulser les mécanismes d'action du Secrétariat général, à renforcer son rôle au service des Etats membres, et à relever les différents défis auxquels sont confrontés les pays membres de l'OCI.

M. Taha a également rencontré le Ministre égyptien des Affaires étrangères, M. Sameh Shoukry, au siège du ministère des Affaires étrangères au Caire, où les deux parties ont discuté des relations bilatérales et des questions d'intérêt commun entre l'OCI et l'Égypte, en plus des programmes et projets mis en œuvre par l'OCI.

Le Secrétaire général s'est félicité du rôle que l'Égypte joue, en ce sens qu'elle soutient sans discontinuer l'OCI depuis sa création et a contribué au renforcement de la solidarité islamique entre les Etats membres de l'Organisation. Lors de sa rencontre avec le ministre, M. Hissein Taha a abordé un certain nombre de questions, notamment celles relatives à l'Afghanistan, à la Somalie et à la Libye.

Le Ministre Shoukry a félicité le Secrétaire général pour sa prise de fonctions au sein du Secrétariat général de l'OCI, et salué les efforts que l'OCI déploie pour renforcer la solidarité islamique, tout en assurant le Secrétaire général du soutien de son pays.

D'autre part, le Secrétaire général a rencontré S.E. le Secrétaire général de la Ligue des Etats arabes, M. Ahmed Aboul Gheit, dans son bureau au siège de la Ligue au Caire. La rencontre amicale a porté sur les relations bilatérales entre l'OCI et la Ligue des Etats arabes et les moyens de les développer. Les deux parties ont également discuté des aspects de la coopération dans des questions d'intérêt commun.

Le Secrétaire général de l'OCI a souligné l'importance que revêt le travail avec la Ligue arabe et le renforcement de l'action

institutionnelle entre l'OCI et la Ligue en raison de l'importance que cette dernière incarne pour l'organisation, sachant que les pays arabes représentent environ le tiers de ses membres.

Le Secrétaire général de la Ligue des Etats arabes a félicité le Secrétaire général de l'OCI pour sa prise de fonctions, lui exprimant sa détermination à développer la collaboration avec l'OCI dans les différents domaines par le biais de consultations entre les deux parties.

Au cours de sa visite, le Secrétaire général s'est adressé à la 8ème réunion du Groupe consultatif islamique sur la poliomyélite, qui s'est tenue au Caire, sous la présidence de Son Eminence le Grand Imam, le Professeur Dr Ahmed Al-Tayeb, Cheikh d'Al-Azhar Al-Charif. Le Secrétaire général a invité le Groupe à mettre l'accent sur l'assistance à l'Afghanistan et à l'aider à se relever, ainsi qu'à soutenir sa réhabilitation afin que ce pays puisse jouer son rôle naturel au sein de la communauté internationale.

Le Secrétaire général a également exprimé son soutien au Gouvernement pakistanais dans ses efforts pour lutter contre la poliomyélite. De même qu'il a salué les efforts déployés par le gouvernement somalien et ses partenaires pour s'assurer que les enfants somaliens reçoivent en temps opportun les vaccins vitaux qui les protégeraient contre la maladie. Il a également souligné l'importance d'aider les pays du Sahel africains, en particulier ceux qui sont confrontés à des difficultés économiques, sociales et sanitaires.



L'OCI appelle ses Etats membres à soutenir les agriculteurs et la population des zones rurales pour la sécurité alimentaire

Hissein Taha examine les problèmes du monde musulman avec le Président Turc

Le Président de la République de Turquie, Son Excellence Recep Tayyip Erdogan, a ouvert à Istanbul le 24 novembre 2021, la 37ème session du Comité permanent de l'OCI pour la coopération économique et commerciale (COMCEC), en présence de S.E. M. Hissein Brahim Taha, le Secrétaire général de l'OCI, et les ministres concernés des Etats membres.

Dans son allocution, le Président a félicité le Secrétaire général pour sa prise de fonctions le 17 novembre 2021, promettant d'apporter son soutien tant au Secrétaire général, M. Hissein Brahim Taha, qu'aux activités de l'OCI afin qu'elle puisse mettre en œuvre ses programmes et projets au profit de la Oummah musulmane et de l'humanité tout entière.

Dans son allocution à la cérémonie d'ouverture de la 37ème session du COMCEC, le Secrétaire général de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), M. Hissein Brahim Taha, a salué le soutien constant apporté par le Président Recep Tayyip Erdogan, Président du COMCEC, ce qui a contribué de façon générale à faciliter la mise en œuvre des différents programmes et projets du COMCEC et de l'OCI.

Dans son allocution, le Secrétaire général a appelé tous les Etats membres de l'OCI à soutenir les agriculteurs et la population des zones rurales afin d'assurer la sécurité alimentaire et la promotion des produits agricoles orientés vers l'exportation, mais aussi pour réduire l'exode des zones rurales vers les villes dans les pays de l'OCI. A cet égard, il a appelé à une plus grande coopération et

coordination entre les Etats membres.

Ont pris part à cette 37ème Session du COMCEC les ministres chargés du commerce et de l'économie des Etats membres de l'OCI, ainsi que les institutions de l'OCI et les organisations internationales concernées.

La 37ème session du COMCEC a examiné l'état des différents projets mis en œuvre dans le cadre du COMCEC, notamment dans les domaines du commerce, de l'investissement, de l'agriculture, du tourisme, du développement financier et du secteur privé, ainsi qu'en matière d'atténuation de la pauvreté, entre autres questions qui intéressent l'OCI dans le domaine économique.

En marge de sa participation à la 37ème Réunion du Comité permanent pour la Coopération économique et commerciale de l'OCI (COMCEC), tenue les 24 et 25 novembre 2021, à Istanbul, en Turquie, S.E. le Président Recep Tayyip Erdogan, Président de la République de Turquie, a reçu en audience le 25 novembre 2021, S.E. M. Hissein Brahim Taha, Secrétaire général de l'Organisation de la coopération Islamique. Au cours de cette entrevue, les deux responsables ont passé en revue les domaines de coopération conjointe entre la Turquie et l'Organisation, et les moyens susceptibles d'impulser l'action islamique commune et de consacrer davantage l'esprit de solidarité. Le Secrétaire général de l'OCI a exprimé, à cette occasion, ses remerciements à la République de Turquie pour les efforts qu'elle déploie pour soutenir les projets et pro-

grammes de l'Organisation.

Pour sa part, le Président turc, M. Recep Tayyip Erdogan, a félicité S.E. le Secrétaire général M. Hissein Brahim Taha, pour sa prise de fonctions au poste de Secrétaire général de l'Organisation de la coopération islamique, lui souhaitant plein succès dans l'accomplissement de sa mission, tout en l'assurant de l'appui permanent de la Turquie aux efforts de l'OCI.

Auparavant, S.E. le Ministre turc des Affaires étrangères, Mevlüt Çavuşoğlu, avait convié le Secrétaire général de l'OCI et la délégation qui l'accompagne à un déjeuner de travail au cours duquel l'accent a été mis sur les différents domaines de coopération existant entre la Turquie et l'OCI.

A l'issue de la cérémonie de clôture de la réunion du COMCEC, le Vice-président de la République de Turquie, S.E. Fuat Oktay a accueilli le Secrétaire général de l'OCI avec lequel il s'est entretenu de questions intéressant le monde islamique et le rôle que joue l'Organisation de la Coopération Islamique dans le règlement des conflits ainsi que l'intensification des efforts de médiation. Les deux responsables ont souligné la nécessité d'œuvrer davantage en vue d'impulser l'action islamique commune et de surmonter les défis auxquels se trouvent confrontés les pays islamiques, en particulier en matière de lutte contre le terrorisme, l'islamophobie et l'intolérance, et de la réalisation du développement économique durable, entre autres questions qui intéressent le monde islamique et les Etats membres de l'Organisation de la coopération islamique.



Journée mondiale de l'enfance : Taha appelle à faire face aux défis de la Covid-19

S.E. le Secrétaire général de l'Organisation de la coopération islamique, M. Hussein Ibrahim Taha, a appelé les Etats membres, les organes compétents de l'OCI, les organisations internationales et les ONG à intensifier leurs efforts pour relever les défis auxquels sont confrontés les enfants, en particulier les enfants réfugiés ou déplacés, ou qui vivent sous occupation et dans des zones en proie aux conflits armés, à la lumière des mesures prises à travers le monde pour faire face aux conséquences de la pandémie du nouveau coronavirus. Le Secrétaire général, M. His-

sein Brahim Taha, a souligné, à cet égard, la nécessité de garantir les droits des enfants, car c'est à travers eux que l'ont garanti l'avenir des sociétés.

La Déclaration publiée par le Secrétariat général de l'Organisation de la coopération islamique stipule que "l'Organisation de la coopération islamique est consciente de l'importance que revêtent les soins et le bien-être des enfants dans la construction des sociétés et des générations futures, en particulier les enfants dans les lieux d'asile et de déplacement. La Conférence ministéri-

elle sur le développement social, tenue en décembre 2019 en République de Turquie, a appelé les Etats membres et les organes et institutions compétents de l'OCI à intégrer la protection de l'enfance dans tous les programmes et activités d'assistance fournie aux réfugiés". La Déclaration a également appelé les autorités des Etats membres concernées par l'action humanitaire à élaborer ou à renforcer les politiques globales afin qu'elles répondent à la situation des réfugiés, en particulier les enfants.

L'OCI félicite l'Azerbaïdjan à l'occasion du "Jour de la victoire"

La République d'Azerbaïdjan a célébré le 30ème anniversaire de son adhésion à l'Organisation de la coopération islamique, lors d'une réception organisée au siège du Secrétariat général de l'OCI Jeddah, le 11 novembre 2021.

L'ancien Secrétaire général de l'OCI, Dr Yousef Bin Ahmed Al-Othaimeen, s'est adressé aux participants à la cérémonie, exprimant le bonheur de l'Organisation de participer à la commémoration de cet événement, exprimant sa profonde appréciation au Représentant permanent de la République d'Azerbaïdjan auprès de l'OCI, l'ambassadeur Shahin Abdullayev. Le Secrétaire général a déclaré, à cette occasion, que depuis son adhésion à l'Organisation, l'Azerbaïdjan a constamment démontré son ferme attachement aux principes de l'Organisation de la coopération islamique,

lui exprimant son soutien à la mission qu'elle assume et contribuant à ses activités.

Pour sa part, l'ambassadeur Abdullayev a déclaré que l'Azerbaïdjan accorde une attention particulière à ses relations avec l'Organisation de la coopération islamique, notant que ces relations font partie des priorités de son pays et qu'elles continuent à se développer.

A rappeler que le Secrétariat général de l'OCI a chaleureusement félicité l'Azerbaïdjan à l'occasion de l'anniversaire de la Victoire, célébrée le 8 novembre à la suite de la Guerre de libération qui a duré 44 jours et laissée un nombre de martyrs, dont la mémoire est commémorée ce jour. Dans sa Déclaration à ce propos, l'OCI affirme qu'elle a "toujours soutenu la résolution du conflit entre l'Azerbaïdjan et l'Arménie, conformément aux résolutions

et décisions connexes de l'OCI et du Conseil de sécurité des Nations unies". Le Secrétariat général a renouvelé son appel à la République d'Arménie à respecter l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'inviolabilité des territoires internationalement reconnus de la République d'Azerbaïdjan et à s'abstenir de toute revendication territoriale à son encontre.

Le Secrétariat général a salué le gouvernement de l'Azerbaïdjan pour les efforts de réhabilitation et de reconstruction post-conflit qu'il a entrepris afin d'assurer le retour en toute sécurité et dans la dignité des Azerbaïdjanais déplacés, et appelle tous les Etats membres de l'OCI ainsi que la communauté internationale à apporter leur soutien et leur assistance à cet égard.



Prévisions de croissance du libre-échange dans les Etats africains membres de l'OCI

Extraits de Peace Gate

L'Afrique se trouve actuellement à un tournant de son histoire. Le continent a, en effet, l'opportunité de se transformer d'un ensemble fragmenté d'économies dépendantes des produits de base en une puissance mondiale intégrée dans le cadre de l'accord sur la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf). Le commerce dans le cadre de l'Accord de libre-échange (ALE) a commencé en janvier 2021, avec un total de 37 des 55 pays de l'Union africaine qui ont ratifié l'Accord de libre-échange continental africain, dont 27 des Etats membres de l'Organisation de la coopération islamique qui sont également membres de l'Union africaine, soit la moitié des pays du continent. L'on s'attend ainsi à ce que l'économie islamique tire un profit considérable dans le cadre de cet accord historique.

Selon la Société internationale islamique de financement du commerce (SIFC), les 27 Etats membres de l'OCI représentent collectivement plus de 60% du PIB et plus de 55% du commerce total des pays africains. L'ALE a le potentiel tacite d'améliorer la sécurité alimentaire, d'augmenter les volumes d'exportation et la capacité industrielle, sans compte que ses avantages peuvent s'étendre à de nombreux autres secteurs, notamment la finance islamique et les infrastructures de transport.

A ce propos, M. Hani Salem Sonbol, PDG de la SIFC, a déclaré à Peace Gate que la zone de libre-échange continentale africaine

a le potentiel de stimuler et d'impulser la coopération à un niveau supérieur entre les participants, ce qui profitera à l'économie islamique mondiale.

L'on estime également qu'une coopération intra-africaine accrue contribuerait au renforcement des capacités, au transfert de technologie et à l'innovation en matière de produits et de processus et, partant, relever les défis liés à l'accord de libre-échange.

Sonbol affirme, à cet égard que : "Dans les premiers stades de la mise en œuvre, 27 pays africains de la "coopération islamique" devront bénéficier davantage de la zone de libre-échange continentale africaine grâce au renforcement du commerce interrégional en cours".

Plus encore, les Etats membres subsahariens auront libre accès aux pays d'Afrique du Nord et vice versa, et d'autres pays voisins pourront également bénéficier de la nouvelle zone de libre-échange, en particulier les pays arabes qui partagent des liens historiques, économiques, sociaux et culturels avec l'Afrique.

Sonbol estime qu'avec la maturité de la mise en œuvre de l'accord, les pays de la "coopération islamique" du continent africain pourront renforcer leurs partenariats et créer des avantages comparatifs leur permettant d'accroître les échanges commerciaux non seulement entre eux mais aussi avec le reste du monde. En ce qui concerne les relations historiques, les 57 Etats membres de l'OCS ont de bonnes chances de bénéficier de

l'évolution de l'accord.

Collectivement, a déclaré Sonbol, ces pays font partie d'au moins 19 accords de coopération économique régionale, y compris des unions douanières et des unions monétaires sur les cinq continents.

L'objectif majeur de la Zone de libre-échange continentale africaine est d'aboutir à la suppression des barrières commerciales, la plus importante étant l'élimination des tarifs sur au moins 97% des lignes tarifaires, ce qui représentent 90% du commerce intra-africain sur une période de cinq ans pour les pays en développement, et 10 ans pour les pays les moins avancés.

Une nouvelle étude SIFC / SESRIC sur l'impact de la Zone de libre-échange continentale africaine sur six pays de l'OCI (Côte d'Ivoire, Egypte, Guinée, Mozambique, Tunisie et Ouganda) a révélé que leur commerce total avec les autres pays africains pourrait croître de 30%.

Mais afin que ces pays puissent bénéficier des avantages de la Zone de libre-échange continentale africaine, il est impératif que les infrastructures de transport s'améliorent en profondeur. En effet, la déficience du réseau de transport entre les pays africains est un problème majeur qui entrave le commerce à travers le continent.

Dans ce contexte, le Nigeria prévoit de consacrer d'importantes dépenses sur son réseau ferroviaire, avec des projets d'une valeur de 5 milliards de dollars rien que pour l'année en cours.



Le Secrétariat général de l'OCI souligne l'importance de protéger l'institution familiale

Le Secrétariat général de l'Organisation de la coopération islamique a tenu le 18 octobre 2021, à son siège, une réunion du Groupe d'experts gouvernementaux à composition non limitée pour finaliser les règlements intérieur et financier du Comité de la famille de l'OCI. A rappeler que le Conseil des Ministres des affaires étrangères avait demandé, à sa 47ème Session à Niamey, la tenue de ladite réunion.

Le Secrétariat général a exprimé ses vifs remerciements et gratitude au Ministère de la famille et des services sociaux de la République de Turquie, qui assure la Présidence de la Conférence ministérielle sur le développement social, d'avoir convoqué et tenu la réunion dans le cadre de ses efforts et de son soutien continu au Secrétariat général, chargé du suivi de la mise en œuvre des résolutions de la Première session de la Conférence ministérielle et des résolutions de la Septième session du Conseil des ministres des affaires étrangères sur le développement social. Le Secrétariat général a également remercié le Royaume d'Arabie saoudite pour son suivi de la mise en œuvre des résolutions issues de la Première conférence ministérielle sur l'institution du mariage et de la famille, qu'elle a accueillie en 2017 à Jeddah ; de même qu'il a remercié la République arabe d'Egypte qui se dit prête à accueillir la Deuxième session de la Conférence ministérielle sur le développement social.

Les fonctions et le rôle de la famille sont définis par les lois célestes, les chartes et les accords internationaux, qu'ils considèrent

comme le facteur essentiel à la concrétisation de la sécurité sociale et du développement durable. L'article 16 de la Déclaration universelle des droits de l'homme reconnaît que la famille est « l'élément naturel et fondamental de la société. » Dans son souci de renforcer la coopération internationale en matière de protection et d'autonomisation de la famille, l'Assemblée générale des Nations Unies, lors de sa 78ème session plénière le 8 décembre 1989, a proclamé 1994 « Année internationale de la famille ». De même qu'elle a décidé de célébrer, depuis 1993, la Journée internationale de la famille le 15 mai de chaque année. De son côté, le Conseil économique et social a appelé les Etats Membres, le système des Nations Unies et les organisations internationales et régionales compétentes à prendre en considération le rôle moteur joué par la famille dans leurs politiques de développement. Grâce à ces initiatives, le système des Nations Unies vise à sensibiliser les gouvernements, les décideurs et le public au rôle de la famille en tant que pierre angulaire de la société, comme le prévoit la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Malgré ces efforts déployés par la communauté internationale et sa reconnaissance du rôle de la famille dans la réalisation des Objectifs du développement durable à l'horizon 2030, on a omis d'inscrire un objectif spécifique à la famille. Cependant, l'Organisation de la coopération islamique a accordé une attention particulière à la question de la famille compte tenu de l'importance qu'elle assume dans

l'éducation et la protection en tant que principale source par laquelle l'individu acquiert les références morales et religieuses et le système de valeurs sur lequel il s'appuie. C'est ainsi que l'Article 15 de la Charte de l'OCI prévoit la nécessité de renforcer, de préserver et de développer le rôle de la famille en tant qu'élément naturel et fondamental de la société.

Le Conseil des Ministres des affaires étrangères a approuvé la tenue d'une conférence ministérielle pour examiner la question de « la sauvegarde de l'institution du mariage et de la famille et la préservation de ses valeurs dans les Etats membres de l'OCI » lors de sa 42ème Session (Koweït 2015). Au cours de sa Première session tenue en février 2017 à Jeddah, la Conférence a rendu des décisions appelant à la mise en place d'une Stratégie d'autonomisation de l'institution du mariage et de la famille dans le monde islamique, et la constitution d'un Comité ministériel pour assurer le suivi de la mise en œuvre des décisions émises par la conférence et la préparation de la stratégie. Ainsi, et à la lumière de la décision rendue par la Conférence de la famille, le Secrétariat général, en coopération et en coordination avec les organes et institutions compétents relevant de l'OCI, a mis au point la stratégie de l'OCI pour l'autonomisation de l'institution du mariage et de la famille, qui a été approuvée par la Première session de la Conférence ministérielle sur le développement social qui s'est tenue en décembre 2019 à Istanbul.

Message du Secrétariat général à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes

Le Secrétariat général de l'Organisation de la Coopération Islamique a célébré la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes en publiant à cette occasion un communiqué de presse dans lequel il s'est dit heureux de participer avec la communauté internationale à la célébration de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes. En cet important événement international, elle a exhorté les Etats membres de l'OCI à œuvrer au renforcement de la coopération et de l'action commune et de prendre les dispositions nécessaires pour protéger les femmes, notamment en promulguant des lois strictes et en prenant les mesures de sécurité requises pour assurer la sécurité des femmes et des filles et soutenir l'action des institutions communautaires nationales œuvrant dans ce domaine dans le monde islamique afin d'éliminer ce genre de fléaux au sein de nos sociétés, qui ont des effets négatifs sur le développement et la prospérité de la société.

Cet événement revêt une importance spéciale en ce sens qu'elle offre aux gouvernements concernés, aux organisations internationales et aux organismes de la société civile l'occasion de faire le point sur les progrès accomplis dans le contexte des efforts visant à éliminer la violence faite aux femmes

et d'identifier les actions nécessaires pour aller de l'avant dans la résolution de ce problème avec un plus grand engagement et une plus forte détermination.

Cet événement offre également l'occasion de renouveler la détermination des Etats membres de l'Organisation de la coopération islamique et leur commune volonté de poursuivre les efforts visant à éliminer la violence à l'égard des femmes, y compris la violence domestique, qui a malheureusement augmenté et redoublé au niveau mondial à la suite de l'émergence et de la propagation de la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19) depuis le début de l'année 2020.

Dans ce contexte, le Plan d'action de l'OCI pour la promotion de la femme, le Programme d'action décennal de l'OCI (OCI-2025) et les résolutions pertinentes des sommets et des conférences des Ministres en charge de la femme nous fournissent des principes directeurs concernant les voies et moyens de relever les défis auxquels sont confrontés les femmes, y compris l'élimination de toutes les formes de violence exercées à leur encontre, conférences dont la plus récente aura été la Huitième session de la Conférence ministérielle de l'OCI sur la femme dans les Etats membres, tenue au Caire, en République

arabe d'Égypte, dans la période 6-8 juillet 2021 sous le thème «Session de préservation des acquis de l'égalité des genres et de l'autonomisation des femmes dans le contexte de la pandémie de Corona et au-delà». Cette session a adopté d'importantes résolutions concernant la protection et l'autonomisation des femmes, intégrant la perspective de l'égalité des sexes dans les stratégies et politiques pour lutter contre la pandémie de Corona et promouvoir l'autonomisation économique et sociale des femmes dans les Etats membres.

Ce thème s'inscrit dans le domaine de l'autonomisation des femmes et de la justice entre les sexes. Cette session, qui a été honorée par la présence de Son Excellence le Président Abdel Fattah Al-Sisi, s'est penchée sur des questions liées à l'autonomisation des femmes et aux moyens permettant aux Etats membres de pérenniser les acquis dans ce domaine.

Par ailleurs, l'entrée en fonctions de la femme dans les Etats membres, en tant qu'un des organes spécialisés de l'OCI, ne peut que contribuer efficacement à l'étude et au traitement de la question de violence envers les femmes avec tout le sérieux

et l'engagement voulus, et à œuvrer en vue d'identifier les moyens de l'éliminer dans les Etats membres de l'OCI.



Le Secrétariat général organise la «préparatoire» des Ministres des Affaires étrangères pour discuter des questions du monde islamique



Le Secrétariat général de l'Organisation de la coopération islamique a tenu à son siège à Jeddah la réunion préparatoire des hauts responsables à la 48^{ème} session du Conseil des Ministres des affaires étrangères des Etats membres de l'OCI, qui sera accueillie , en mars 2022, par la République islamique du Pakistan dans la capitale Islamabad. Au début de la séance d'ouverture, la présidence de la réunion a été transférée de la République du Niger à la République islamique du Pakistan.

Le Secrétaire général de l'OCI, S.E. M. Hissein Brahim Taha, a prononcé un discours dans lequel il a abordé les questions relatives au monde islamique ainsi que les différents dossiers qui relèvent de l'Organisation.

Le Secrétaire général a commencé son discours en mettant l'accent sur la question palestinienne, qui est au centre des préoccupations de l'OCI, en particulier sur les développements dangereux qui constituent un défi permanent au monde islamique, soulignant qu'Israël, la puissance occupante, n'a cessé de défier la volonté de la communauté internationale par sa politique de colonisation, de massacre, de brutalité et d'arrestations, de confiscation des terres et de judaïsation de la ville sainte d'al-Qods al-Charif (Jérusalem-Est), tout en poursuivant ses agressions contre les civils palestiniens sans défense et contre les lieux

saints islamiques et chrétiens, en particulier la Mosquée al-Aqsa.

Le Secrétaire général a réitéré le rejet de ces mesures et politiques illégales, qui sont en violation flagrante du droit international et des résolutions des Nations Unies, et constituent des crimes ininterrompus qui doi-

*le Secrétaire général:
le peuple afghan est confronté
à des conditions humanitaires
tragiques, auxquelles s'ajoutent
les énormes défis politiques et
économiques qui se sont inten-
sifiés depuis août dernier*

vent faire l'objet d'investigation et de reddition de comptes. Mais il s'agit d'abord, à cet égard, de catalyser la volonté politique et d'agir afin d'y faire face avec fermeté et responsabilité.

En Afghanistan, S.E. le Secrétaire général a déclaré que le peuple afghan était confronté à des conditions humanitaires tragiques, auxquelles s'ajoutent les énormes défis poli-

tiques et économiques qui se sont intensifiés depuis août dernier. Il a indiqué que le Secrétariat général et les Etats membres ont suivi cette situation critique avec une vive inquiétude et, à cet égard, le Comité exécutif a tenu, à l'initiative saoudienne, une réunion extraordinaire au niveau des délégués permanents, dans les jours qui ont suivi l'évolution de la situation en Afghanistan.

Dans le même contexte, une réunion ministérielle extraordinaire a été organisée sur invitation du Royaume d'Arabie saoudite, Président du Sommet, et accueilli par la République islamique du Pakistan le 19 décembre dernier. Cette réunion fut un important événement en ce sens qu'il a permis d'aboutir à un consensus sur la création d'un fonds humanitaire pour aider le peuple afghan, ainsi que sur la nomination d'un envoyé spécial du Secrétaire général de l'OCI en Afghanistan. Il s'agit d'un grand pas en avant dans la mise en œuvre par l'Organisation du plan de fourniture de l'aide humanitaire à l'Afghanistan. Les efforts de l'Organisation ont été largement salués par la communauté internationale, qui a reconnu le caractère central du rôle que joue l'OCI dans le règlement de la situation en Afghanistan.

Sur un autre plan, S.E. le Secrétaire général a souligné que la question du Jammu-et-

La Palestine, l'Afghanistan et le Cachemire à l'examen à Islamabad

Cachemire est une source de préoccupation pour le Secrétariat général, car la situation est toujours tendue à la lumière des développements que cette question a connus. La position de l'Organisation et les résolutions du Conseil des Ministres des affaires étrangères à cet égard ont été communiqués directement à l'Ambassadeur de l'Inde à Riyadh, lors de sa rencontre avec le Secrétaire général le 5 juillet dernier. Le Secrétaire général a réaffirmé le rejet des mesures illégales prises unilatéralement par l'Inde l'année dernière pour modifier le statut internationalement contesté du Jammu-et-Cachemire occupé par l'Inde, tout en insistant sur la nécessité de trouver une solution pacifique à la région contestée conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité de l'ONU.

En ce qui concerne la région contestée du Haut-Karabakh, et malgré l'accord tripartite conclu le 10 novembre entre l'Azerbaïdjan, l'Arménie et la Fédération de Russie, qui a mis fin aux hostilités, l'Azerbaïdjan s'est dit préoccupé par la persistance de la République d'Arménie à faire fi de ses engagements et obligations, comme stipulé dans l'Accord tripartite. Dans ce contexte, le Secrétariat général continue d'affirmer le soutien de l'OCI à la résolution du conflit conformément aux décisions et résolutions du Sommet, du Conseil des ministres et du Conseil de sécurité des Nations Unies.

S.E. le Secrétaire général a déclaré que la situation au Yémen demeure une source de profonde préoccupation pour l'OCI, qui s'est engagée à soutenir l'unité, la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale du Yémen, à rejeter toute ingérence dans ses affaires intérieures et à atténuer les souffrances de son peuple, soulignant que l'OCI poursuit son appel à une solution politique au conflit au Yémen sur la base de la triple référence représentée par l'initiative du Conseil de coopération des Etats arabes du Golfe et de ses mécanismes exécutifs, des conclusions de la Conférence de dialogue national yéménite, et des résolutions de la légitimité internationale, en particulier la Résolution 2216 du Conseil de sécurité de l'ONU.

Dans ce contexte, il a indiqué que le Secrétariat général avait tenu plusieurs réunions avec de hauts responsables d'organisations internationales et d'émissaires internation-

aux concernés par la crise yéménite, soulignant que l'OCI accorde pleinement son soutien à tous les efforts permettant de parvenir à une solution politique à même d'apporter la sécurité, la paix et la stabilité au Yémen et dans la région. Il s'est également félicité de l'annonce par le Royaume d'Arabie saoudite de l'introduction d'un mécanisme visant à accélérer la mise en œuvre de l'Accord de Riyad entre le gouvernement yéménite et le Conseil de transition du Sud le 5 novembre 2019.

Le Secrétariat général s'est dit, en outre, inquiet des développements politiques survenus au Soudan au cours des derniers mois et a appelé toutes les parties concernées à renforcer la démocratie et à adhérer au processus démocratique, soulignant la nécessité de privilégier le dialogue afin de surmonter les divergences dans l'intérêt supérieur du peuple soudanais et son aspiration pour la sécurité, la stabilité, le développement et la prospérité. Le Secrétariat général a également salué l'annonce des Nations Unies de faciliter le processus de dialogue entre les parties politiques soudanaises en vue de parvenir à un accord permettant de mettre fin à la crise actuelle et de paver une voie durable vers la démocratie et la paix.

S'agissant de la Somalie, et soucieux de la sécurité, de la stabilité et de l'intégrité territoriale de la République de Somalie, le Secrétariat général s'est félicité de l'accord intervenu à l'issue du Sommet national consultatif électoral tenu à Mogadiscio entre le Gouvernement fédéral de la Somalie et les dirigeants des Etats fédéraux prévoyant l'organisation des élections sur la base de l'Accord du 17 septembre. Le Secrétariat général a exhorté toutes les parties à hâter la mise en œuvre de l'accord, à préserver le dialogue et l'entente, et à intensifier les efforts pour la tenue des élections, afin que la Somalie puisse concentrer ses efforts et ses énergies sur la réalisation de la sécurité, de la stabilité, de la croissance et de la prospérité du peuple somalien.

D'autre part, M. Hissein Brahim Taha a déclaré que l'OCI suit avec intérêt la situation des communautés musulmanes dans un certain nombre de pays, en particulier les événements inquiétants que connaissent l'Inde et le Sri Lanka depuis déjà plusieurs années et qui portent sur la discrimination inacceptable et le ciblage systématique des

membres de la communauté musulmane. Le Secrétariat général a souligné, en outre, qu'il suit avec une grande préoccupation la situation de la communauté musulmane des Rohingyas au Myanmar, affirmant à cet égard son soutien indéfectible de principe à ce peuple persécuté, tout en exhortant le Myanmar à assurer sa sécurité et à reconnaître ses droits fondamentaux, y compris son droit à la pleine citoyenneté.

L'évolution de la situation au Myanmar interpelle la communauté internationale à s'impliquer davantage et à continuer à soutenir les efforts visant à obtenir justice pour les Rohingyas et à faire cesser immédiatement toutes les formes de violence à leur encontre, mais aussi à veiller à ce que le génocide contre les Rohingyas ne reste pas impuni ou ignoré.

L'OCI a exprimé, par ailleurs, son plein appui aux efforts déployés par les dirigeants chypriotes turcs et grecs pour parvenir à un règlement négocié, appelant la communauté internationale à encourager les deux parties dans ce processus. Dans cette veine, le Secrétariat général prévoit de poursuivre ses efforts auprès des pays qui ont d'importantes communautés musulmanes, tels que la Chine, les Etats-Unis d'Amérique et un certain nombre de pays européens, dans le cadre du mécanisme de consultations qu'il entretient avec eux.

L'OCI s'est également jointe à la communauté internationale pour célébrer le Dixième anniversaire de la Résolution 16/18 de l'ONU, qu'elle a saluée comme une victoire du pluralisme et une réalisation importante tant pour l'OCI que pour l'ONU dans les efforts qu'elles mènent pour lutter contre l'incitation à la haine, la discrimination, la stigmatisation et la violence fondées sur la religion ou les convictions.

Sur le plan des efforts médiatiques engagés dans la lutte contre le phénomène du terrorisme, le Secrétariat général, sur mandat des Ministres de l'information et avec l'approbation du Conseil des Ministres des affaires étrangères, a achevé l'élaboration du document intitulé "Guide pour la qualification des journalistes et leur couverture appropriée des événements terroristes dans les Etats membres", en coopération avec l'Organisation du monde islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (IC-ESCO).

L'OCI salue les efforts déployés à travers le monde pour faire face au terrorisme



Au cours de ces derniers mois, le magazine de l'Organisation a consigné les positions du Secrétariat général condamnant les actes terroristes subis dans plusieurs de ses Etats membres. C'est ainsi qu'elle a condamné et dénoncé fermement les deux attaques balistiques menées en décembre 2021 par les milices Houthis vers les villes saoudiennes de Riyadh, et de Khamis Mushait, qui ont été repoussées par les forces de la coalition pour soutenir la légitimité au Yémen. Le Secrétaire général de l'Organisation de la coopération islamique, S.E. M. Hissein Brahim Taha, a condamné l'escalade continue des milices Houthis ciblant les civils et les biens civils au Royaume d'Arabie saoudite avec des drones piégés, qualifiant ces agissements d'actes criminels ainsi qu'une violation des lois et normes internationales.

Le Secrétariat général a également condamné dans les termes les plus énergiques la tentative des milices houthis de cibler l'aéroport international d'Abha en Arabie saoudite au cours du même mois, au moyen d'un drone piégé, attaque qui a été repoussée par les forces de la coalition. Le Secrétariat général a exprimé sa ferme condamnation de l'acte de piraterie et de détournement perpétré par les milices houthis contre un navire civil battant pavillon des Emirats arabes unis, chargé de matériel destiné à l'hôpital de campagne

saoudien. L'OCI a considéré cette agression comme un acte criminel de nature à entraver la liberté de navigation maritime et commerciale, garantie par les lois et traités internationaux, et à conduire à l'arrêt de l'envoi de l'aide humanitaire et de secours au peuple yéménite. Le Secrétariat général avait alors exigé la libération immédiate du navire.

Sur le plan politique, le Secrétariat général avait salué et apprécié la déclaration publiée par le Conseil de sécurité de l'ONU, qui condamne les attaques de la milice terroriste Houthie sur le territoire saoudien et ses installations civiles.

Dans ce contexte, l'Organisation s'est félicitée de l'inscription par le Conseil de sécurité de trois dirigeants de la milice terroriste Houthie sur la liste des sanctions internationales, en raison de la menace directe qu'ils représentent pour la paix, la sécurité et la stabilité du Yémen, ainsi que de l'effusion du sang du peuple yéménite, raison qui a conduit à une catastrophe humanitaire. L'OCI a exprimé l'espoir que l'inscription de ces dirigeants sur la liste terroriste réduira la menace de la milice terroriste Houthie et mettra fin à la fourniture de missiles et de drones à la milice ainsi que l'argent qu'elle utilise pour acheter les armes avec lesquels elle menace tout à la fois le peuple yéménite, la sécurité du Royaume d'Arabie

saoudite et la navigation internationale.

L'OCI a réitéré sa position aux côtés du peuple yéménite et son soutien au gouvernement légitime, appelant la communauté internationale à œuvrer sérieusement en vue de soutenir la paix et de mettre fin à la crise yéménite et, partant, alléger les souffrances du peuple yéménite.

Sur le plan africain, le Secrétariat général de l'OCI a fermement condamné l'attentat qui a visé l'armée malienne au centre de la République du Mali. De même qu'elle a condamné dans les termes les plus forts l'odieux attentat terroriste perpétré par des hommes armés contre un bus dans le village de Mopti, au centre du pays, qui a fait de nombreux morts et blessés parmi les civils. En cette douloureuse occasion, elle a présenté ses sincères condoléances et sa sympathie aux familles des soldats tombés pour la défense de l'intégrité territoriale du Mali, ainsi qu'au gouvernement et au peuple de la République du Mali, tout en souhaitant un prompt rétablissement aux blessés.

Dans le même contexte, le Secrétariat général a condamné dans les termes les plus vifs l'attaque terroriste perpétrée contre une caserne dans la province de Sanmatenga, au Centre-Nord du Burkina Faso.

Observation des élections par les délégations de l'OCI dans 4 Etats membres



Le Secrétariat général de l'Organisation de la coopération islamique a dépêché des missions d'observation en République de Gambie, en Irak, en République kirghize et en République d'Ouzbékistan, afin d'observer les élections législatives qui se sont déroulées dans ces pays au cours des trois derniers mois, octobre, novembre et décembre 2021.

Le Secrétaire général de l'OCI, S.E. M. Houssein Brahim Taha, a félicité le peuple de la République de Gambie à l'occasion de la tenue des élections présidentielles pacifiques dans l'ensemble du pays le 4 décembre 2021.

Le Secrétaire général a adressé ses plus chaleureuses félicitations au Président Adama Barrow pour sa réélection.

Le Secrétaire général a exprimé sa satisfaction quant au déroulement des élections présidentielles en général, félicitant toutes les parties concernées pour leur engagement à poursuivre la consolidation de la gouvernance démocratique dans le pays. Il a également adressé un salut particulier aux électeurs pour avoir exercé leur droit de choisir pacifiquement leur président. Il a également félicité la Commission électorale nationale pour les mesures qu'elle a prises en vue d'assurer un processus électoral transparent et crédible.

Le Secrétaire général a souligné l'importance de poursuivre la coopération avec la Com-

mission électorale nationale pour mettre en œuvre la volonté du peuple telle qu'elle a été exprimée par les résultats du vote et de recourir aux moyens constitutionnels pour répondre à tout grief pouvant découler du scrutin.

Le Secrétariat général de l'Organisation de la coopération islamique a exprimé ses félicitations au gouvernement et au peuple irakiens pour la tenue des élections législatives d'octobre 2021 qui se sont déroulées dans une atmosphère paisible, ordonnée et sécurisée. De même qu'il a apprécié les efforts déployés pour organiser ces élections et assurer les conditions de leur succès, tout en exprimant le souhait qu'elles contribueront à renforcer la stabilité et la prospérité dans le pays.

Le Secrétariat général de l'OCI avait envoyé auparavant une délégation pour participer au processus d'observation des élections législatives. La délégation du Secrétariat général a visité un certain nombre de bureaux de vote dans divers quartiers de la capitale et de sa banlieue, et a suivi de près les différents aspects du processus électoral.

La mission a tenu une réunion avec le Vice-président de la Haute Commission électorale indépendante, au cours de laquelle ils ont passé en revue les divers préparatifs et dispositions prises pour organiser et superviser les élections. Le chef de la délégation a transmis les salutations du Secrétariat gé-

néral de l'OCI à la Commission et ses vœux de succès du processus électoral et de renforcement de la stabilité, de la sécurité et du progrès pour le peuple irakien. Le Secrétariat général de l'Organisation de la coopération islamique a également dépêché une mission d'observation des élections présidentielles qui se sont déroulées le 24 octobre 2021 en République d'Ouzbékistan. Ladite mission a observé les élections dans la capitale, Tachkent, et ses environs et a noté avec satisfaction qu'elles se sont déroulées de manière pacifique, transparente et ordonnée.

Le Secrétariat général de l'OCI a félicité le gouvernement et le peuple de la République d'Ouzbékistan pour le succès des élections présidentielles, et a salué la profonde maturité et le sens des responsabilités dont le peuple ouzbek a fait preuve tout au long de ce processus.

Auparavant, le Secrétariat général de l'OCI avait dépêché une mission d'observation des élections législatives en République kirghize, tenues en novembre 2021.

La délégation a transmis les salutations du Secrétaire général de l'OCI, S.E. M. Houssein Brahim Taha, qui a affirmé que l'Organisation se tient prête à soutenir l'engagement du peuple kirghize dans sa quête à consolider la démocratie, l'économie et le développement social.

Signature de l'Accord de Siège de la Mission régionale au Niger pour le Sahel et le Bassin du Lac Tchad



Le Gouvernement de la République du Niger et le Secrétariat général de l'OCI, représentés respectivement par S.E. M. Hassoumi Massoudou, Ministre d'Etat chargé des Affaires étrangères du Niger, et M. l'Ambassadeur Boubakar Adamou, Représentant du Secrétaire général de l'OCI, ont signé le 28 décembre 2021, à Niamey, un Accord de siège portant création de la Mission régionale de l'OCI au Niger pour ses Etats membres du Sahel et du Bassin du Lac Tchad.

La signature dudit accord constitue une étape supplémentaire dans le renforcement des relations bilatérales déjà excellentes entre le Niger et l'OCI et marque un tournant important dans la mise en œuvre de la vision et des ambitions de l'OCI en faveur de ses Etats membres du Sahel et du Bassin du Lac Tchad.

Dotée de plusieurs mandats relatifs à la représentation, au suivi des relations bilatérales et à la mise en œuvre d'actions politiques, humanitaires et de développement,

entre autres, la Mission régionale sera le relais et le bras opérationnel de l'OCI dans la conduite d'importantes activités de soutien aux efforts de développement de ses Etats membres du Sahel et du Bassin du Lac Tchad. En marge de la signature de l'Accord de siège, la délégation de l'OCI a tenu d'importants entretiens à Niamey avec les hautes autorités du Niger et les Chefs de Missions diplomatiques des Etats membres de l'OCI du Sahel et du Bassin du Lac Tchad.

A la suite de la signature de l'Accord portant création de la Mission régionale de l'OCI au Niger pour les Etats du Sahel et du Bassin du Lac Tchad, le Président de la République du Tchad, S.E. M. Mohamed Bazoum, a reçu la délégation de l'Organisation de la coopération islamique qui effectue une visite officielle à Niamey. La délégation a été également reçue successivement par M. Ouhoumoudou Mahamadou, Premier ministre, M. Seini Oumarou, Président de l'Assemblée nationale, M. Hassoumi Massoudou, Ministre

d'Etat, Ministre des Affaires étrangères, de la coopération, de l'intégration africaine et des Nigériens à l'étranger, et Dr Idi Illiassou Mainassara, Ministre de la santé publique et Ministre par intérim de l'action humanitaire et de la gestion des catastrophes de la République du Niger.

La délégation a également rencontré les ambassadeurs et consuls généraux de certains Etats du G5-Sahel et du Bassin du Lac Tchad membres de l'OCI, accrédités à Niamey.

Au cours de ces entretiens, les différentes parties ont échangé l'opinion sur des questions d'intérêt commun, abordé les principaux défis qui se posent aux pays du Sahel et du Lac Tchad et discuté des activités en cours et futures de la Mission régionale, ainsi que des voies et moyens de renforcer ses capacités d'action afin qu'elle puisse traiter de façon idoine l'ensemble des préoccupations et des défis qui se posent aux populations des Etats membres du Sahel et du Bassin du Lac Tchad membres de l'OCI.

L'OCI réaffirme son appui à la politique de neutralité et à l'instauration de l'amitié entre les Nations

Dans l'allocution qu'il a adressée à la Conférence Internationale sur "La paix et la confiance, fondements de la sécurité, de la stabilité et du développement Internationaux", qui s'est tenue à Achgabat, capitale du Turkménistan, le Secrétaire général de l'OCI, S.E. M. Hissein Brahim Taha a réaffirmé les valeurs de la politique de neutralité et son rôle dans l'instauration de relations pacifiques et amicales entre les nations.

Dans cette allocution, prononcée en son nom par le Secrétaire général adjoint aux Affaires économiques, M. Ahmad Kawesa Sengendo, le Secrétaire général a adressé ses chaleureuses félicitations à S.E. M. Gurbanguly Berdimuhamedov, Président du Turkménistan, ainsi qu'à son gouvernement et au peuple turkmènes, à l'occasion de leur célébration du trentième anniversaire de l'indépendance nationale, tout en soulignant que le Turkménistan est un membre actif de l'OCI et qu'il est fermement attaché aux idéaux de l'Organisation.

Il a ajouté que l'OCI salue l'initiative du Turkménistan en faveur de la promotion d'un ordre mondial qui favorise la coexistence fondée sur la paix et la confiance entre les peuples du monde entier, initiative qui a conduit à l'adoption de la résolution de l'Assemblée générale des Nations unies proclamant 2021 "Année Internationale de la Paix et de la Confiance".

Le Secrétaire général a, également, affirmé que l'OCI s'emploie, plus que jamais, à

renforcer le multilatéralisme et la diplomatie, en redoublant d'efforts pour façonner des sociétés inclusives et garantir une paix, une sécurité, une stabilité et un développement durables. L'OCI n'a cessé d'insister sur la nécessité d'accepter la diversité et de promouvoir la tolérance et la coexistence pacifique, comme le préconisent les diverses résolutions et décisions de l'OCI, adoptées au niveau des Chefs d'Etat et des réunions ministérielles. Le Secrétaire général a précisé que l'OCI a toujours été convaincue que des défis, tels que la xénophobie, l'islamophobie, le racisme et les discours de haine, ne sauraient être remportés que par le dialogue, la tolérance et la promotion du multilatéralisme, ainsi que par la consécration de la culture de la coexistence.

Il a, en outre, souligné que l'OCI soutient tous les efforts internationaux et régionaux dans la lutte contre le terrorisme international, l'extrémisme et la violence afin d'assurer la paix et la sécurité mondiales. A cet égard, elle a constamment attiré l'attention des Etats membres et de la communauté internationale sur la nécessité impérieuse de s'attaquer aux causes profondes et aux facteurs sous-jacents de l'extrémisme violent et du terrorisme, pour peu que l'on veuille parvenir à un développement durable.

Et de rappeler que le Centre Sawt Al-Hikma (la Voix de la Sagesse) de l'OCI est son bras intellectuel dans la lutte contre l'extrémisme et le terrorisme. Dans cette optique, le Cen-



tre s'appuie sur une stratégie médiatique innovante axée sur les réseaux sociaux pour véhiculer des messages positifs quotidiens sur des sujets qui intéressent le grand public. Le Secrétaire général a indiqué qu'à l'heure où le monde se trouve en proie à des conflits et à l'instabilité, la Communauté internationale se doit de se mobiliser pour renforcer le multilatéralisme.

L'OCI prend part à la réunion des "Non alignés"

Sur le plan politique, l'OCI a pris part à la réunion de haut niveau pour célébrer le 60ème anniversaire du Mouvement des pays non alignés, qui s'est tenue à Belgrade les 11 et 12 octobre 2021. Le Secrétariat général a adressé à la réunion un message, qui a été prononcé par l'Ambassadeur Ismat Jahan, Observateur permanent de l'OCI à l'Union européenne.

Dans ce message, le Secrétariat général a salué les grandes réalisations accomplies au cours des soixante dernières années dans une diversité de domaines. Mais il a mis en

garde cependant contre les défis croissants auxquels le monde est exposé et incarnés, notamment, par le changement climatique, le terrorisme et l'extrémisme violent, ainsi qu'en matière de paix et de sécurité mondiales, autant de facteurs qui exigent une coopération et une solidarité accrue.

Il a exprimé, en outre, les préoccupations de l'OCI et de ses Etats membres à l'égard de la situation au Moyen-Orient et dans les territoires palestiniens occupés, exhortant les différentes parties à relancer le processus de paix en vue d'établir un Etat palestinien

indépendant sur les frontières d'avant 1967, avec Al-Qods (Jérusalem-Est) comme capitale. Il a également souligné la nécessité de relever les défis liés à la paix et à la sécurité, tout en mettant en lumière la situation des Rohingyas au Myanmar.

Dans son message, le Secrétariat général a réitéré la détermination de l'Organisation de la coopération islamique et de ses Etats membres à contribuer à la promotion du bien-être des peuples et faire en sorte qu'ils jouissent d'une place plus juste, plus équitable et plus sûre.

Russie et monde islamique : Le Secrétaire général met l'accent sur la coopération



Le Secrétaire Général de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI), Son Excellence, M. Hissein Brahim Taha, s'est adressé à la Conférence du Groupe de Vision stratégique « Russie - Monde islamique : Perspectives de dialogue et de coopération », qui s'est tenue, à Jeddah, le 24 novembre 2021, sous le haut patronage du Serviteur des Deux Saintes Mosquées, le Roi Salman Bin Abdulaziz, Président du 14ème Sommet islamique, en présence de Son Altesse Royale le Prince Khalid Bin Faisal, Conseiller du Serviteur des Deux Saintes Mosquées et Emir de la région de Makka Al-Mukarramah, ainsi que de Son Excellence le Président Rustam Minnikhanov, Président de la République du Tatarstan et président dudit Groupe.

S.E. le Secrétaire général a souligné que la tenue de la réunion du Groupe de Vision stratégique « Russie - Monde islamique » vient à point nommé pour réaffirmer l'esprit de coopération qui règne entre deux Etats qui influent et sur leur environnement et sur le monde. Cette démarche, a-t-il précisé, confirme que la relation entre les Etats et les peuples s'appuie sur la coopération et non sur l'inaction, le dialogue plutôt que le dogmatisme, en préconisant le bien pour éteindre le mal, en élargissant également le partenariat pour neutraliser les voix d'exclusion et en encourageant le rassemblement autour des points communs humains afin de neu-

traliser les tendances régressives qui divisent l'humanité.

Et d'ajouter que les Etats membres de l'OCI, en participant positivement à de tels rassemblements, ils réaffirment les desseins authentiques de l'islam, à savoir, unir et non

Le Secrétaire Général de l'Organisation s'adresse à la Conférence du Groupe de Vision stratégique « Russie - Monde islamique : Perspectives de dialogue et de coopération »

désunir, construire et non détruire, sanctifier la vie humaine et préserver la dignité de l'être humain.

Son Excellence a souligné, dans ce contexte, que « l'intérêt porté par la Fédération de Russie à ses relations avec le monde islamique et l'Organisation de la coopération islamique, en tant que voix collective, ainsi qu'avec ses Etats membres, est contrebalancé par une volonté évidente de ces pays et des communautés musulmanes dans les

Etats non membres, de poursuivre cette coopération et de raffermir les liens culturels et économiques qui unissent la Russie et le monde islamique ». Il a précisé que l'OCI et son Secrétaire général, personnellement, comptent soutenir ces relations dans tous les domaines, tant pour servir leurs intérêts communs et que pour promouvoir le dialogue, la coopération et la paix entre les peuples.

M. Hissein Brahim Taha a fait observer, également, que le thème choisi pour la Conférence, à savoir : « Perspectives de dialogue et de coopération », répond on ne peut mieux aux préoccupations des deux parties, tant russe que musulmane, en ce qui concerne la préservation de la paix et de la sécurité, du règlement des conflits et de la lutte contre l'extrémisme et le terrorisme, ainsi que du développement durable. En effet, le Monde musulman et la Russie sont en mesure de contribuer significativement au dialogue intercivilisationnel, interculturel et interreligieux, de manière à promouvoir l'entente, le rapprochement et la concorde entre les différents peuples du monde.

Il a déclaré : « L'OCI tient à adopter des positions de principe claires qui soutiennent les causes justes et le règlement des différends par des moyens pacifiques, qui rejettent l'extrémisme et la violence, condamnent le terrorisme dans toutes ses manifestations et ses formes, et s'attaquent aux sentiments de haine et d'islamophobie. Il a exprimé son appréciation pour les positions de la Fédération de Russie en faveur de la cause du peuple palestinien et de ses droits légitimes, ainsi que les efforts inlassables qu'elle déploie pour renforcer ses relations avec l'OCI, dont elle est membre observateur depuis 15 ans. Il a ajouté que les relations entre les deux parties ont connu un développement remarquable, échangeant des visites de haut niveau et tenant des consultations régulières afin d'échanger leurs points de vue sur des questions d'intérêt commun et d'explorer des domaines de coopération.

Le Secrétaire général de l'OCI, S.E. M. Hissein Ibrahim Taha a, par ailleurs, reçu, le 02 décembre 2021, au siège du Secrétariat général, S.E. Ramzan Abdullatyibov, Représentant permanent de la Fédération de Russie auprès de l'OCI.



Yaoundé

Capitale de la Culture islamique en 2022 (Afrique)

L'Organisation du monde islamique pour l'éducation, la science et la culture (ICESCO) a choisi Yaoundé, capitale de la République du Cameroun, comme Capitale de la Culture islamique au titre de l'année 2022. Située au centre de la République du Cameroun à une altitude de 720 mètres au-dessus du niveau de la mer, elle la deuxième plus grande ville du pays, après Douala.

La ville de Yaoundé a été établie en 1888 par des marchands allemands qui parcouraient le Cameroun, où l'ancienne ville se composait d'une station de recherche agricole. C'était aussi le quartier général des forces belges pendant la Première Guerre mondiale. Après la défaite des Allemands, la France a occupé la partie occidentale du Cameroun où Yaoundé devenait la capitale du Cameroun français, et après l'indépendance du pays, elle fut désignée capitale officielle du pays. Sur le plan économique, l'industrie du cigare est l'une des industries les plus importantes de Yaoundé, suivie par les industries laitière et verrière. Yaoundé est un distributeur régional de café, de cacao, de plastiques et de canne à sucre.

Yaoundé, qui est la deuxième plus grande ville urbaine du Cameroun et sa capitale, se distingue par ses marchés de rue ouverts et accueille les ambassades internationales. Initialement établi comme un centre pour le

commerce de l'ivoire, elle continue encore à produire et distribuer certaines des principales exportations du pays. C'est aussi l'un des pôles culturels du Cameroun, puisqu'elle comprend le Musée national, le Musée Efimi et le Musée bénédictin du Mont Fébé, qui visent tous à préserver les arts et l'artisanat traditionnels du pays.

D'une population de 2.765.200 personnes, la superficie de la ville est d'environ 180 kilomètres carrés, et elle dispose de plusieurs hôtels touristiques.

La capitale du Cameroun, Yaoundé, est souvent désignée comme un cœur qui bat de vie et remplit l'âme de joie. Au Cameroun, les villes, grandes et petites, sont bordées de vastes zones montagneuses, de forêts tropicales et de plages.

Le pays possède un relief très varié, tout comme la langue (le Cameroun parle plus de 230 langues locales, et certaines zones sont anglophones et francophones).

La diversité de la faune dans les nombreux parcs naturels de la République du Cameroun offre aux amoureux de la nature de nombreuses opportunités de découvrir des créatures rares et exotiques.

La région n'est peut-être pas célèbre pour ses belles villes, mais la capitale du Cameroun, Yaoundé, est certainement l'une des plus belles villes d'Afrique en général.

La ville a été planifiée pour s'étendre sur sept collines. En d'autres termes, les nombreux bâtiments de la ville sont séparés les uns des autres par de grands espaces verts qui peuvent être facilement remarqués par le spectateur ; ils sont luxuriants et situés sur des terrains élevés, parsemés d'arbres et de fleurs et d'une diversité de paysages.

Outre sa conception particulière, la ville est très propre et sûre et possède de nombreux points d'intérêt. Les bâtiments gouvernementaux ont été érigés dans les années 1970 mais ne manqueront pas de plaire aux amateurs de culture. On y trouve aussi des lieux qui portent l'empreinte du passé mais qui semblent pour le moins inhabituels en raison de l'emplacement central de Yaoundé. C'est aussi une ville idéale, que tout visiteur n'hésitera pas à ajouter à sa carte lors de son voyage dans le pays.

La ville de Yaoundé, qui est en pleine expansion, présente un éventail de bâtiments gouvernementaux dans différents styles Art Déco, de l'ère de l'indépendance et des années 1970. Il est un peu difficile de détourner les yeux du trafic régulier et dynamique pour assimiler le spectacle, mais l'on peut pressentir au milieu des trottoirs anciens que parcourent les piétons les manifestations de prospérité nationale qu'exhale l'ardeur camerounaise dans la capitale du pays.

Une immigrée musulmane pratique la boxe pour lutter contre la discrimination



Berlin Philippe Znidar (DPA) - Duha Taha Baydoun, une jeune femme d'origine libanaise, lutte en tant qu'entraîneuse de boxe, non seulement sur le ring, mais aussi en dehors, pour l'égalité et la lutte contre la discrimination et les préjugés.

Duha, 20 ans, est mariée et enceinte de quatre mois. Ses parents ont immigré du Liban en Allemagne alors qu'elle n'était qu'une enfant. La jeune femme musulmane semble "saugrenue" pour certains, car sa nationalité, sa religion et son sport ne s'accordent pas, tandis que d'autres la considèrent comme un modèle à suivre. Et comme elle l'affirme elle-même avec une nette assurance : "Je combats tous les préjugés".

Duha a commencé à s'entraîner comme boxeuse il y a cinq ans. En classe, elle était très active dans le sport, mais aussi très timide. "Je n'étais pas très sûre de moi-même, j'étais très timide et je n'osais guère parler à l'école", dit Duha, avant d'ajouter qu'il était important pour elle de ne se retrouver parmi les filles que lorsqu'elle pratique le sport, car c'est dans le sport qu'elle se sent plus ouverte et détendue. Et c'est ainsi que Duha, en navigant sur Internet, a découvert le club "Boxgirls" à Berlin.

Fondé en 2005, ce club s'est fixé pour objectif d'aider les filles et les femmes à agir

de manière indépendante et courageuse dans leurs quartiers et leurs communautés et, partant, favoriser l'égalité des chances et l'inclusion. Le club dispense à cet effet des entraînements réguliers de boxe - un sport encore largement dominé par les hommes. Qui plus est, les entraîneuses se rendent dans les écoles où elles organisent des ateliers et participent à des projets divers. Doha travaille également comme entraîneuse de boxe depuis trois ans, au club Boxgirls, où elle assure l'entraînement de femmes de plus de 25 ans, et donc plus jeunes qu'elle. Mais au club Boxgirls, l'accent est mis surtout sur les adolescentes, et Duha estime que travailler au club est un énorme défi, car elle doit s'entraîner sur le ring quatre fois par semaine.

"Cela réclame beaucoup de temps, de patience et d'énergie, mais on éprouve beaucoup de satisfaction à voir les enfants se développer de manière positive", déclare Doha, faisant allusion aux apprenties boxeuses. Doha explique qu'en plus de la formation pure, il y a beaucoup de travail social à faire au sein du club, car des discussions ont également lieu, par exemple sur le thème de la prévention du harcèlement ou du développement personnel. Ayant pendant longtemps manqué de confiance

en elle-même, Duha inculque désormais aux enfants comment surmonter ce complexe. Doha ajoute : "Quand je suis nouvelle quelque part, à l'université ou ailleurs, des pensées m'effleurent, telles que : comment vais-je être reçue ou acceptée."

Et Duha, qui porte le foulard, raconte : "Par le passé, j'ai été souvent l'objet d'hostilité dans le tram, le métro ou dans les transports en commun, que ce soit par le regard, les phrases offensantes ou les insultes". Elle aime donc qualifier les groupes qu'elle entraîne de groupes de soutien, car les expériences qu'elles ont vécues les relient les unes aux autres.

Annette, l'une des personnes qui s'entraînent au club, déclare : "Ici, je me sens entre de bonnes mains". Elle s'entraîne au club "Zaitenvixel" depuis six ans et a déjà boxé dans une salle mixte, mais trouve l'entraînement plus difficile entre femmes, car le club précité, il s'agit davantage de retrouver la forme physique et l'endurance, associé au travail d'équipe, autant de facteurs qu'il ne faut pas négliger pendant la constitution des unités de formation du club. Dans ledit club, Annette a l'impression d'être dans un "espace sûr".

Des assistants secouristes musulmans pour soutenir la communauté musulmane en Allemagne



Cologne - Urico Val - Emel (DPA) - En Allemagne, un enfant meurt dans un accident de la circulation, une tentative vouée à l'échec de retrouver une personne disparue et un conjoint qui périt dans l'incendie d'une maison. Lorsque le rôle du médecin urgentiste, de la police ou du pompier prend fin après une crise ou une catastrophe, les proches sont dans un état d'effondrement. Dans les crises aiguës, les familles des victimes ont, eux aussi, besoin d'un soutien psychologique et spirituel.

Depuis quelques années déjà, on dénombre plusieurs assistants d'urgence musulmans en Allemagne, quoique leur nombre soit encore limité. Mélanie Mill, de l'Association chrétienne-musulmane (CIG) de Cologne dit, à ce propos : "Il est un besoin énorme de soins sociaux et spirituels au sein de la communauté musulmane".

Même après la catastrophe des inondations de l'été 2021, les volontaires musulmans étaient présents. Il y a une dizaine d'années, un projet a été mis au point pour former des Musulmans aux services d'accompagnement d'urgence, avec le soutien d'organisations islamiques. Le projet retient l'attention en Allemagne, où ce type de formation est très prisé dans bon nombre de villes et régions, compte tenu de la présence de plus de cinq

millions de Musulmans en Allemagne.

Khalil Aydemir, l'un des premiers à recevoir cette formation et qui travaille dans ce domaine depuis 2011, précise à cet égard : "Quand on m'appelle, je ne sais pas ce qui m'attend. Si la victime est une personne d'origine turque, cela ne signifie pas nécessairement qu'il s'agit d'un musulman croyant... Nous devons donc déterminer si la personne est religieuse et souhaite recevoir un traitement religieux." Le service religieux d'urgence de l'Eglise sur les lieux de l'accident informe alors l'assistant musulman aux secours d'urgence dans le cas où la personne touchée est musulmane et souhaite recevoir une assistance spirituelle islamique. Selon l'Association chrétienne-musulmane de Cologne, il s'agit d'un bon choix, irremplaçable pour la coopération interreligieuse.

Les assistant(e)s doivent posséder de nombreuses qualifications : ils doivent être familiers avec l'Islam et les cérémonies funéraires islamiques, avoir une connaissance du Coran et, si possible, de la culture de la personne endeuillée, affirme Aydemir, qui estime que le soutien spirituel doit exclusivement répondre à la demande de la personne concernée. En d'autres termes, s'il n'y a pas un signe d'approbation de la part de

la personne concernée, il ne sera pas question d'intervenir. Il précise, à cet égard, que les assistants doivent servir de trait d'union entre les proches musulmans et les services d'urgence, notamment en annonçant, par exemple, les nouvelles de décès de la personne à la place de la police.

Le nombre de candidats aux cours s'accroît d'année en année, si bien qu'il n'y a plus assez de places pour tous ; la plupart des intéressés viennent de Rhénanie du Nord-Westphalie, consistant principalement d'hommes et de femmes de Turquie, d'Algérie, de Syrie, d'Afghanistan et d'Irak. Mill dit à ce propos : "Nous avons aussi beaucoup de gens qui sont venus en 2015 en tant que réfugiés et qui veulent aujourd'hui donner en retour". En 80 heures environ, les stagiaires apprennent à mener une conversation, se familiarisent avec les traumatismes psychologiques et les aspects de la théologie, et s'éduquent au fonctionnement des services d'urgence et de police, comment il convient d'intervenir et la façon dont on s'intègre dans l'équipe.

Le facteur clé - et donc le critère essentiel de sélection - pour l'admission à ces cours est la langue. Aydemir sait que sous le choc, les personnes endeuillées qui parlent bien l'allemand recommencent souvent à utiliser leur langue maternelle. Les assistants secouristes parlent arabe, turc, dari et persan. A ce jour, l'Association a formé plus de 100 assistants, mais ce nombre demeure insuffisant. Il existe certains projets similaires dans les Etats de Bavière, de Bade-Wurtemberg et de Berlin.

Pour l'association - fondée il y a 39 ans et considérée comme la plus importante organisation allemande pour le dialogue islamo-chrétien - la formation des assistant(e)s d'urgence est devenue une tâche centrale. "Lorsque l'Association a été créée, la tâche primordiale était de faire face à l'arrivée des nouveaux travailleurs immigrés musulmans", explique le Directeur général de l'Association, Thomas Liemann, notant que "Il s'agit aujourd'hui d'un dialogue sur des bases égalitaires basé sur le partenariat et la parité, les musulmans ayant toujours fait partie intégrante de la société".



L'OCI se félicite de l'Expo 2020 à Dubaï et appuie la candidature de Riyadh pour l'accueillir

Le Secrétariat général de l'Organisation de la coopération islamique s'est adressé aux festivités marquant la célébration de la Journée d'honneur de l'Organisation à l'Expo 2020 - Exposition internationale de Dubaï, qui a commencé à Dubaï, aux Emirats arabes unis, le 1er octobre dernier.

La délégation du Secrétariat général de l'OCI, qui était l'hôte de l'Exposition universelle le 2 novembre 2021, a donné lecture du message du Secrétariat général dans lequel il a exprimé ses remerciements à leurs Altesses le Cheikh Mohammed bin Rashed Al-Maktoum, Vice-président de l'Etat des Emirats arabes unis, président du Conseil des Ministres et Gouverneur de Dubaï, et le Cheikh Mohammed bin Zayed Al-Nahyane, Prince héritier d'Abou Dhabi et Commandant suprême adjoint des forces armées, pour avoir invité l'Organisation à participer à cet événement et à mettre en exergue les activités qu'elle mène au service des causes islamiques et de la consolidation de l'action islamique commune.

Dans ce message, le Secrétariat général a déclaré que la Oummah Islamique est confrontée aujourd'hui à de nombreux défis, en particulier celui du savoir, évoquant dans cette veine la forte adhésion des Etats membres de l'OCI à la course technologique ainsi que leur détermination à s'adapter à son développement accéléré. Et d'ajouter qu'il

est encourageant de constater que l'Etat des Emirats arabes unis a fait de l'élément humain le pivot de son développement actuel et futur, réalisant ainsi un développement rapide et enregistrant des progrès considérables dans tous les domaines.

Cet événement mondial majeur représente, en effet, une occasion inestimable pour les Etats membres et les organes et institutions de l'OCI, ainsi que pour le monde entier, d'échanger les idées, les visions, les vues et le savoir-faire, et d'exposer les expériences réussies, de manière à renforcer la coopération multilatérale et l'action conjointe intra-OCI dans l'intérêt du développement.

A noter que l'Organisation de la coopération islamique a pris part aux activités d'ouverture officielles de l'Expo 2020 Dubaï sous le thème : Connecter les esprits - Créer l'avenir, qui ont été lancées par Son Altesse Cheikh Mohammed bin Rashed, Gouverneur de Dubaï, Vice-président et premier ministre des Emirats arabes unis, et accueille par Al Wasl Plaza, l'espace officiel de l'Expo 2020 Dubaï.

D'autre part, le Secrétariat général de l'OCI a réaffirmé le soutien de l'Organisation à la demande du Royaume d'Arabie saoudite, Président du Sommet islamique, de désigner la ville de Riyadh pour accueillir Expo 2030, annoncée par Son Altesse Royale le Prince Mohammed ben Salman, Prince héri-

tier, Vice-premier Ministre et Président du Conseil d'administration de la Commission royale pour la ville de Riyadh.

Le Secrétariat général a déclaré que l'accueil de l'Exposition universelle par Riyadh marquera l'aboutissement des efforts considérables déployés pour atteindre les objectifs de la Vision 2030 de l'Arabie saoudite, ainsi que la mise en évidence de ses produits et de ses réalisations, notant en même temps que le Royaume a la capacité d'accueillir ce forum mondial tout en lui imprimant une forme distincte et historique de, d'autant qu'il constitue une destination mondiale et une terre de convergence des cultures et des civilisations humaines. Le Secrétariat général a souligné, à cet égard, que l'Arabie saoudite a pu, dans la période récente, être un pôle d'attraction pour le monde, car elle a réussi à accueillir de nombreux sommets et événements mondiaux, tant sous forme présente que virtuelle.

Le message du Secrétariat général affirme, également, que l'accueil par Riyadh de l'Exposition internationale sera l'occasion pour le monde de bénéficier du savoir-faire saoudien, de connaître son expérience incarnée par les changements qualitatifs dans tous les secteurs, et de voir de près le Royaume d'Arabie saoudite dans sa configuration future.



L'OCI revoit la mise en œuvre de son Programme d'action OCI-2025

Le Secrétariat Général de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI) a tenu une réunion du Groupe intergouvernemental d'experts pour discuter du projet de document d'examen à mi-parcours du Programme d'action OCI-2025, dont les travaux se sont poursuivis à son siège de Jeddah les 27 et 28 décembre 2021. Ledit projet de document est intitulé : "La voie vers 2025 : Gains, défis et opportunités".

A cette occasion, Dr. Ahmad Kawesa Sengendo, Secrétaire général adjoint pour les Affaires économiques, a donné lecture d'une allocution du Secrétaire général de l'OICI, M. Hissein Brahim Taha, dans laquelle il réaffirme l'intérêt d'établir un programme de base pour le développement multidimensionnel, à l'instar du Programme d'action

OCI-2025, dans le contexte des défis récents et des crises majeures auxquels le monde musulman est exposé.

Dans son message, le Secrétaire général a souligné qu'il importe, maintenant que le Programme d'action OCI-2025 est à mi-parcours et dans une phase critique, de procéder à une analyse approfondie de l'état d'avancement de sa mise en œuvre au niveau des Etats afin de faire la lumière, entre autres, sur les résultats obtenus, les enseignements tirés, les défis rencontrés et les initiatives à prendre pour les surmonter. Le message note que le rapport présenté à la réunion indique que des progrès notables ont été réalisés en termes de mise en œuvre du Programme d'action OCI-2025 dans plusieurs domaines prioritaires,

y compris le commerce intra-OCI, le tourisme, l'investissement, l'agriculture et la sécurité alimentaire, l'éducation, la santé, la bonne gouvernance, les droits de l'homme, la science, la technologie et l'innovation, l'autonomisation des femmes, les technologies de l'information et de la communication, etc.

Il convient de rappeler que le Programme d'action OCI-2025, qui a été entériné par le 13ème Sommet islamique, à Istanbul, en 2016, est venu relayer le Programme d'action décennal initié par la Troisième session extraordinaire de la Conférence islamique au Sommet, tenue à Makka Al-Mukarramah, en décembre 2005.

L'OCI s'adresse au Sommet du Moyen-Orient vert

Le Secrétaire général de l'Organisation de la coopération islamique a salué l'Initiative verte au Moyen-Orient annoncée par Son Altesse Royale le prince héritier Mohammed bin Salman, Vice-président du Conseil des Ministres et Ministre de la défense du Royaume d'Arabie saoudite, ainsi que l'Initiative verte saoudienne qui devront contribuer aux efforts de lutte contre le changement climatique grâce à l'augmentation de la couverture végétale, la réduction des émissions de carbone, la lutte contre la pollution et la dégradation des terres, et la préservation de la faune dans les pays du Moyen-Orient.

Le message du Secrétariat général souligne que les pays couverts par l'initiative sont tous des Etats membres de l'OICI ainsi que d'autres organisations internationales et régionales. Aussi ces initiatives ont-elles trouvé un soutien considérable auprès des organisations internationales, d'autant qu'elles

versent dans l'intérêt des Etats membres de ces organisations qui placent les questions d'environnement et de développement durable au premier rang de leurs agendas et de leurs intérêts.

Le Secrétariat général a salué le rôle important et pionnier joué par le Royaume d'Arabie saoudite sous la direction du Serviteur des Deux Saintes Mosquées, le Roi Salman Abdulaziz et S.A.R. le Prince héritier, soulignant les efforts qu'ils déploient pour unifier et renforcer les initiatives internationales en vue de relever les différents défis, notamment dans le domaine de l'environnement et du climat.

Le message souligne, en outre, que ces initiatives sont conformes aux objectifs énoncés dans la Charte de l'OICI, qui appellent à la protection et à la promotion de tous les aspects liés à l'environnement au profit des générations actuelles et futures et à tout

mettre en œuvre pour assurer le développement humain durable et global ainsi que le bien-être économique des Etats membres. Il précise également qu'elles renforcent les décisions issues du Sommet islamique et du Conseil des ministres des affaires étrangères qui insistent sur la nécessité de faire face aux défis économiques et sociaux liés à l'environnement dans la région et dans le monde, d'accroître la contribution de l'énergie propre et des réserves naturelles, et de contribuer, ce faisant, au développement durable et à l'amélioration de la qualité de vie des populations dans la région.

Cette initiative est en harmonie, par ailleurs, avec le Programme d'action décennal 2015-2025 de l'OICI, qui appelle les Etats membres à intensifier leurs efforts pour faire face à la dégradation de l'environnement et au changement climatique.

L'OCI suit l'évolution de la situation en Somalie

La communauté internationale s'est félicitée de l'accord auquel la Conférence consultative nationale des dirigeants somaliens est parvenue sur les calendriers relatifs à la tenue des élections dans le pays. Dans ses conclusions, la Conférence consultative a convenu de tenir les élections de la Chambre des représentants de façon libre et transparente d'ici le 25 février 2022.

Ces élections seront une étape cruciale et indispensable pour une paix durable en Somalie par le biais d'une interaction et d'un dialogue pacifiques.

A noter que le Secrétariat général de l'Organisation de la coopération islamique a suivi avec un grand intérêt les récents développements politiques en Somalie, exhortant l'ensemble des parties à faire preuve de retenue, à réduire l'escalade et à apaiser les tensions.

Le Secrétariat général a appelé également les parties politiques somaliens à faire prévaloir la sagesse et le dialogue, et à veiller à la mise en œuvre des accords du 17 septembre 2020 et du 27 mai 2021 qui constitue l'assise du parachèvement du processus électoral et de la stimulation du développement du pays.



L'Union africaine avait auparavant exhorté les politiciens somaliens à faire preuve de retenue et à promouvoir le dialogue politique interactif pour parvenir à la stabilité politique, soulignant que l'Union africaine est prête à accroître son soutien à tous les efforts susceptibles de mener à la paix, au progrès et à la prospérité de la Somalie.

A noter que la Mission d'assistance des Na-

tions Unies en Somalie s'est félicitée du consensus auquel sont parvenus les dirigeants politiques somaliens, dans le but d'accélérer le processus électoral. La Mission a insisté, dans un tweet sur Twitter, sur la nécessité de mettre en œuvre en priorité les décisions prises afin de parvenir à un résultat crédible et largement acceptable, d'ici la nouvelle échéance du 25 février.

Accueil favorable à la facilitation par l'ONU du dialogue entre les parties soudanaises

Le Secrétariat général de l'Organisation de coopération islamique a salué l'annonce des Nations Unies de faciliter le processus de dialogue entre les parties politiques soudanaises afin de parvenir à un accord permettant de mettre fin à la crise actuelle et frayer la voie vers une démocratie et une paix durables.

Le Secrétariat général a affirmé son soutien à tous les efforts régionaux et internationaux en faveur du dialogue et de l'entente entre les parties soudanaises, en privilégiant l'intérêt suprême du peuple soudanais et en soutenant ses aspirations à la paix, à la démocratie, à la sécurité et au développement. Il a souligné l'engagement de l'OCI à mobiliser toutes ses potentialités pour soutenir le dialogue dans la période de transition, en vertu des résolutions du Sommet islamique et du Conseil des ministres des Affaires étrangères. Le Secrétaire général de l'OCI, S.E. M. Hissein Brahim Taha, a exprimé la solidarité de l'OCI avec le Soudan et son souci d'assurer sa sécurité, sa stabilité,

son unité nationale et sa prospérité.

C'est aussi dans ce même ordre d'idées que l'OCI a salué le nouvel accord politique signé le 21 novembre 2021 entre le Président du Conseil souverain, le général Abdel Fattah Burhan et le Premier ministre Dr Abdullah Hamdok, grâce à l'initiative nationale menée par certains partis soudanais, mais aussi aux efforts régionaux et internationaux déployés d'appui à cette étape importante qui devrait contribuer à désamorcer la crise au Soudan et à conduire à une solution globale et durable à tous les problèmes afférents à la période de transition.

Le Secrétaire général a salué, par ailleurs, le retour à la voie constitutionnelle, soulignant que cet accord représente une avancée importante vers le rétablissement de la stabilité politique au Soudan et l'achèvement de la transition démocratique axée sur l'acte constitutionnel signé le 17 août 2021.

S.E. le Secrétaire général s'est également félicité de la sagesse du peuple soudanais et de l'esprit de responsabilité nationale et

d'engagement dans le dialogue démontré par les forces politiques et sociétales afin de parvenir à des solutions à même d'assurer la sécurité, la paix et la prospérité du Soudan et de son peuple.

Il convient de noter que l'OCI a continué à soutenir le Soudan et le gouvernement de transition depuis sa formation, et qu'elle a été témoin de la signature de la Déclaration politique du 17 août 2019.

Le Secrétariat général suit avec préoccupation depuis octobre dernier l'évolution de la situation au Soudan et appelle toutes les parties soudanaises au respect du document constitutionnel et des accords relatifs à la translation. Il a affirmé, à cet égard, que le dialogue constitue la voie idoine pour surmonter les différends, en privilégiant à cet effet les intérêts supérieurs du peuple soudanais, et ce, afin d'assurer la réalisation de ses aspirations en matière de sécurité, de stabilité, de développement et de prospérité.



Observatoire de l'OCI : Recrudescence de "l'islamophobie" en novembre

Le rapport de l'Observatoire de l'islamophobie du Secrétariat général de l'Organisation de la coopération islamique a passé en revue l'état du phénomène d'islamophobie au cours des mois de novembre et décembre de 2021.

Le rapport de l'Observatoire indique qu'en novembre dernier, le phénomène a atteint son apogée depuis décembre 2020, malgré la diminution de son intensité dans certains mois, notamment en février 2020 et juillet 2021 de la période concernée par l'observation. Pendant ces mois, le phénomène a atteint son pourcentage le plus bas des deux dernières années, mais depuis août 2021 et jusqu'en novembre dernier, on a constaté une remontée constante du phénomène, atteignant son point culminant au titre des années 2020 et 2021.

Selon le rapport de l'observatoire, il s'avère que les manifestations d'islamophobie ont été les plus élevées sur le continent européen au cours de la période indiquée. La région Asie vient en deuxième position, suivie par l'Amérique du Nord, l'Australie et l'Amérique latine, sans toutefois enregistrer des incidents d'islamophobie dans le continent africain. Le rapport estime que c'est au Royaume-Uni et aux Etats-Unis d'Amérique que les abus et les violations ont été les plus élevés pendant la période susmentionnée.

Sur le plan de la discrimination, l'observatoire note que c'est le continent asiatique qui vient en tête au cours de la même période, l'Europe venant en deuxième position, suivie par l'Amérique du Nord. Les politiques gouvernementales négatives étaient plus évidentes dans les pays du continent européen,

et selon le rapport, les agressions physiques et verbales étaient les plus élevées dans les pays du continent européen et nord-américain, comparées aux autres continents.

S'agissant des abus et des exactions, le rapport indique que les agressions physiques et verbales représentent 11% de la classification totale des violations documentées dans le rapport, dans son évaluation de la croissance ou de l'atténuation du phénomène. Les discours de haine représentent 9%, les discours de haine sur Internet 7%, les campagnes d'extrême droite 20%, les attaques de mosquées et de lieux de culte 11% et le pourcentage d'attaques liées au port du voile chez les femmes atteignait 4%.

Le taux le plus élevé de ces agressions et violations combinées est enregistré en Grande-Bretagne, 19%, et les Etats-Unis d'Amérique, la France et l'Inde venant en deuxième position, avec 18% chacun, suivi par le Canada 7%, l'Allemagne 6%, et Israël et le Sri Lanka 4%. En Australie et en Nouvelle-Zélande, le taux n'était que de 2%.

En ce qui concerne les évolutions positives liées au phénomène d'islamophobie, les pays européennes arrivent en premier, quoiqu'ils soient en tête aussi dans les aspects négatifs, suivis par l'Amérique du Nord, les pays asiatiques en troisième position, puis par l'Australie.

D'autre part, le Secrétariat général de l'Organisation de la coopération islamique a condamné "la persécution et la violence systématiques contre la communauté musulmane en Assam, en Inde", qui ont entraîné la mort de trois Musulmans dans la ville de Dispur, capitale de l'Assam, au Nord-est de

l'Inde, lors de manifestations contre le déplacement de certaines de familles musulmanes de l'Etat.

Le Secrétariat général de l'OCI a déclaré que les informations colportées par les médias et les réseaux sociaux sont honteuses et appellent à une attitude responsable de la part du gouvernement et des responsables de la République de l'Inde.

Le Secrétariat général a demandé au gouvernement indien d'assurer la protection de la minorité musulmane et de respecter toutes les libertés religieuses et sociales, notant que le dialogue constitue le meilleur moyen, dans le cadre de la souveraineté nationale.

Dans un autre contexte, le Secrétariat général de l'OCI s'est félicité de l'adoption par la Chambre des représentants des Etats-Unis, le 14 décembre 2021, de la loi internationale anti-islamophobie, considérant cette décision comme une étape importante dans la lutte contre le phénomène d'islamophobie et d'incitation à la haine, à l'intolérance, à la discrimination, à la stigmatisation et à la violence fondées sur la religion ou les convictions. Le Secrétariat général de l'OCI a salué la décision d'établir un bureau au sein du Département d'Etat américain et de nommer un envoyé spécial chargé de la vigilance et de la lutte contre l'islamophobie dans le monde, exprimant le vœu de coopérer avec ledit envoyé.

Le Secrétariat général de l'OCI a renouvelé son appel à la communauté internationale à conjuguer ses efforts en faveur de la promotion de l'entente, de la coexistence pacifique et de l'harmonie entre toutes les religions.

Rapport prévoyant une relance économique au Brunei



Dans un rapport cité par le journal The Star, l'économie de Brunei aurait dû rebondir modérément de 2,1% en 2021, selon le Rapport de la consultation annuelle 2020 sur Brunei Darussalam publié par le Bureau de recherche macroéconomique de l'ASEAN+3 (AMRO).

Le rapport a été établi sur la base de la visite consultative annuelle virtuelle d'AMRO au Brunei, et des données et informations disponibles jusqu'au 10 septembre 2021.

En ce qui concerne les récents développements et prévisions, AMRO a déclaré que l'économie du Brunei s'est accrue de 1,1% en 2020, après une croissance de 3,9% en 2019. Le ralentissement a été attribué à la baisse de la production du secteur pétrolier et gazier, qui a été compensée en aval, dans une certaine mesure, par une expansion des activités manufacturières.

La baisse du secteur pétrolier et gazier en 2020 reflète la baisse des prix et de la demande de pétrole dans le monde, ainsi que des activités de transformation dans les installations maritimes à des fins de maintenance. En 2021, la croissance aurait dû modérément rebondi de 2,1%, après une

croissance plus lente mais toujours positive en 2020 dans un contexte de ralentissement économique mondial dû à la pandémie de COVID-19.

Soutenus par des revenus pétroliers plus élevés, le resserrement des mesures de confinement et l'expansion des mesures de soutien devraient contribuer à atténuer l'impact économique de la vague actuelle d'infections à coronavirus. Le pays doit également accélérer la diversification économique pour renforcer sa flexibilité économique.

Le rapport ajoute que la balance totale des paiements a enregistré un déficit de 3,7% du PIB en 2020, en grande partie en raison des sorties de capitaux du compte financier et du rétrécissement de l'excédent du compte courant, qui ont entraîné une baisse du PIB mondial.

Le déficit budgétaire du pays s'est également fortement creusé, passant de 5,6% du PIB en 2019 à 20,1% en 2020, principalement en raison de la baisse importante des revenus pétroliers et gaziers.

A l'avenir, la position extérieure et l'équilibre budgétaire du Brunei devraient s'améliorer

considérablement, profitant de la hausse des prix mondiaux du pétrole dans un contexte d'amélioration des perspectives économiques mondiales.

Le Bureau régional pour l'Afrique (BRA) s'attendait en 2021 à une amélioration significative du compte courant et du solde budgétaire de 7,2% du PIB et de -7,0% du PIB respectivement.

En ce qui concerne les risques et les vulnérabilités, le BRA estime que les principaux risques à la baisse auxquels l'économie est confrontée s'articulent toujours autour du secteur pétrolier et gazier.

A noter que la forte dépendance de l'Etat sur ce secteur le rend très vulnérable aux chocs internes et externes liés à ce secteur. Les risques nationaux comprennent les perturbations de la production de pétrole et de gaz dans les champs matures et la viabilité commerciale incertaine des nouvelles explorations de champs dans un contexte de baisse des cours du pétrole. En termes de facteurs externes, la baisse des prix et de la demande mondiale de pétrole aura des effets négatifs sur les perspectives économiques.



Les potiers tunisiens luttent contre la récession

Tunis - Tariq Al-Qizani (DPA) - Wadii dépoussière les ustensiles multicolores exposés devant sa boutique en veille à ne rien laisser tomber par terre. Les passants se contentent de jeter un coup d'œil furtif sans se donner la peine d'admirer les objets exposés. Alors que les premières heures de la journée s'écoulent dans le calme de la rue, Wadii attend toujours l'occasion de commercialiser sa première commande.

Or cette attente peut s'étendre jusqu'au soir, contraignant le vendeur, qui est dans sa quarantaine, à rentrer chez lui les mains vides. Et ce n'est pas la première fois que Wadii ne parvient pas à dégager un revenu financier de toute la journée. "Nous ne sommes pas en bonne position, dit-il, mais nous travaillons dur et patiemment pour traverser la tempête."

Et d'ajouter, en grognant : "C'est à peine si les touristes viennent au marché. Nous avons fait des rabais et vendons à des prix inférieurs au coût réel juste pour pouvoir vendre nos produits aux clients locaux, mais nous sommes toujours confrontés à la récession".

Tout comme partout ailleurs dans le monde, le tourisme tunisien a reçu un coup dur avec l'épidémie du coronavirus, le nombre d'arrivées s'étant effondré d'au moins 70% en 2020 par rapport à l'année précédente, tandis que les revenus chutaient de plus de 64% dans la même période. Wadii, qui a hérité de la boutique de son père, décédé en 2018, fait face à un double défi, car il doit maintenir un métier hérité de la famille et éviter de fermer la boutique pour la première fois depuis sa création en 1969.

La boutique a acquis sa réputation parmi les boutiques du souk de la vieille ville de Tunis où elle est la seule à proposer de la faïence artisanale.

L'industrie de la poterie est considérée comme un artisanat très populaire et ancien en Tunisie. Elle a été fortement influencée par les cultures étrangères, notamment par l'industrie de la céramique de l'ancienne Bagdad et de l'Egypte de l'époque des Fatimides, de la Turquie, de Sicile, du Maroc et d'Andalousie. Les Andalous qui ont émigré d'Espagne en Tunisie depuis le seizième siècle ont fortement influencé cette indus-

trie dans les villes du nord du pays, notamment Nabeul, surnommée la capitale de la poterie.

La capitale, Tunis, organise chaque année un forum international de la céramique artistique dans la Zaouia (maison) du célèbre potier tunisien Qasim al-Jellizi, mort en 1469.

Les récits des historiens rapportent que Qasim al-Jellizi, surnommé "Sidi Qasim", était un homme juste et qu'il fabriquait lui-même les carreaux de zellige (qui ornent encore les murs intérieurs et extérieurs de la Zaouia. D'où son surnom d'al-Jellizi, qui lui a été attribué et qui, d'après la tradition, est originaire d'Andalousie, pays des grands fabricants de zellige.

Les récits soulignent la grande influence qu'exerçait al-Jellizi sur ses contemporains, sans compter la renommée qu'il avait acquise dans l'art de la céramique dans la ville de Tunis. Mais en dépit du grand héritage représentait par cet artisanat, le nombre d'ateliers de céramique artisanale dans la vieille ville se compte aujourd'hui sur les doigts d'une main.



La reprise des vols internes en Malaisie malgré la Covid-19

AVIATION

Extrait de "The Edge Markets" : Bien que l'industrie aéronautique à l'échelle mondiale peine encore à se remettre de l'impact dévastateur de la pandémie de Covid-19 (le nouveau coronavirus), le régulateur malaisien de l'industrie de l'aviation civile a accepté de lancer deux nouvelles compagnies aériennes à prix réduits. C'est ainsi qu'il est prévu de lancer MYAirlines Sdn Bhd (My Airlines), qui est une nouvelle compagnie aérienne low cost (ULCC), selon des sources. Un rapport publié sur le site Web de la Commission malaisienne de l'aviation (Mavcom), fondé sur theedgemarkets.com, indique que le nouvel ULCC, précédemment enregistré sous le nom de Z9 Elite Sdn Bhd, a obtenu de la Commission le 22 décembre 2021 une approbation conditionnelle pour une licence de service aérien. Cette licence, valable 12 mois (1er janvier-31 décembre 2022), permet à son titulaire d'effectuer de nombreuses prestations, notamment le transport de passagers et de fret aérien. My Airlines est la deuxième compagnie aérienne malaisienne à obtenir une licence fin 2021 par ladite Commission, mise en place en 2016 pour agir en tant que régulateur économique indépendant de l'industrie aéronautique civile de Malaisie. Dans ce contexte, l'enregistrement de la

nouvelle My Airlines auprès de la Commission des entreprises malaisiennes a révélé que My Airlines détient deux millions d'actions au prix d'un million de ringgits (RM) malais par action, pour une valeur de 2 millions RM du montant du capital versé. Le site Web de Trillion Cove indique également que Joe, PDG et directeur de la société en question, jouit d'une vaste expérience dans l'audit et la financement des entreprises de ce type ; que c'est un entrepreneur chevronné qui a fondé et érigé des entreprises de commerce électronique, des entreprises de commerce en ligne, des services de billetterie électronique, de technologie financière, d'espaces de vente au détail, ainsi que dans le tourisme.

Des sources spécialisées soulignent, à cet égard, que : "Une nouvelle compagnie aérienne qui part de zéro signifie qu'elle dispose d'un nouveau budget général qui n'est pas affecté par l'épidémie."

Raymond Yap, analyste aéronautique chez CGS-CIMB Research, explique : "Il existe des informations fiables selon lesquelles un nouvel ULCC œuvre actuellement à l'obtention de l'approbation des autorités de réglementation pour se lancer en Malaisie, après que ladite entreprise ait conclu un accord pour la location de deux Airbus A320 à des tarifs

relativement bon marché". Selon le rapport annuel d'AirAsia, publié en 2020, les A320 constituent à présent la majorité de la flotte actuelle de l'entreprise, soit 168 sur 210 avions civils.

On assiste à présent à une reprise du trafic aérien de passagers en Malaisie, en 2022, de l'ordre de 30 à 45% du volume de 2019, et SKS Airways, détenue à 100 % par le groupe SKS basé à Johor, vise à lancer son premier vol de Subang à Bangor le 25 janvier 2022. L'entreprise exploite actuellement une flotte de turbopropulseurs DHC-6 Twin Otter.

SKS Airways se concentre, d'après son site Web, sur les vols intérieurs court-courriers vers les stations balnéaires insulaires de Malaisie et les stations balnéaires des principales villes de la péninsule malaise.

Mafcom prévoit pour 2022, dans le meilleur scénario possible pour le total du trafic aérien de passagers, un chiffre variant entre 32,6 millions et 49 millions de passagers, soit une reprise de 30 à 45% par rapport au trafic total de passagers aériens pour 2019, qui était de 109,2 millions de passagers. Le trafic aérien total de passagers en 2021 est estimé entre 6,9 millions et 7,8 millions de passagers.

Nigeria : "Fadama", un projet agricole devenu une marque de commerce nationale



Chakib Jenane - citant la Banque mondiale : Le terme «Fadama», en haoussa signifie les basses terres irrigables, généralement de basses plaines couvrant les aquifères peu profonds qui s'étendent à travers le système fluvial principal du Nigeria. Le projet Fadama 1, qui a démarré en 1992, est un projet agricole pilote conçu pour fournir une irrigation de base aux agriculteurs à une sélection d'Etats, associée à d'autres formes de soutien,

En 2003, Fadama 2 a été lancé comme modèle pilote de développement axé sur la communauté, tout en conférant le cachet institutionnel à la participation des acteurs locaux au processus décisionnel communautaire. Avec Fadama 3, le projet s'est étendu géographiquement jusqu'à devenir une marque nationale reconnue pour le développement agricole local.

La série des projets Fadama a pris fin en 2019. Auparavant, la plupart des projets ruraux au Nigeria étaient gérés de manière centralisée, les décisions étant prises aux niveaux supérieurs du gouvernement.

Limitée auparavant à sept Etats, Fadama s'est étendue pour couvrir l'ensemble des 36 Etats et à la région de la capitale fédérale du Nigeria. Il s'est imposé comme un outil majeur axé sur la stimulation de la croissance agricole et la réduction de la pauvreté rurale comme principe opérationnel de base.

L'expérience du Nigeria avec la série de projets Fadama a engendré dès le départ un vaste réservoir de connaissances portant sur

les défis liés à la réalisation du développement local. Le pays s'est ainsi rendu compte de la nécessité de renforcer les organisations de petits exploitants et leur permettre de gérer les actifs communs et les autres ressources, tout en facilitant les activités intrinsèques au projet et en améliorant leur pouvoir de négociation. La formation de groupe a joué un rôle déterminant dans la conception du programme, grâce à la sensibilisation des nombreux utilisateurs aux avantages à faire des affaires en groupe, qu'il s'agisse de producteurs agricoles, d'éleveurs, de pêcheurs, de femmes et d'entrepreneurs internes et externes aux fermes. Un système de quotas a été introduit pour inclure d'autres segments de la société, tels que les femmes et les jeunes, qui ne sont traditionnellement pas impliqués dans la prise de décision.

Les groupes communautaires, appelés groupes d'utilisateurs FADAMA (FUG), constituent des unités organisationnelles basées sur les intérêts économiques. Chaque groupe se compose de 20 membres, dont au moins cinq agriculteurs, cinq femmes et cinq jeunes. Chaque membre doit participer à un sous-comité pour renforcer sa participation et éviter la domination de l'élite. Les groupes d'utilisateurs sont regroupés avec d'autres groupes voisins dans les associations communautaires Fadama.

Ainsi, les FUG constituent, à la base, une alliance au sein d'une zone régionale plus large et sont conçus de sorte à partager les connaissances de façon méthodologique

afin d'identifier les sous-projets les plus importants pour la société dans son ensemble, et partant, de mettre au point une approche coordonnée des activités, en particulier celles relatives aux demandes de financement.

Le processus a été géré par des facilitateurs professionnels mandatés pour atteindre les objectifs. Des conseillers financiers et techniques ont aidé ces groupes, cette formation ayant démontré qu'elle fait partie intégrante du succès du projet Fadama.

Les facilitateurs ont aidé les groupes d'utilisateurs à élaborer des plans plus solides, de même que les associations communautaires leur ont permis de définir leurs propres priorités (par le biais d'une planification participative).

Ils se sont soumis à la mobilisation sociale, la formation de groupe, la sensibilisation, et la formation à la prise de décision et à la planification du développement local, ainsi qu'à la création de partenariats entre les organisations communautaires, les prestataires de services et les administrations locales.

Pour assurer la pérennité du modèle, les groupes constitués comprennent différents groupes d'utilisateurs des ressources qui sont éduqués à respecter leurs droits mutuels et à évaluer l'impact de leurs décisions sur les autres.

Le renforcement institutionnel a reçu une nouvelle impulsion dans le cadre de la série de projets Fadama avec la création d'environ 9.239 groupes d'utilisateurs pour Fadama 1.



Un Coran numérique pour les personnes atteintes de cécité à Al-Haram al-Charif

Citant le journal Arab News : Présentation d'un Coran électronique à la Sainte Mosquée de Makka al-Mukarramah pour aider les aveugles et les malvoyants.

La technologie Braille avancée a été utilisée pour la conception du Coran électronique des Deux Saintes Mosquées afin de permettre aux visiteurs et aux pèlerins aveugles et malvoyants d'accéder et de lire plus facilement les versets du Saint Coran.

Ghazi Al-Thubyani, de la Présidence générale pour les affaires des deux Saintes Mosquées, a déclaré que des étagères spéciales sont en cours d'installation pour placer un appareil électronique en braille spécialement conçu pour les aveugles. L'appareil, qui mesure environ six pouces de long et quatre pouces de large, est pratique en ce sens qu'il permet aux utilisateurs à parcourir sans difficulté les pages du Coran électronique grâce à des lettres braille de haute qualité.

Chaque lettre peut contenir six points, ainsi que 10 touches numériques permettant aux utilisateurs de saisir le numéro de page pour une navigation rapide, ainsi que des boutons de rotation. Ils peuvent également passer des lignes de chaque côté du texte en braille.

Al-Thubyani précise, à cet égard : «Ce service sera très prochainement disponible. Nous avons presque fini de préparer les étagères afin que ces dispositifs soient accessibles aux fidèles qui ne peuvent pas voir et qui se rendent dans la Mosquée Al-Haram».

Il a ajouté que «la Mosquée Al-Haram a présenté des Corans en braille, ainsi que le nouveau dispositif. Chaque Coran se com-

pose de six volumes. Nous avons également des brochures en braille conçues pour les enfants aveugles pour les aider à en apprendre davantage sur le Tawhid (croyance en un Dieu unique) et les préceptes de l'Islam».

Les Musulmans aveugles et malvoyants ont des difficultés à lire le Coran en braille car ils doivent utiliser jusqu'à six volumes en papier comportant 600 pages pour lire le Coran. Dans le cadre de son projet de numérisation des services proposés, la Présidence met tout en œuvre pour faciliter l'expérience des personnes lors de la visite des Deux Saintes Mosquées.

Al-Thubyani a déclaré que la première phase du projet, d'une durée d'environ 10 mois, s'est concentrée sur le Saint Coran. Elle sera suivie d'une autre phase utilisant la même technologie et portant sur les clarifications et les interprétations du Saint Coran

Il a ajouté que la Présidence compte tirer profit de la technologie pour tous les services offerts dans les Deux Saintes Mosquées, et que leurs plans sont en harmonie avec la Vision saoudienne 2030.

Le projet a commencé au cours d'une réunion à la Présidence d'al-Haram, qui a conclu à la nécessité de recourir aux services des meilleurs chercheurs pour la conception d'un dispositif susceptible d'épargner aux aveugles et malvoyants les efforts et le temps consacrés à la lecture des versions papier du Coran en braille.

Mishaal Al-Hararani, qui dirigeait l'équipe qui a conçu le nouvel dispositif, a décrit l'invention comme une carte électronique composée de 28 lettres, chaque lettre com-

portant six lettres en braille, dans une page comportant 28 lignes.

dans des déclarations précédentes, Al-Hararani a expliqué que : «Les aveugles peuvent facilement lire le Coran électronique et parcourir les pages du Coran en entier de la même manière que pour un enregistrement du Coran sur la carte».

Il a expliqué que le Coran numérique faciliterait la lecture du Coran pour les malvoyants, en comparaison à la version normale du Coran en braille. car «les malvoyants doivent lire en braille le Coran en six gros volumes, ce qui rend difficile l'accès à la page, à la section ou à la sourate. D'autant qu'il est également difficile à le transporter et à le ranger en raison de son volume».

Al-Hararani a pris conscience de la nécessité de concevoir le Coran numérique lorsqu'il s'était rendu au complexe du Roi Fahd pour l'impression du Noble Coran à Médine pour participer à un colloque sur l'enseignement du Coran aux personnes à besoins spécifiques.

«Avec l'aide d'une équipe travaillant sous sa supervision, une étude a été menée sur la récitation du Coran par les personnes à besoins spécifiques, en particulier les malvoyants», a-t-il expliqué. «C'est de là qu'est née l'idée de concevoir un Coran numérique pour les aveugles». Al-Hararani, dont les précédentes inventions en faveur des aveugles comprennent un téléphone portable, de la monnaie et un fauteuil-passager dans l'avion, a déclaré qu'une partie de l'équipe avec laquelle il travaille se compose également de personnes malvoyantes.



Financement international pour le développement intégré au Mozambique

Extrait du site Web de la Banque mondiale : La Banque mondiale a approuvé une subvention de 100 millions de dollars de l'Association internationale de développement (IDA) pour soutenir l'investissement dans le projet de développement intégré du capital humain, dont le but est d'améliorer l'accès global aux services sociaux de base pour les populations les plus vulnérables de Cabo Delgado, Nampula et Nyassa, dans le Nord du Mozambique.

Eddha Zeid Sichel note, à ce propos, que «l'objectif général est d'éduquer et d'autonomiser les générations actuelles et futures dans des environnements vulnérables afin d'accélérer la croissance inclusive, de réduire l'extrême pauvreté et d'atténuer les risques de conflit».

Le projet ciblera trente-deux départements à travers les provinces du pays, soit plus de 93% de tous les déplacés internes du Nord du pays, qui sont exposés aux risques de conflit et les plus vulnérables aux chocs climatiques qui y surviennent de temps à autre.

Ce processus propose une approche décentralisée et multisectorielle avec des interventions à fort impact en faveur des communautés locales et vulnérables dans les domaines de l'éducation, de la santé et de la protection sociale. Humberto Cossa, spécialiste de la santé à Sanhour et chef d'équipe du projet, affirme que ce processus permettra de renforcer les institutions et les systèmes de développement du capital humain qui ont été endommagés ou détruits, et d'appuyer la transition de l'intervention qui passe de l'aide d'urgence à celle du redressement.

L'accent sera placé sur l'élargissement de l'accès général à l'éducation et, à cet effet, le projet prévoit d'investir dans les écoles et les services de santé. Grâce à l'établissement de grilles d'évaluation de la performance et à l'amélioration du soutien budgétaire direct actuel aux écoles, il contribuera à améliorer la responsabilisation et la qualité.

Le projet comprend l'inscription et le main-

Ce projet prometteur contribuera également à la mise en œuvre des stratégies ambitieuses du gouvernement destinées à renforcer la résilience dans les zones de conflit

tien des enfants déplacés dans les écoles et les centres éducatifs, et l'investissement dans la formation technique et professionnelle aux fins d'acquisition des compétences utiles pour la vie. Lucia Nambosa, spécialiste de l'éducation à la Banque mondiale et cheffe d'équipe conjointe du projet, a déclaré que le soutien au niveau primaire se concentrera sur les filles d'un groupe d'âge spécifique, en raison des écarts existant entre les sexes en matière de résultats et d'opportunités sur le plan de l'éducation.

Outre l'intensification des interventions productives de protection sociale en faveur des déplacés et des communautés d'accueil, le

projet prévoit des transferts monétaires aux populations vulnérables en vue d'atténuer l'impact des chocs, de renforcer la résilience en augmentant la sécurité alimentaire, et de soutenir les activités génératrices de revenus.

Ce projet prometteur contribuera également à la mise en œuvre des stratégies ambitieuses du gouvernement destinées à renforcer la résilience dans les zones de conflit, en complément du Programme quinquennal 2020-2024. En fait, ce processus s'inscrit dans le Cadre de partenariat-pays (CPF) du Groupe de la Banque mondiale pour le Mozambique au titre de l'exercice 2017-21, l'accent étant mis en particulier sur le développement du capital humain, qui est une composante clé comparée à d'autres composantes, ainsi que sur la nécessité de soutenir le Mozambique qui se remet des récents cyclones et conflits. Il convient de noter que l'Association internationale de développement (IDA) de la Banque mondiale, créée en 1960, aide généralement les pays les plus pauvres au moyen de subventions et de prêts financiers programmés avec un taux d'intérêt faible, voire nul, pour des projets et des programmes de nature à favoriser la croissance économique, à réduire la pauvreté et à améliorer la vie des pauvres vivant dans les pays bénéficiaires.

L'IDA est l'une des plus importantes sources d'aide aux 74 pays les plus pauvres du monde, dont 39 sont en Afrique. Les ressources de l'IDA apportent un changement positif pour les 1,3 milliard de personnes vivant dans les pays pouvant bénéficier des emprunts de l'IDA.

Hissein Brahim Taha préside la 2^{ème} réunion du Bureau de l'Académie du Fiqh



Le Secrétaire général de l'Organisation de coopération islamique (OCI), S.E. M. Hissein Brahim Taha, a présidé la deuxième réunion du bureau de l'Académie internationale du Fiqh islamique pour l'année 2021, qui s'est déroulée virtuellement le 30 décembre 2021, avec la participation de S.E. Dr. Cheikh Saleh bin Abdullah bin Humaid, Conseiller au Cabinet royal, membre du Conseil des

grands érudits, et imam et prédicateur à la Sainte Mosquée de la Mecque, de S.E. le Secrétaire général l'Académie, Dr. Qutb Mustafa Sano, et des membres du bureau de l'Académie.

S.E. le Secrétaire général s'est félicité des efforts et de l'action de l'Académie internationale du Fiqh islamique pour la cause de l'Islam et des Musulmans dans le cadre

de l'OCI, en tant que voix collective de la Oummah islamique, soulignant la grande importance que revêt le rôle de l'Académie dans la diffusion des concepts et principes tolérants de l'Islam authentique et des valeurs de tolérance, de juste milieu et de modération qu'il prône, à la faveur des défis et des mutations accélérées que connaît notre monde d'aujourd'hui.

Le Secrétaire général : La protection des droits humains est l'une de mes priorités

La Commission permanente indépendante des droits de l'homme (CPIDH), relevant de l'Organisation de la coopération islamique, a tenu sa 18^{ème} Session au siège du Secrétariat général de l'Organisation le 23 novembre 2021. Cette réunion de la CPIDH est la première tenue en présentiel depuis le déclenchement de la pandémie de la Covid-19.

Les participants à la réunion ont entendu l'allocution du Secrétaire général de l'OCI, Hissein Brahim Taha, prononcée en son nom par Dr. Mohamed Adam, Directeur général du cabinet du Secrétaire général. Dans cette allocution, le Secrétaire général a affirmé que la protection des droits de l'homme à l'intérieur et à l'extérieur de l'Organisation de la coopération islamique restera l'une de ses principales priorités.

Dans son allocution, le Secrétaire général a attiré l'attention sur le fait que la pandémie de la COVID-19 a influé sur la situ-



ation des droits de l'homme, en particulier chez les pauvres et les vulnérables, de même qu'elle a exacerbé les inégalités aux niveaux économique et social.

Dr. Saeed Al-Ghaffli, Président de la Commission permanente indépendante des droits de l'homme, a prononcé à son tour une allocution dans laquelle il s'est félicité de l'élection

unanime du Secrétaire général, M. Hissein Brahim Taha, soulignant que cette unanimité reflète la confiance des Etats membres. Il s'est dit convaincu que le nouveau Secrétaire général apportera son soutien à la Commission, tout en affirmant que celle-ci poursuivra sa coopération avec l'OCI sur les questions relatives aux droits de l'homme.



L'Union des radiodiffusions islamiques tient son Assemblée générale

L'Union de radiodiffusion islamique a tenu son Assemblée générale par visioconférence, le 16 novembre 2021, en présence de S.E. Dr Majid bin Abdullah Al-Qasabi, Ministre chargé de l'Information au Royaume d'Arabie saoudite, Président du Conseil exécutif et de l'Assemblée générale de l'Union des radiodiffusions islamiques (IBO), ainsi que des Ministres et des membres de l'Assemblée générale de l'Union, en plus du Directeur général de l'Union, le Dr Amr al-Lāithi.

A cette occasion, le Secrétariat général de l'Organisation de la coopération islamique a adressé un message à la Réunion dans laquelle il a salué chaleureusement les membres du Conseil exécutif de l'Union des radiodiffusions islamiques et les membres de l'Assemblée générale de l'Union, qui s'est tenue pour examiner les moyens de soutenir l'Union et de développer son action à la lumière des défis mondiaux et les problèmes actuels de santé. Il s'agissait également de débattre de la vision du nouveau Directeur général de l'Union, du futur plan de développement destiné à promouvoir l'action et les activités de l'Union, en particulier à la lumière des grands enjeux auxquels sont confrontés les médias islamiques face à la

propagation de l'extrémisme et du terrorisme, à l'accélération des événements et au pluralisme des médias modernes.

Le message indiquait que la réunion a fourni l'occasion au Secrétariat général d'exprimer sa sincère gratitude et son appréciation au Royaume d'Arabie saoudite pour son accueil et son soutien à l'Union des radiodiffusions islamiques, qu'il considère comme une institution médiatique importante qui contribue au renforcement de la solidarité islamique dans tous les domaines de la radiodiffusion et de la télévision, ainsi que pour l'appui que le Royaume apporte à l'Union afin qu'elle soit au diapason de l'évolution que connaît l'espace médiatique, tant sur le plan régional qu'international.

La réunion de l'Union des radiodiffusions islamiques s'inscrit dans le cadre de la série de réformes institutionnelles de l'Union de radiodiffusion, en particulier après la sélection et la prise de fonctions du nouveau Directeur général de l'Union, Dr Amru Al -Laithi, de la République arabe d'Egypte.

Les réformes institutionnelles et structurelles menées par le Secrétariat général de l'Organisation et par un certain nombre d'autres institutions qui lui sont affiliées, ont été précédemment évoquées par le

Serviteur des Deux Saintes Mosquées, le Roi Salman bin Abdulaziz Al Saoud, dans son discours au 14ème Sommet islamique, qui s'est tenue à Makka Al-Mukarramah le 26 Ramadan 1440H (correspondant au 31 mai 2019). Dans ce message, Il a appelé à la nécessité de développer l'Organisation de la coopération islamique et de réformer ses organes afin qu'ils soient en mesure de faire face aux différents défis auxquels le monde islamique est confronté. Cet appel du Serviteur des Deux Saintes Mosquées a une profonde signification.

En effet, le Royaume d'Arabie saoudite, en tant que pays du siège du Secrétariat général de l'Organisation, de l'Union des radiodiffusions islamiques, et d'autres institutions, et en vertu de son rôle pionnier dans le monde islamique, suit avec beaucoup d'intérêt et d'attention, ainsi que le Serviteur des Deux Saintes Mosquées, et le Prince héritier, S.A.R. le Prince Muhammad bin Salman bin Abdulaziz Al Saoud, les affaires de l'Organisation et de ses institutions, leur fournissant tout le soutien nécessaire pour leur permettre d'accomplir leurs fonctions dont l'objectif est de renforcer la solidarité islamique et faire triompher les causes islamiques communes.

Programme pour l'amélioration des services d'eau dans des écoles ougandaises

Le programme de l'Organisation du monde islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ICESCO) pour l'amélioration des services d'eau, d'assainissement et d'hygiène a été lancé dans le district de Bugiri dans un certain nombre d'écoles rurales, à l'Est de l'Ouganda, en coopération avec la Commission nationale ougandaise pour l'UNESCO et l'ICESCO et un certain nombre d'organismes de la société civile. Il s'agit, en l'occurrence, d'un programme qui bénéficie, dans une première phase, à quatre Etats membres de l'ICESCO, à savoir le Mali, le Maroc, l'Ouganda et le Sénégal, et vise à améliorer les services d'eau, d'assainissement et d'hygiène dans mille écoles rurales.

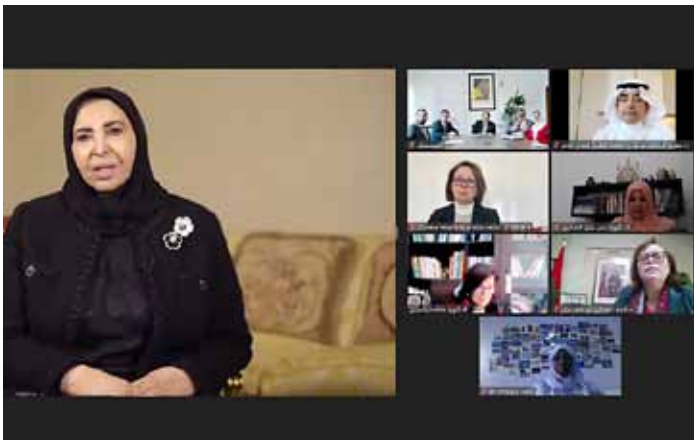
Le secteur des Sciences et de la technologie de l'ICESCO a participé à distance, à la cérémonie spéciale organisée en présentiel au siège du district de Bugiri en Ouganda, le 11 janvier 2022, en présence de la Secrétaire générale de la Commission nationale

ougandaise pour l'UNESCO et l'ICESCO, d'un nombre de représentants du gouvernorat du district, de l'Université islamique en Ouganda, et de l'organisation Conservation Effort for Community Development (CECOD).

Dans l'allocution qu'elle a prononcée à la cérémonie d'ouverture, Mme Rosie Agoi, Secrétaire générale de la Commission nationale ougandaise pour l'UNESCO et l'ICESCO, a exprimé ses remerciements et sa gratitude à l'ICESCO pour ce programme, qui permet aux écoles rurales ougandaises de bénéficier de ses éminents services, qui s'accordent avec les priorités du gouvernement concernant l'amélioration de



l'éducation et des conditions appropriées pour les enfants des écoles en zones rurales. Le gouverneur du district de Bugiri a également remercié l'ICESCO et les partenaires nationaux d'avoir choisi sa région pour lancer la première phase du programme, soulignant que les installations qui seront fournies aux écoles feront l'objet d'un entretien permanent afin d'assurer durablement le succès du projet.



Les participantes à la conférence internationale "Les femmes et la langue arabe : Réalités et perspectives d'avenir", tenue par l'Organisation du monde islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ICESCO) à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la langue arabe 2021, ont insisté unanimement sur la nécessité, d'une part de mettre en évidence le rôle civilisationnel et humanitaire des femmes, ainsi que leurs contributions et réalisations en matière de promotion de la langue arabe, et d'autre part, de soutenir leurs initiatives tendant au développement de la langue arabe et de valoriser les œuvres

sponsables, des poètes et des spécialistes en langue arabe, s'inscrit dans le cadre du Programme de l'Année de l'ICESCO 2021 pour la Femme lancé sous le haut patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Souverain du Royaume du Maroc.

A l'issue de la séance d'ouverture, lors de laquelle Dr Salim M. AlMalik, Directeur général de l'ICESCO, et les invitées d'honneur ont prononcé leurs allocutions respectives, la première séance scientifique, animée par Dr Fatima Houssaini, Vice-présidente de la Coalition nationale pour la langue arabe au Royaume du Maroc, a porté sur les contri-

Au terme de ses travaux, la Conférence internationale de l'ICESCO recommande de soutenir les initiatives des femmes pour le développement de la langue arabe

littéraires féminines. La conférence, tenue mardi 21 décembre 2021 par visioconférence en présence de femmes de haut niveau, dont des res-

ponsables des femmes au renforcement du statut de la langue arabe, suivie de la deuxième séance scientifique animée par Dr Widad Naibi, Directrice de l'Institut africain Ibn Batouta en République du Bénin, et tenue sous le thème : Leadership féminin dans la formation linguistique. Quant à la troisième séance, animée par Dr Nawal bint Suleiman Al Thunayan, conseillère à l'Université Princesse Noura bint Abdul Rahman du Royaume d'Arabie saoudite, elle s'est penchée sur le rôle futur des femmes dans la promotion de la langue arabe.

Les différentes séances ont passé en revue d'importantes études scientifiques portant sur la langue arabe, assorties d'idées innovantes et de propositions pratiques pour renforcer sa position et mettre en évidence la contribution des femmes à son développement et à la préservation de son statut parmi les langues internationales.

Renforcement de la contribution de "l'arabe" au développement de l'intelligence artificielle



Dr Salim M. AlMalik, Directeur général de l'Organisation du monde islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ICESCO), a affirmé que la langue arabe est l'une des langues les plus riches en termes de vocabulaire et d'esthétique, ce qui lui accorde une place prépondérante à l'échelle mondiale. Il a mis en exergue les opportunités et les potentialités technologiques considérables qu'offre la révolution de l'intelligence artificielle et la transformation numérique pour élever davantage le statut de la langue arabe et développer les programmes de son apprentissage et son enseignement aux étudiants tant arabophones que non arabophones.

C'est ainsi qu'il s'est exprimé dans l'allocution qu'il a prononcée à l'ouverture de la première Conférence internationale organisée par le Waqf de la langue du Coran à l'Université Roi Abdulaziz au Royaume d'Arabie saoudite sous le thème "Langue arabe et transformation numérique, qui s'est tenue le 15 décembre 2021, en présence et sous l'égide de Son Altesse Royale le Prince Khaled Al-Faisal, Conseiller du Serviteur des Deux Saintes Mosquées, Emir de la région de Makka Al Mukarramah et Président honoraire du Waqf de la langue arabe.

D'éminents universitaires, chercheurs et responsables ont pris part à l'ouverture de la Conférence, pendant laquelle le Directeur général de l'ICESCO a prononcé une allocution sur le thème "Pour une langue arabe mondiale à l'ère de la numérisation et de l'intelligence artificielle... vision et initiatives de l'ICESCO", dans laquelle il a souligné que la langue arabe se classe parmi les langues les plus présentes sur l'Internet. A cet égard, AlMalik a appelé à l'intensification de la coopération et de la coordination entre les Etats membres de l'ICESCO pour soutenir la langue arabe, lui accorder la place qui est sienne, créer des applications arabes plus attrayantes, concevoir un plus grand nombre de sites web arabes et améliorer le contenu numérique arabe. Il a souligné aussi la nécessité pour la langue arabe de contribuer au développement de l'intelligence artificielle, à la formulation de son éthique, et à l'intégration des principes moraux dans ses applications.

Il a également passé en revue les initiatives les plus importantes lancées par le Centre de la langue arabe de l'ICESCO pour les non arabophones, depuis sa création en février 2020, comprenant, entre autre, des conférences, des programmes, des activités et

des concours auxquels ont participé tous les Etats membres de l'Organisation.

Dans ce contexte, l'Organisation du monde islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ICESCO) veille à célébrer la Journée mondiale de la langue arabe, le 18 décembre de chaque année, en reconnaissance de la place que la langue arabe occupe et de son rôle central dans l'édification civilisationnelle, mais aussi pour souligner la noble mission de l'Organisation de préserver le patrimoine islamique et arabe contre l'oblitération et l'oubli, tout en étant fière de son rôle de leader dans l'appel à la diversité, à l'entre-connaissance et au dialogue. A travers cette commémoration, l'ICESCO vise à mettre en évidence la contribution de la langue arabe et de ses figures illustres dans les domaines intellectuel, scientifique et de la connaissance tout au long de l'histoire, et à présenter des visions futures à même de définir les aspects et objectifs de cette langue et la mettre au diapason du savoir et de la technologie, et faire en sorte qu'elle s'harmonise avec la modernité et les avancées scientifiques et techniques tout en favorisant son utilisation dans tous les domaines de la vie.



L'ICESCO face aux enjeux éducatifs de l'après-Covid-19

La 14ème Conférence générale de l'Organisation du monde islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ICESCO), s'est tenue le 9 décembre 2021 en République arabe d'Égypte sous les auspices du Président Abdel Fattah El-Sisi, et adopté la constitution des bureaux de la Conférence générale et du Conseil exécutif de l'ICESCO. La conférence a été marquée par de riches discussions tant sur l'avenir de l'éducation et de l'enseignement que sur l'importance d'investir dans les sciences spatiales. Les séances ont démarré par les allocutions des chefs de délégation présents, qui ont salué les efforts que déploie l'ICESCO pour répondre aux besoins des Etats membres dans les domaines de l'éducation, des sciences et de la culture, de même que les succès qu'elle enregistre en matière de coordination, de coopération, de développement, d'innovation et d'échange de connaissances et d'expériences.

M. Kailash Satyarthi, fondateur de la Kailash Children's Foundation et lauréat du prix Nobel de la paix 2014, est intervenu au cours de la deuxième séance de travail pour aborder les enjeux pédagogiques de l'après-Covid 19. Il s'est félicité du partenariat distingué unissant la Fondation et l'ICESCO, considérée comme un phare tant dans le monde islamique qu'au-delà, soulignant à cet effet l'importance des efforts concertés pour défendre les enfants, lutter contre leur abandon scolaire et les protéger contre les violations de leurs droits.

Pour sa part, Mme Kathryn Thornton, présidente de l'US Space Foundation, a mis en exergue, pendant la troisième séance de travail, l'importance des sciences spatiales dans la promotion du développement durable.

Dans la même veine, plusieurs résolutions importantes ont été adoptées portant, notamment, sur le rapport du Conseil exécutif sur ses activités entre les treizième et quatorzième sessions de la Conférence générale, le Rapport de l'ICESCO sur ses activités pour la période 2019-2021, et les rapports financiers de l'Organisation au titre des exercices 2018-2020. La Conférence a également approuvé le rapport de l'ICESCO sur les contributions des Etats membres au titre des années 2019-2021, la Vision de l'Organisation et le Projet d'Orientations stratégiques à l'horizon 2025, le Projet de Plan d'action bilatéral et parallèle au titre des années 2022-2023, le Projet de Système des chaires de l'ICESCO, le Projet de Système du Programme des jeunes professionnels, le Projet de Charte des Commissions nationales des Etats membres, la mise en œuvre du nouvel organigramme de l'ICESCO, ainsi que les propositions de développement connexes.

De même qu'elle a adopté les propositions d'amendements du statut des pays observateurs et du statut du personnel, et approuvé le rapport sur l'amélioration des organes extérieurs de l'ICESCO et des principes généraux et orientations relatifs à l'organisation du travail. Elle a approuvé,

en outre, les membres du Conseil exécutif, ainsi que la détermination de la date de la 15ème Session de la Conférence générale de l'ICESCO, fixée pour décembre 2025 au siège de l'Organisation à Rabat (Royaume du Maroc).

Dans son allocution de clôture, Dr Salim M. AlMalik, Directeur général de l'ICESCO, a renouvelé ses remerciements et sa gratitude à Son Excellence M. Abdel Fattah El-Sisi, Président de la République arabe d'Égypte, pour son généreux parrainage présidentiel de la 14ème Conférence générale. Le Directeur général a également remercié Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Souverain du Royaume du Maroc, pour son soutien continu et son haut patronage des programmes et initiatives de l'ICESCO, ainsi que les Rois et Chefs des Etats membres pour leur soutien à l'Organisation.

Dr AlMalik a adressé tout particulièrement ses remerciements à Dr Khaled Abdel Ghaffar, Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Président de la Commission égyptienne pour l'éducation, les sciences et la culture, et Président de la 14ème Conférence générale de l'ICESCO. Il a également remercié les représentants des organisations internationales et régionales participant à la conférence pour leurs interventions et recommandations judicieuses sur les questions liées à l'éducation, les sciences, la technologie et la culture.

ICESCO et Kirghizistan : Coopération en matière de programmes d'enseignement

Dr. Salim M. Al-Malik, Directeur général de l'Organisation du Monde islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ICESCO), s'est entretenu avec Dr Aibek Artykbaev, Ministre adjoint des Affaires étrangères de la République Kirghize, et a examiné avec lui les aspects de la coopération entre l'ICESCO et le Kirghizistan dans les domaines de l'éducation, à travers la participation à l'élaboration et l'inclusion des programmes religieux à tous les niveaux d'enseignement dans les écoles publiques kirghizes.

Cette rencontre s'est tenue le 7 décembre 2021, en marge de la 14^{ème} Conférence générale de l'ICESCO, qui a été accueillie au Caire, en République arabe d'Égypte.

Au cours de cet entretien, Dr AlMalik a affirmé que l'ICESCO était prête à coopérer avec le gouvernement kirghize pour former et qualifier les enseignants sur la manière d'élaborer des programmes religieux destinés aux écoles publiques, et à participer à leur préparation et faire en sorte qu'ils soient adaptés à tous les niveaux d'enseignement.



Il a également suggéré que le Président de la République Kirghize soit l'invité d'honneur de l'une des prochaines conférences internationales que tiendra l'ICESCO.

Pour sa part, Dr Aibek Artykbaev a exprimé le désir du gouvernement kirghize de coopérer avec l'ICESCO dans l'élaboration des

programmes religieux aux fins d'inclusion pour la première fois dans les écoles, et de s'assurer qu'un certain nombre de compétences kirghizes soient recrutées à l'Organisation en vue d'améliorer leurs capacités et de développer leur savoir-faire.

Coopération dans l'élaboration des politiques relatives au dialogue civilisationnel



Dr Salim M. AlMalik, Directeur général de l'Organisation du Monde Islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ICESCO), a souligné l'importance des initiatives et partenariats transfrontaliers dans l'élaboration de politiques permettant de réaliser la paix et de consolider le dialogue civilisationnel et la sécurité globale, le but étant de parvenir à la cohésion sociale et au développement durable, appelant, à cet égard, à la coopération dans la mise en

œuvre de ces nobles initiatives.

C'est ainsi que, dans une allocution enregistrée, il s'est adressé au Forum des partenaires de la paix pour la culture 2021, organisé le 2 décembre par l'Université d'Ada dans la capitale azerbaïdjanaise Bakou, sous le thème : "Appel mondial", en partenariat entre l'Université, l'ICESCO, l'Alliance des civilisations des Nations Unies et le Ministère azerbaïdjanais de la Culture, qui s'inscrit dans le cadre des activités du Fo-

rum de Bakou sur le dialogue dont le but est de promouvoir le dialogue interculturel et d'intensifier les efforts en faveur de la paix entre les sociétés.

Il a également passé en revue les principaux programmes et initiatives lancés par l'ICESCO dans le but de diffuser et de promouvoir la culture de paix, citant en particulier le Colloque mondial sur le renforcement des capacités en matière d'éducation à la paix et d'autonomisation socioéconomique des femmes, tenu en partenariat avec le Centre régional de l'ICESCO pour l'éducation à la culture de la paix (CRECP) à Yamoussoukro (Côte d'Ivoire) ; le Programme de l'ICESCO de formation des femmes et des jeunes au leadership pour la paix et la sécurité (édition 2021), au cours duquel 30 jeunes hommes et femmes de 24 pays ont été nommés officiellement ambassadeurs de la paix de l'ICESCO et devront contribuer à guider leurs sociétés vers la paix ; ainsi que l'ouvrage de l'ICESCO intitulé « Paix 360 » qui comprend la vision de décideurs politiques, d'experts et de dirigeants sur leurs points de vue, expériences et idées portant sur la culture de la paix.



La BID prête à travailler avec des partenaires pour atteindre le développement durable

La Banque islamique de développement (BID) s'est dite prête à travailler avec les banques multilatérales de développement, les institutions financières internationales et d'autres partenaires de développement afin d'atteindre les objectifs de développement durable dans les pays membres du Groupe de la Banque.

C'est ainsi que s'est exprimé S.E. le Président de la BID, le Dr Muhammad Al-Jasser, au cours d'une table ronde sur le «Relèvement durable commun conformément aux objectifs de développement durable», qui s'est tenue à l'Emirat de Dubaï, aux Emirats arabes unis, événement qui fait partie du «Forum international sur l'Agenda du développement durable pour 2030» au pavillon italien de l'Expo 2020 Dubaï pendant la «Semaine des objectifs mondiaux».

Le forum vise à promouvoir la culture de la durabilité, en mettant l'accent sur la gouvernance du développement et le rôle qui incombe au secteur privé et à la société civile.

Parmi les panélistes sur l'action conjointe durable figuraient le Ministre italien des infrastructures et des transports durables Enrico Giovannini, et la Directrice générale adjointe de l'Agence internationale de coopération au développement de l'Union européenne, Margitta Jacher.

Le Président de la BID, Dr. Al-Jasser, a indiqué que le Groupe de la BID s'efforce de mobiliser le financement anticyclique nécessaire pour les 57 pays membres lorsqu'ils en ont le plus besoin.

Au cours de cette table ronde, le Président de la BID a expliqué comment le Groupe de la BID propose une vaste gamme de produits et de services pour améliorer les flux d'investissement vers les pays en développement, et dans quelle mesure ses opérations d'emprunt souverain qu'elle effectue par le biais de ses différentes entités soutiennent plus de 1,7 milliard de personnes à travers le monde. Il a également évoqué les dispositions prises par le Groupe de la BID pour at-

ténuer les conséquences socioéconomiques de la pandémie COVID-19 dans les pays membres de l'OCI et pour soutenir leurs progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable.

A cet égard le Dr Al-Jasser a déclaré : «Le Groupe de la BID a lancé le Programme stratégique de préparation et de réponse de 4,3 milliards de dollars américains, qui adopte une approche tridimensionnelle pour aider les Etats membres à répondre immédiatement aux défis posés par la pandémie, et les remettre sur la voie de la reprise économique en les aidant à rétablir les moyens de vie décents, en renforçant leur capacité de résilience et en relançant la croissance».

Et d'ajouter : «Récemment, la BID a approuvé un ensemble de programmes et de projets de développement d'une valeur de 1,6 milliard de dollars américains pour promouvoir l'économie et stimuler la reprise dans les pays membres».



SESRIC : Des stages de formation pour le renforcement des capacités et des compétences techniques

Le Centre de recherche statistique, économique et sociale et de formation pour les pays islamiques (SESRIC) a organisé, du 14 au 16 décembre 2021 par visioconférence, une session de Formation sur «La gestion des risques dans les institutions financières islamiques». Cette activité, qui s'inscrit dans le cadre du Programme de renforcement des capacités des Banques centrales (CB-CaB), s'accorde avec les résolutions pertinentes issues de la 37^{ème} session ministérielle du Comité permanent pour la coopération économique et commerciale (COMCEC) de l'Organisation de la coopération islamique (OCI).

La session de formation a été dispensée par un expert compétent de la Banque d'Indonésie au profit de 59 experts et directeurs exécutifs de banques centrales et d'autorités monétaires de 18 pays membres de l'OCI.

Le but principal de cette session de formation

était de renforcer les capacités techniques du personnel professionnel des banques centrales et des autorités monétaires des pays membres de l'OCI grâce au partage des connaissances et des expériences. La formation a permis de donner un aperçu général des sujets techniques pertinents, tels que les indicateurs financiers islamiques prudeniels et structurels (PSIFIS), la norme de Bâle et de l'Islamic Financial Services Board (Conseil des services financiers islamiques - IFSB) sur la gestion du risque, le capital basé sur le risque pour les banques islamiques, entre autres.

Le SESRIC a développé le Programme de renforcement des capacités de la banque centrale (CB-CaB) en 2009 pour renforcer les capacités institutionnelles et humaines grâce à l'échange de connaissances, d'expériences et de meilleures pratiques entre les banques centrales et les autorités monétaires des pays membres de l'OCI.

Dans ce cadre, le Centre a organisé des activités de renforcement des capacités au profit des employés des banques centrales et des autorités monétaires des pays membres de l'OCI à travers l'utilisation de diverses méthodes telles que des cours de formation, des ateliers de formation et des visites d'étude.

Dans le cadre du Programme d'enseignement et de formation professionnels pour les Etats membres de l'OCI et conformément à la feuille de route stratégique de l'Organisation dans le domaine de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels pour la période 2020-2025, Le SESRIC, en coopération avec la Commission nationale qatarie pour l'éducation, la science et la culture, a organisé du 13 au 15 décembre 2021, par visioconférence, une session de formation sur le «Renforcement des capacités institutionnelles sur les qualifications professionnelles».



L'IRCICA prend part au Forum «Nizami Ganjavi»

Le Ministère de la culture de la République d'Azerbaïdjan a organisé dans la capitale azérie Bakou, du 24 au 26 novembre de l'année dernière, le Forum international Nizami Ganjavi sur le thème « Nazami Ganjavi : Un pont entre les cultures ». Le Forum, qui s'est tenu au Centre international Nizami Ganjavi à Bakou, a été organisé dans le cadre de l'Année Nizami Ganjavi 2021, qui marque le 880ème anniversaire du célèbre penseur et poète azerbaïdjanais.

Des débats ont eu lieu sur les thèmes suivants «L'impact de Nizami sur les traditions politiques et sociales de l'Orient médiéval», «Nizami Ganjavi : Une vision du monde moderne», «L'influence de la Khamsa de Nizami sur la littérature et la culture mondiales», «Le rôle didactique des dialogues de la Khamsa», et «Les études sur Nizami à l'époque soviétique».

La communication du professeur Mahmud Erol Kılıç, Directeur général d'IRCICA, présentée dans le cadre du deuxième thème susmentionné, était intitulée «Ce que le symbolisme de Nizami dit au monde d'aujourd'hui». L'article souligne la conception soufie de l'être humain inhérent au symbolisme de Nizami et la signification du dirigeant et du héros juste ; Nizami a utilisé le nom d'Alexandre le Grand pour désigner un homme mystique, éthique et guerrier et a mis en évidence ce symbole dans son Iskandarnama ; de même qu'il a utilisé, dans son Haft Peykar, le symbolisme de la «Constitution septénaire de l'être hu-

main» à l'instar de Farid ud-Din Attar dans son Haft Vadi (Les sept vallées).

L'événement a été accompagné de diverses manifestations culturelles, notamment des expositions et des rencontres bilatérales. Au cours du Forum, le Directeur général de l'IRCICA a également rencontré S.E. M. Anar Karimov, Ministre de la culture de la République d'Azerbaïdjan, et S.E. M. Ozodbek Akhmadovich Nazarbekov, Ministre de la culture de la République d'Ouzbékistan.

Les participants au Forum ont adopté le «Communiqué de Nizami Ganjavi», dans lequel ils reconnaissent que les idées et valeurs de l'illustre poète et penseur Nizami, qui ont fait l'objet d'un grand nombre d'études et ont inspiré d'éminents poètes et penseurs du monde oriental, tels que le poète Jalaluddin Rumi, Yunus Emre, Amir Khosrov Dahlavi, Abd ar-Rahman Jami, Alisher Navai et Muhammad Fuzuli, ainsi que d'autres ; autant de figures qui ont subi l'influence de Nizami et qui ont, à leur tour, exercé leur influence sur la formation des traditions littéraires et poétiques, sur le développement de la vie philosophique, socioculturelle et politique, ainsi que sur l'évolution de la pensée littéraire dans la région. Il en est de même des chercheurs qui ont étudié Dante, Boccaccio, William Shakespeare, Johann Goethe, Chota Roustavéli et d'autres grands classiques de la littérature occidentale, et qui ont trouvé des traces de l'influence de Nizami dans leurs œuvres.

Le communiqué indique également que les

idées contenues dans l'œuvre de Nizami, la «Khamsa», jouent un rôle essentiel dans la promotion de valeurs universelles telles que l'humanisme, l'égalité, la justice, la coopération durable pour la paix et les relations de bon voisinage, qui demeurent toujours des éléments prioritaires des agendas dans le monde moderne. Il souligne, par ailleurs, que les opinions de Nizami sont importantes en termes de formulation d'idées sur les différentes cultures et civilisations à l'échelle mondiale ; «Le riche héritage du génie de Nizami est une source d'inspiration qui annonce une tradition axée sur la diversité et l'acceptation de l'autre et sert ainsi de plate-forme unique pour le dialogue universel. Les idées et les messages contenus dans les œuvres de Nizami Ganjavi renforcent les concepts de multiculturalisme, de tolérance et de coexistence pacifique.»

On pris part au Forum Nizami Ganjavi le Vice-premier ministre d'Azerbaïdjan, M. Ali Ahmadov ; le Ministre de la culture d'Azerbaïdjan, M. Anar Karimov ; le Ministre de la culture et du tourisme de Turquie, M. Mehmet Nuri Ersoy ; le Ministre de la culture d'Ouzbékistan, M. Ozodbek Ahmadovich Nazarbekov ; et le Représentant spécial du Président de la Fédération de Russie pour la coopération culturelle internationale, M. Mikhail Shvidkoy. Plus de quarante universitaires et chercheurs de quinze pays ont participé au Forum.

Rapport sur «L'industrie Halal» Elaboré par le SESRIC

Le Centre de recherche statistique, économique et sociale et de formation pour les pays islamiques (SESRIC) a publié le Rapport sur «l'Industrie Halal dans les Pays membres de l'OICI : Défis et perspectives» qui présente une analyse complète de l'état de l'industrie Halal dans les pays membres de l'OICI, tout en identifiant les principaux défis et perspectives afin d'attirer l'attention des décideurs politiques.

Le rapport fournit une analyse détaillée des quatre principaux sous-secteurs de l'industrie halal, notamment l'alimentation, le tourisme, la finance et les marchés liés au style de vie. Il met également en évidence certaines mesures et politiques adoptées par les pays membres de l'OICI et ses institutions pertinentes en vue de fournir un environnement propice au développement de l'industrie halal. Le rapport formule, dans sa conclusion, un certain nombre de recommandations politiques se rapportant à la coopération tant au niveau national qu'au niveau de l'OICI.

La sensibilisation mondiale accrue à des questions telles que la «durabilité», la «consommation éthique», la «croissance verte» et la «numérisation» a aidé l'industrie halal à prospérer ces dernières années, tant dans les pays de l'OICI que dans le reste du monde. C'est ainsi que la valeur du marché mondial de l'industrie halal s'est élevée de 3,2 trillions de dollars américains en 2014 à 4,9 trillions de dollars américains en 2019. Cependant, en raison de la pandémie de COVID-19, l'industrie a connu une baisse de sa part de marché, tout comme de nombreux autres secteurs économiques, et elle a été estimée à 4,7 trillions de dollars américains en 2020. Avec l'élan positif attendu dans la période post-pandémique, on estime que la taille du marché atteindra 6 trillions de dollars américains en 2024. Au niveau du groupe de l'OICI, la taille du marché de l'industrie halal a été estimée à 3,7 trillions de dollars américains en 2020 et devrait atteindre 4,7 trillions de dollars en 2024. Les pays de l'OICI, en particulier ceux de la région du Conseil de coopération du

HALAL INDUSTRY IN OIC MEMBER COUNTRIES CHALLENGES AND PROSPECTS



ORGANISATION OF ISLAMIC COOPERATION
STATISTICAL ECONOMIC AND SOCIAL RESEARCH
AND TRAINING CENTRE FOR ISLAMIC COUNTRIES
(SESRIC)



Golfe et de l'Asie du Sud-Est, représentent des parts relativement plus élevées en raison de leurs niveaux de revenus, de l'existence d'un solide écosystème halal et de la forte sensibilisation des consommateurs au halal. Au niveau mondial, la part du secteur de la finance islamique était la plus importante de l'industrie halal, atteignant 60,8% en 2020. Il était suivi la même année par le secteur de l'alimentation halal (24,6%), le secteur du style de vie islamique (13,4%) et le tourisme islamique (1,2%). Il en est de même du groupe des pays de l'OICI où le secteur de la finance islamique a obtenu la part du lion dans l'industrie halal comparé aux autres secteurs, compte tenu du montant substantiel des actifs financiers islamiques et des instruments émergents comme les Sukuk verts.

De nombreux pays membres de l'OICI ont déjà reconnu l'importance de l'industrie halal, non seulement en raison de sa dimension économique mais aussi de son rôle potentiel de catalyseur du développement socioéconomique. Il n'empêche que les pays membres de l'OICI doivent relever un ensemble de défis allant de l'harmonisation des normes à la certification de conformité halal afin de tirer pleinement parti de la croissance rapide de l'industrie, en particulier dans la période post-pandémique. Sans oublier qu'un certain nombre de tendances émergentes, comme la numérisation et les innovations dans l'industrie halal, pourraient contribuer grandement à la restauration de la confiance des parties prenantes tout en favorisant la croissance de l'industrie au-delà de la pandémie.

“Omicron” viendra-t-il à bout du phénomène Corona en 2022 ?



New York - Naomi Kresge et Tim Loh - dpa : Deux ans après avoir enregistré des cas d'infection et de décès dus au virus corona émergent, Covid-19, le virus a connu encore une nouvelle mutation, "Omicron", lequel s'est propagé plus rapidement que tout autre mutant précédent, quoiqu'il ait prouvé être moins féroce. A cet égard, l'agence de presse "Bloomberg" rapporte que d'ores et déjà on parle de la transformation prochaine de la pire pandémie du siècle dernier en une maladie endémique.

Pour sa part, le Premier ministre espagnol Pedro Sanchez a estimé, dans une déclaration récente, que le moment était venu de penser à de nouvelles façons de vivre sur le long terme avec la "Covid-19", tout comme le monde coexiste avec la grippe. D'autres pays ont par la suite adhéré à cette idée, présumant qu'ils pourraient être sur la voie d'un nouvel épisode de la maladie.

Néanmoins, les experts de la santé recommandent la prudence, insistant que les incertitudes sont nombreuses quant à la façon dont le virus se développera, à l'étendue de l'immunité de la société et aux dommages potentiels que les gens risquent de subir s'ils cessent d'être vigilants. Il est certain que les gouvernements auront à traiter, à terme, la Covid-19 comme l'un des nombreux défis de santé publique qu'il faut gérer, plutôt qu'un défi qui a exigé depuis le début de

2020 une intervention et une concentration d'urgence. Passée la détermination d'imposer les fermetures dévastatrices pour l'économie et avec la généralisation des vaccins pour la protection de larges segments de la population, on retrouve désormais avec le mutant "Omicron" - qui est de moindre férocité malgré sa propagation très rapide - l'espoir que l'épidémie touchera bientôt à sa fin.

"Nous commençons probablement à assister à une phase de transition où cette épidémie devient endémique, mais cela ne signifie pas que nous devons cesser d'être vigilants", a déclaré la Vice-première ministre espagnole Nadia Calvino à Bloomberg TV. Cela indique, en tout état de cause, que nous devons prendre aujourd'hui des mesures complètement différentes de celles que nous aurions dû prendre il y a deux ans".

L'on assiste depuis ces dernières semaines à des opérations de recherche sur l'Internet portant sur le terme "endémique", ce qui implique que la maladie est toujours répandue, mais à un rythme moindre et de manière plus prévisible, en plus du nombre de cas plus bas d'hospitalisations enregistrés.

Le terme signifie parfois que la maladie est confinée à une zone spécifique comme c'est le cas de la grippe qui se propage réguliè-

ment dans le monde, mais cela ne s'applique pas nécessairement à la "Covid-19". Des schémas d'infection saisonniers sont également possibles, avec un nombre supérieur de cas enregistrés en hiver, outre la propagation locale de l'épidémie à des taux plus élevés que prévu.

En tout état de cause, il y a des raisons d'espérer que la crise épidémique va s'améliorer. Le monde dispose aujourd'hui d'une plus grande variété d'outils qu'auparavant, allant de la réalisation de tests rapides à la capacité de mettre à jour et de produire des vaccins en grande quantité. A cela s'ajoutent les campagnes de vaccination qui confèrent des niveaux plus élevés d'immunité chez les gens, contrairement à ce qui s'était passé à l'éclatement du coronavirus et du grand nombre de cas qui y étaient enregistrés. Mais alors que les anticorps peuvent diminuer en volume, voire même échouer à arrêter les infections causées par les nouveaux mutants, il est une autre arme majeure du système immunitaire, à savoir, les cellules T, qui semblent être suffisamment puissantes pour prévenir les maladies graves.

Parallèlement, plusieurs études indiquent que l'omicron est moins sévère que les précédents mutants. Plus encore, il semble déjà régresser dans certains lieux. Le taux de nouvelles infections en Afrique du Sud, par exemple, est en baisse après une augmentation en décembre dernier, et le nombre de patients atteints de corona admis dans les hôpitaux du Royaume-Uni a également régressé.

Pour sa part, Noubar Afeyan, cofondateur de Moderna Therapeutics, affirme que de telles preuves sont "encourageantes à certains égards, mais nous devons rester très vigilants". Dans un entretien avec Bloomberg TV, Afeyan a déclaré que la dose de rappel de l'anti-omicron de Moderna pourrait entrer dans la phase d'essai d'ici quelques semaines. Quant à savoir si des rappels seront nécessaires au printemps par rapport à l'automne, il a expliqué que les responsables de la santé tout autant que l'entreprise doivent encore répondre à cette question. Il a ajouté qu'il convient d'organiser l'action logistique afin d'assurer la livraison des vaccins partout dans le monde, soulignant que dans certains pays les livraisons sont abondantes.



Les tentatives d'immigration vers l'Europe en 2021 se soldent par 1839 décès

Londres - (dpa) - La Grande-Bretagne fait face à des vagues croissantes de réfugiés arrivant par la mer, malgré les risques de noyade, ce qui a suscité des divergences de vues entre le gouvernement du Parti conservateur, qui s'efforce d'adopter des dispositions plus rigoureuses contre les réfugiés et les immigrants illégaux, et les organisations caritatives et de défense des droits de l'homme, qui justifient cette migration par les conditions déplorables et inhumaines auxquelles ils sont exposés.

A noter qu'en 2021, plus de 28.300 personnes ont traversé la Manche en direction de la Grande-Bretagne sur de petites embarcations, soit le triple du nombre enregistré en 2020.

L'agence britannique «PA Media» a déclaré dans un rapport que l'arrivée des migrants se poursuivra et que davantage de personnes seront exposées à la noyade dans cette étroite zone maritime entre la France et la Grande-Bretagne, si le gouvernement britannique poursuit sa «politique dangereuse et cruelle», les ministres ayant reçu des avertissements à ce propos.

Le record de l'an dernier, soit une augmentation de 20.000 personnes par rapport à l'année d'avant, intervient malgré les millions de livres promises aux autorités françaises pour régler le problème.

Qui plus est, l'an dernier a vu également les passeurs embarquer davantage de personnes, dans des embarcations plus grandes, mais parfois aussi avec des conséquences fatales plus nombreuses.

Un ministre d'Etat au Ministère de l'intérieur a déclaré que le gouvernement «réformait le

mode de gestion de l'asile» grâce à la mise en œuvre du «nouveau plan» du Ministère relatif à l'immigration.

Les chiffres relatifs aux traversées en petites embarcations s'appuient sur les données du Ministère de l'intérieur, que PA Media a obtenues et analysées.

Le nombre d'immigrés arrivant sur le sol britannique a atteint son apogée en novembre dernier, avec au moins 6.869 personnes, en dépit du froid rigoureux. PA Media a constaté qu'entre le 10 et le 16 novembre, 3.100 personnes ont réussi la dangereuse traversée, soit le plus grand nombre enregistré en une semaine au milieu de la crise actuelle.

Au cours du même mois, un nouveau record du nombre d'immigrants a été enregistré pendant la seule journée du 11 novembre lorsque 1.185 personnes sont arrivées sur les côtes britanniques à bord de 33 embarcations. Le plus grand nombre d'immigrants en une journée en 2020 était de 416 personnes, en septembre de cette année. L'analyse de PA Media indique, en outre, qu'en 2021 le nombre total d'immigrés ayant débarqué sur les côtes britanniques dans des petites embarcations était d'au moins 28.395 personnes.

Malgré les efforts déployés à l'échelle mondiale pour éliminer les trafiquants d'êtres humains, les gangs ont continué à traverser la Manche en direction de Douvres avec leurs cargaisons humaines, qui versent des milliers de livres en échange de places dans des embarcations pneumatiques de mauvaise qualité.

Or les dangers de la Manche sont on ne peut plus évidents. A preuve, le 24 novembre,

lorsqu'au moins 27 migrants ont trouvé la mort dans le naufrage de leur embarcation. Le Ministre français de l'intérieur, Gérard Darmanin, a comparé le naufrage de l'embarcation à l'explosion d'une piscine en caoutchouc.

Commentant cet incident, Tim Naor Hilton, Directeur exécutif de l'organisation Refugee Action, qui soutient les immigrés, a déclaré que la politique actuelle du gouvernement britannique allait entraîner davantage de morts dans le détroit de Douvres.

Et d'ajouter : «Les migrants continueront à traverser la Manche dans de frêles barques, et les passeurs continueront à récolter les profits, à moins que le gouvernement n'ouvre davantage de voies aux réfugiés pour demander asile en Grande-Bretagne».

Il a poursuivi en soulignant qu'en dépit de ces tragédies «Le gouvernement s'efforce de légaliser cette politique dangereuse et cruelle, à travers son Projet de loi anti-asile. Ce projet, s'il est adopté, contribuera à la mort par noyade d'un nombre supplémentaire de personnes. Le gouvernement devrait se réveiller et annuler maintenant ce projet de loi ».

Bien que davantage de réfugiés arrivent en Grande-Bretagne par petites embarcations, leur nombre ne représente qu'une faible proportion de ceux qui arrivent en Europe.

Les données publiées par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés indiquent qu'au moins 120.441 personnes sont arrivées en Europe, par terre ou par mer en 2021. Selon ces mêmes données, au moins 1.839 personnes ont trouvé la mort ou sont portées disparues.

CARACTÉRISTIQUES

Guinée Bissau

Capitale : Bissau
Superficie : 36.120 kilomètres carrés
Langues officielles : Portugais et créole
Monnaie : Franc CFA d'Afrique de l'Ouest



La République de Guinée-Bissau a été officiellement proclamée le 10 septembre 1974. C'est une République fédérale, dirigée par Son Excellence le Président Umaro Sissoco Embaló, qui a occupé précédemment les fonctions de Premier ministre de la République de Guinée-Bissau de 2016 à 2018, avant d'être élu Président du pays en 2019. Le Gouvernement de la République de Guinée-Bissau est dirigé par un président élu par le peuple pour une période de cinq années consécutives. Le Parlement se compose de 100 membres qui sont également élus par le peuple pour un mandat de quatre ans, qui est la session du Conseil.

A rappeler qu'en 1991, le Parlement de la République de Guinée-Bissau a approuvé un amendement constitutionnel, en vertu duquel la République de Guinée-Bissau se transforme en un système démocratique pluraliste.

Bissau est la capitale et la plus grande ville de la République. Les prairies et les pâturages couvrent environ la moitié du territoire, tandis que les forêts et les buissons couvrent un tiers du pays environ. La République de Guinée-Bissau s'étend jusqu'à l'archipel des Bijagos, un groupe d'îles pittoresques au large de la côte ouest du pays. De nombreuses rivières fraîches pénètrent dans le pays et les eaux océaniques pénètrent profondément à l'intérieur des terres.

Les superficies cultivées occupent une petite partie du territoire ; les savanes s'étendent à l'intérieur, tandis que les forêts couvrent les côtes. Le pays a un climat tropical, avec seulement deux saisons. Les pluies saisonnières, accompagnées de vents du Sud-ouest, tombent entre juin et novembre.

Selon le dernier recensement de 2005, la population de la République de Guinée-Bissau comptait environ 1.586.000 personnes, contre 1.345.479 personnes selon le recensement de 2002. Le recensement de 2009 indique une population de 1.574.623. Les Africains constituent environ 85% de la population totale de la République de Guinée-Bissau. Quant aux 15% restant, ils comprennent principalement des groupes de double descendance africaine et portugaise, connus localement sous le nom de Mulâtres. La population africaine comprend une vingtaine d'ethnies. L'ordre de ces ethnies, en fonction de la taille, est le suivant : les Balantes, les Manjaks, les Peulhs, les Malinkés ou les Mandingues et les Haoussas.

La République de Guinée-Bissau se divise en huit provinces, en plus d'un secteur indépendant, celui de la capitale Bissau. Les huit provinces, qui comptent 37 districts, sont les suivantes : Province de Bafata et sa capitale Bafata ; Province de Biombo et sa capitale Quinhamel ; Province de Bissau et évidemment sa capitale Bissau ; Province

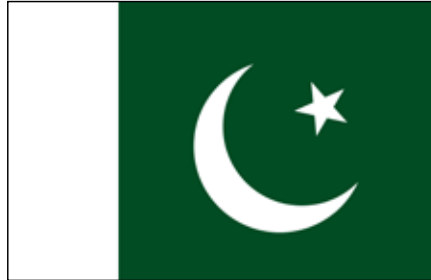
de Bolama et sa capitale de même nom, Bolama ; Province de Cacheu et sa capitale également Cacheu ; Province de Gabu et sa capitale Gabu ; Province d'Oio et sa capitale Farim ; Province de Quinara avec sa capitale Buba, et enfin Province de Tombali avec sa capitale Catio.

L'économie de la République de Guinée-Bissau repose principalement sur l'agriculture et l'élevage, et possède un potentiel prometteur dans les domaines de la foresterie et de la pêche. Citons, parmi les produits agricoles les plus importants : le riz, le sorgho, les haricots, le manioc, les noix de cajou, les arachides, le coton, le bois et le poisson. Les noix de cajou constituent les produits d'exportation les plus importants. Le pays dispose également d'une importante réserve de bauxite et de phosphate. Le Rio Corubal se distingue par son important potentiel de production d'énergie hydroélectrique. La République de Guinée-Bissau dépend de l'importation du pétrole, malgré la découverte de certains champs pétrolifères offshore. L'activité industrielle est restreinte et se limite à des petites industries liées à l'agriculture et la production de légers biens de consommation.

Les langues nationales du pays sont le portugais et le créole, et les habitants du pays sont appelés bissau-guinéens.



La République islamique du Pakistan accueillera la 48^{ème} Session du Conseil des Ministres des Affaires étrangères à Islamabad en mars 2022



La zone métropolitaine d'Islamabad, située sur le plateau de Pothohar au Nord du Pendjab, est l'un des plus anciens sites d'établissement humain en Asie.



Promouvoir les Cultures Islamiques • Lutter contre la pauvreté
 Protéger les droits des minorités musulmanes
 Préserver l'héritage islamique • Hisser la science et la technologie
 Défendre la cause de la Palestine • Valoriser le développement économique et la solidarité islamique
 Renforcer les relations internationales • Atteindre le dialogue entre les cultures et les religions
 Renforcer la coopération économique et commerciale
 Encourager le dialogue international
 Combattre le terrorisme • Atteindre le développement économique et les religions
 Raffermer les relations internationales • Valoriser le développement économique et la solidarité islamique
 Défendre la cause de la Palestine • Valoriser le développement économique et la solidarité islamique



منظر التعاون الإسلامي
 OIC - OCI

